

Madame, Monsieur,

Vous voudrez bien trouver ci-joint mon traditionnel compte-rendu parlementaire qui couvre la période du 2 février au 3 août dernier.

Dans ma vie de parlementaire, il y a deux nouveautés :

- Je copréside le Groupe d'études « Forêt, Bois, Nouveaux usages et industrie du bois » qui regroupe plus d'une cinquantaine de collègues. Ce travail passionnant me prend beaucoup de temps mais ne sera jamais comptabilisé dans mon activité parlementaire.

- J'ai aussi, depuis quelques semaines, démarré la formation « Politique de défense » de l'Institut des Hautes Etudes de la Défense Nationale, j'ai la chance d'être l'un des cinq Députés à avoir été retenu pour cette formation de soixante jours qui va s'étendre jusqu'au mois de juin de l'année prochaine. Nous suivons beaucoup de cours théoriques mais nous faisons aussi des déplacements militaires. Nous avons ainsi été quatre jours chez les Chasseurs Alpains, et nous irons en début d'année prochaine sur une base française à Djibouti.

À l'heure où j'écris ces quelques lignes, nous entamons le travail budgétaire. Malheureusement, le déficit va augmenter et le stock de dettes continue à progresser, ce qui m'inquiète considérablement.

En 2019, la France sera le quatrième emprunteur mondial et le deuxième emprunteur européen après l'Italie : Attention, Danger !

Bonne lecture à Vous -



Laurent FURST

Note aux élus de la circonscription

2 février – 3 août 2018

Vendredi 2 février 2018

Je renoue ce matin avec un moment que j'aime par-dessus tout : aller à la rencontre des maires dans leurs communes. Ce matin, nous allons à Kirchheim où Patrick Deck, ses deux adjoints et la secrétaire générale de mairie nous accueillent avec amitié. Nous visitons l'usine Jaco qui fabrique un million de tubes pour l'industrie pharmaceutique par jour, puis l'entreprise Schramm qui imprime des *autocollants* avant de visiter l'exploitation viticole Bechtold dont la caractéristique est d'être installée au cœur d'un lotissement, dans une ancienne maison alsacienne démontée et reconstruite selon des techniques traditionnelles.

Avant un délicieux repas au cours duquel nous évoquerons plusieurs questions municipales, visite du site où plusieurs habitations sont victimes de l'effondrement du sol suite à des percements géothermiques. C'est avec émotion que je vois un terrain où tout un immeuble a été rasé : dès ma première élection, j'avais visité cet immeuble et pu rentrer dans deux appartements. J'ai une pensée pour ces concitoyens si lourdement touchés.

Lundi 5 février 2018

Matin : direction Colmar pour un traitement de racine chez mon dentiste. J'ai toujours gardé le même dentiste que j'apprécie beaucoup. Mais faire la distance n'est pas très pratique. Mon dentiste sait une chose : pas de roulette sans anesthésie, sinon je mords.

Dans la foulée, direction Strasbourg où je rencontre la directrice Grand Est de France 3. L'accueil est plus qu'agréable. Au final, nous sommes d'accord sur beaucoup de points. Le président de la République, qui a des avis sur tout sauf sur Notre Dame des Landes, a annoncé une réforme de l'audiovisuel et veut apparemment fusionner Radio France et France Télévision. Si tel est le cas, je trouverai cela absurde : aucune synergie, aucune économie, et la création d'un nouveau monstre administratif. Je m'étonne de surnommer notre président le « prince président », comme Napoléon III avant qu'il ne soit empereur.

A 12h55, je regarde ma montre. Mon train pour Paris est à 13h19. Je quitte France 3 telle une fusée. A cette heure, la circulation est fluide. Je trouve immédiatement une place au parking Wodli. Ce dernier permet d'accéder au Quai 1, et là miracle : je ne rate pas mon train.

Deuxième surprise : je suis assis à côté d'une ancienne conseillère municipale de Molsheim avec qui nous échangerons longuement. N'ayant pas pu acheter mon traditionnel sandwich, je vais au wagon-bar : la carte annonce des plats composés par de grands chefs. Le « truc » n'a aucun goût, quelle tristesse.

A 19 heures, je vais au siège des Républicains à Paris où Laurent Wauquiez rencontre une cinquantaine de chefs d'entreprises. Et là, surprise, je revois Isabelle Le Callennec qui fut ma voisine dans l'hémicycle lors du mandat précédent, très proche de François Fillon et à qui un avenir ministériel était réservé. L'avenir en a décidé autrement : elle n'est pas ministre et qui plus est, a été battue aux élections législatives. Elle a retrouvé un emploi et construit désormais une nouvelle vie. Isabelle était une des personnes les plus sympas que j'ai rencontrées à l'Assemblée et sa défaite m'a beaucoup attristé. Dès la réunion terminée, nous quittons la salle pour aller dîner ensemble et refaire le monde : il en a bien besoin.

Mardi 6 février 2018

Après un peu de travail au bureau, direction le Sénat pour la deuxième réunion de travail commune entre 5 députés et 5 sénateurs LR pour discuter du projet de loi sur l'immigration. La réunion a lieu à 10 heures, je pars à l'heure et décide de prendre le bus. J'arrive à l'arrêt où je vois un bus à 20 mètres de moi : je lève la main mais le chauffeur impassible redémarre. C'est rageant. Pas grave : le prochain bus est dans 5 minutes. Je fouille mes poches et cherche ma carte RATP. Flûte : oubliée au bureau. Cette journée commence bien mal. Je téléphone à mon attaché et lui fixe rendez-vous à mi-chemin pour qu'il me l'apporte et retourne ensuite sur le boulevard Saint Germain. Là, un taxi libre s'arrête devant moi : va pour le taxi !

Arrivé au Sénat, je veux le payer mais il n'a pas de monnaie. La course est à 7 euros : va pour la carte bleue. Son terminal qui marchait encore pour la course précédente vient de rendre l'âme. Il faut que j'aille retirer un billet de dix euros à un distributeur, il me rendra la monnaie en pièces jaunes, heureux de se débarrasser de cette ferraille.

Dès mon arrivée au Sénat, je rencontre Virginie Calmels, adjointe au maire de Bordeaux, désormais numéro deux du parti et probable tête de liste aux élections européennes. Ensemble, nous nous perdons dans les méandres du Sénat : je la fais sourire en lui expliquant ma mauvaise blague sur les sénateurs : « *C'est quoi la différence entre un député et un sénateur ? Une couche...* »

Le travail sous l'autorité de Wauquiez montre à quel point le type est brillant et capte vite. Cela dit, je crois que pour aller plus loin, il faudra qu'il arrive à mettre de la chaleur et de l'empathie autour de sa personnalité. Nous travaillons avec précision les questions migratoires, je suis plus qu'inquiet car nous allons droit dans le mur. Je le suis aussi parce que la vérité des chiffres est voilée par le halo de complexité et de pudeur que l'on met autour de ces questions.

A la réunion de groupe puis aux questions au gouvernement, c'est jour de fête pour Les Républicains puisque notre collègue Ian Boucard a été très bien réélu à Belfort et qu'un autre collègue, Antoine Savignat, a battu dimanche une candidate En Marche invalidée. Cela fait un an que Les Républicains baissent la tête et servent de punching-ball aux médias et à l'opinion publique. Ce rayon de soleil est donc pour nous un vrai bonheur.

Après une réunion sur la réforme constitutionnelle, je vais en séance de nuit où le débat porte sur le texte inhérent à la protection des données. Je ferai deux courtes interventions sur des points précis, notamment la capacité à lever le secret médical, désormais instituée par la loi, ce qui constitue un coin mis dans la construction de notre système de santé basé sur la relation de confiance entre chaque citoyen et son praticien.

Mercredi 7 février 2018

Journée médicale : mis à part le généraliste et l'ophtalmo, je n'aime pas me faire soigner à Molsheim pour des raisons de confidentialité. Mais j'ai un examen médical à faire et il faut que je renouvelle mes lunettes. Dans les deux cas, on m'a demandé plus de quatre mois d'attente pour un rendez-vous. J'ai demandé au cabinet médical de l'Assemblée s'il pouvait me conseiller des médecins sur Paris. J'obtiens deux rendez-vous en dix jours, tous deux ce matin. Ébloui par cette rapidité, je suis accueilli par des professionnels chaleureux, de qualité. Mais je m'aperçois vite que les tarifs sont parisiens et très supérieurs à ceux des médecins de nos territoires.

Vers 9 heures, je vais prendre mon petit-déjeuner à la buvette. J'y croise Eric Straumann. A la table d'à-côté est assis un collègue socialiste devenu marcheur : Manuel Valls. Je vais saluer l'ancien Premier ministre, très en forme ce matin. Il m'a bien identifié car je pratique chaque semaine mon expression préférée dans l'hémicycle : « *Et qu'en pense Manuel Valls ?* » quand un ministre dézingue le travail du précédent Gouvernement. Manuel Valls me répond que mes interpellations l'amuse bien et que ma dernière formule : « *Arrêtez d'humilier Manuel Valls !* » était plutôt drôle.

Après les questions au gouvernement arrive l'audition dans l'hémicycle du premier président de la Cour des Comptes qui vient présenter le rapport annuel de son institution. L'hémicycle est vide à 80% : heureusement, le député UDI Maurice Leroy fait un rappel au règlement pour expliquer qu'au moment même où se déroule cette séance, sept commissions parlementaires se réunissent. Une fois de plus, l'image des parlementaires sera dégradée alors que pour l'immense majorité, ils sont là à travailler.

Je m'éclipse à 17 heures pour aller à la réunion de la délégation aux Outre-Mer. Et là, immense coup de poing : est abordé un sujet, celui de la pollution des eaux et des sols par un engrais longtemps autorisé pour la culture de la banane : le chlordécone. A priori, des enfants naissent malformés, des cancers se développent et les études ont été interrompues par manque de crédits. J'interviens lourdement sur ce sujet en disant clairement que je le découvre. Mais pour la première fois, j'ai le sentiment que nos concitoyens d'Outre-Mer sont traités de manière injuste. Si cette affaire avait lieu en métropole, les chaînes d'infos seraient en permanence sur le lieu du crime. Là, rien !

Dans quelques jours, nous auditionnerons la ministre de la santé : je serai présent et espère bien que ce sujet ne restera pas sans réponse.

Jeudi 8 février 2018

Ce matin est un peu particulier : c'est mon quatrième jour à Paris. Je suis resté cet après-midi car nous auditionnons la ministre des armées sur la loi de programmation militaire 2019-2025. Nous avons reçu le document ce matin à 11h30, l'audition est à 15 heures. J'ai le sentiment qu'on est parfois pris pour des guignols. Je profite de ce matin pour régler une bonne dizaine de petites affaires : interventions diverses qui occupent désormais une grande part de mon temps de travail. Mais je vais aussi faire des courses au Franprix qui est à 5 minutes à pieds de l'Assemblée. Nous avons connu de fortes chutes de neige et un grand froid depuis quelques jours. Notre quartier de Paris autour de l'église Sainte Clotilde est particulièrement beau, vêtu de blanc sous un grand ciel bleu. Ce petit bout du VII^{ème} arrondissement est ce matin d'un calme olympien. Dans les rues, de nombreux petits commerces sont ouverts, donnant à cet endroit l'ambiance d'un gros village. J'achète des piles, du lait et quelques autres produits nécessaires pour faire fonctionner les 32 m² de bureau où je travaille et où je dors confortablement.

Mardi 13 février 2018

La journée est intense. Je viens de voter un texte de la majorité sur la protection des données personnelles. A 16 heures 50, je prends le métro pour me rendre au siège du parti où nous nous réunissons pour la troisième fois afin de finaliser 5 propositions que notre groupe fera au gouvernement sur les questions migratoires.

Au cours de cette rencontre, j'apprendrai que nous sommes la risée de Bruxelles parce que nous sommes en Europe le pays qui n'expulse pas, le pays des bisounours.

A 18 heures, grande première pour moi. Je suis entré au bureau politique des Républicains et je siège pour la première fois. L'ambiance est sympathique, je connais presque tout le monde, et le fait de siéger ici est très instructif pour moi. Cela dit, ce n'est pas ici que l'on va changer le monde.

A 20 heures, je réponds à l'invitation de Martine Wonner, députée En Marche de la circonscription voisine. Elle organise la projection d'un documentaire réalisé par un groupe de jeunes qui, sur la base des archives militaires, ont monté un film de 26 minutes sur l'Alsace dans la Première Guerre mondiale. Le document est très bien fait et je remercie Martine pour cette très bonne idée. Elle a invité tous les députés alsaciens, ils ne sont pas venus et je le regrette profondément.

Je passerai la soirée dans l'hémicycle jusqu'à une heure du matin. Les ordinateurs ont tourné, Emmanuel Macron a validé le changement du mode de scrutin pour les élections européennes : fini les huit secteurs destinés à rapprocher les élus des territoires, nous revenons à la liste nationale. Des heures pour répartir des temps d'antenne pour la campagne officielle que personne ne regarde. Ce débat coûte des millions d'euros, tout cela parce que La République En Marche n'a pas de leader dans chacune des régions pour conduire les listes. Le groupe Les Républicains fait une proposition : élire les députés européens dans le cadre des nouvelles régions. Fidèle à ma position de ne pas valider ni soutenir le Grand Est, je vote contre la proposition de mon groupe. J'ai toujours dit que j'étais Français, Alsacien et Républicain ensuite, pas de compromission sur le sujet.

A une heure, je suis déçu : j'ai préparé un amendement pour obliger chaque liste à proposer sur 79 noms une personne handicapée, encore trop rare en politique. Mon amendement passera demain mais comme toujours, il y a plusieurs réunions au même moment mais je tiens à mon idée.

Mercredi 14 février 2018

9h : je suis à la commission de la défense où nous auditionnons l'amiral Chef d'état-major de la Marine sur la loi de programmation militaire 2019-2025. Je pose une question sur la coopération internationale en termes d'équipements de pointe. Mais au fil des minutes, je bâille de plus en plus : je sens la fatigue monter. J'ai dormi 9 heures en deux nuits. Je décide de sécher la commission de 11 heures et rentre au bureau.

Sur le chemin, je rencontre deux collègues dont un marcheur : nous décidons d'aller prendre un café ensemble. C'est un vrai député, un député de terrain, qui sent le changement d'ambiance et ne cache pas son inquiétude.

Arrivé au bureau, je travaille un petit quart d'heure car ma conscience me titille, puis j'abats le lit-placard pour m'offrir une heure de sommeil indispensable.

13 heures. Déjeuner au restaurant du 7^{ème} avec Eric, mon attaché. Nous sommes trois séries de deux petites tables les unes aux côtés des autres. A ma gauche, un député MoDem avec son attaché, absolument adorable. A ma droite, une députée En Marche, que je n'avais pas encore identifiée : elle parle fort, elle est prétentieuse à souhait, elle fleure bon la stupidité. C'est mon deuxième mandat, je pense avoir rencontré la championne... elle sera dure à battre.

Je passe l'après-midi dans l'hémicycle où nous terminons l'examen du projet de loi sur le changement de scrutin pour les européennes. Je présente enfin mon amendement simple proposant de mettre une personne handicapée par liste de 79 noms. La majorité rejette l'amendement mais peut-être animée par une mauvaise conscience, déclenche une querelle absurde. Quelques instants plus tard, ma collègue Constance Le Grip propose que les futurs députés européens puissent être électeurs aux élections sénatoriales. La ministre refuse l'amendement en disant qu'il serait impossible de les affecter dans un département précis. La réponse est faible et me permet de dire que ce serait exactement le cas des futurs députés élus à la proportionnelle, la ministre n'ayant plus de réponse à m'opposer à ce moment-là. Nous sommes encore une quarantaine de députés dans l'hémicycle et vers 19 heures, la ministre me fait signe d'avancer. Elle m'indique discrètement qu'elle a un dîner ce soir et cela lui rendrait service si les débats pouvaient s'abrégés. Je me concertes avec les quelques élus de mon groupe encore présents, nous partageons la même idée : l'essentiel a été dit, nous avons fait notre travail.

Ce soir, c'est la Saint Valentin et il y a le match PSG-Madrid. Demain, la commission de la défense se réunit dans le cadre de la préparation de la loi de programmation militaire. De nombreux députés sont coincés à l'Assemblée nationale ce soir, même si l'hémicycle n'est pas ouvert. Je vais rapidement dîner au restaurant du 8^{ème} étage et là, je reçois un SMS de mon attaché qui me rappelle que j'ai une réunion à 20 heures avec les représentants d'un lobby du bois. Zut de flûte, j'ai oublié ce rendez-vous. Mes interlocuteurs m'attendent dans le hall, 8 étages plus bas, et j'ai déjà dix minutes de retard. Je présenterai mes excuses dix fois auprès d'eux et leur offrirai un verre de crémant pour compenser mon incorrection.

L'entretien est très intéressant, j'avoue qu'à peine ma désignation de co-président du groupe d'études bois officialisée, les courriers et demandes de rendez-vous affluent déjà.

Après ce rendez-vous, je m'octroie une heure de lecture : le témoignage d'un Alsacien de la région de Saverne intégré à l'armée du Kaiser pendant la Première Guerre mondiale. Au bout d'une heure, je vais me coucher. Je jette un dernier regard sur le fil info de ma tablette : le PSG a perdu 3-1.

Vendredi 16 février 2018

Conseil municipal : la séance se déroule bien. Aucun point ne pose problème et pourtant, je bouillonne intérieurement. Le maire évoque quatre dossiers pendant la séance : passage à niveau, pistes cyclables, nouveau parc Eichler, la rénovation du quartier Henri Meck. A aucun moment il ne rappelle que si ces dossiers existent, c'est que je les avais travaillés préalablement. Dès la séance close, je rentrerai chez moi profondément dépité.

Lundi 19 février 2018

Direction Paris par le train de 20h19. En achetant mon sandwich au jambon, je rencontre Martine Wonner, collègue députée avec qui je m'entends bien. Nous décidons d'aller dans le salon Grands Voyageurs pour dîner tranquillement, notre train étant annoncé avec 20 minutes de retard. L'annonce est rigolote : ils cherchent quelqu'un pour conduire le train...

Arrivé dans le salon, je tombe sur Philippe Siat, l'emblématique patron de la première scierie de France. A peine assis, voilà qu'arrivent le sénateur Claude Kern puis le député Thierry Michels et enfin, mon collègue Frédéric Reiss.

Plus tard, nous tomberons sur le député de Haguenau, Vincent Thiébaud. Force est de constater que l'ambiance est bonne : nous appartenons à des partis politiques différents mais au fond, nous nous aimons bien.

Mardi 20 février 2018

8h30 : petit déjeuner avec la ministre de la Défense. Elle reçoit les neuf députés Les Républicains de la commission. Un plan de table a été établi et, surprise, je suis pile en face de la ministre, ce qui me permettra de lui poser la première question.

Dès cet exercice fini, je file comme une fusée vers l'hémicycle où j'ai le droit de poser une question orale sans débat au nouveau ministre Olivier Dussopt. Ma question porte sur l'irrégularité des primes versées à certains des plus hauts fonctionnaires de Bercy. La réponse du ministre est diplomatiquement correcte sans apporter de réponse. Je repense en cet instant à ce que m'a dit un de mes collègues : « *Si tu poses cette question, tu auras un contrôle fiscal.* »

Dans l'hémicycle, je me tourne vers la tribune de presse car s'y trouve David Geiss, journaliste des DNA. D'un commun accord, il est venu deux jours à l'Assemblée pour suivre le travail du député que je suis.

A 11 heures, réunion de groupe. Tout le week-end, les médias n'ont parlé que des propos de Laurent Wauquiez enregistrés à son insu. Je suis déçu, Laurent n'est pas là, notre président est en Nouvelle-Calédonie, nous tournons autour du pot... Le sujet est difficile à évoquer.

13 heures : avec David et Eric mon attaché, nous déjeunons au restaurant et recevons Rémy Rebeyrotte avec qui je copréside le groupe d'études bois, forêt et ameublement. Nous décidons de la première réunion du groupe, petit à petit les choses se mettent en place. Je commence à faire le deuil de mon ancien groupe d'études Terres Australes et Antarctiques françaises.

15 heures : je vais aux questions au Gouvernement où, franchement, la majorité nous chambre suite à l'affaire Wauquiez. Tout d'un coup, mon téléphone portable se met à vibrer et je vois apparaître le nom de Jean-François Copé. Je sors de l'hémicycle, Jean-François me remercie : ce matin, à la réunion de groupe, j'ai rappelé à quel point les médias avaient démolé Copé, Sarkozy, Fillon et désormais Wauquiez. J'ai aussi rappelé que j'étais resté fidèle jusqu'au bout à Jean-François Copé, qu'il n'avait jamais été condamné par la justice et qu'il n'est plus poursuivi en rien dans aucune affaire. Le successeur de Copé l'en a prévenu et cela a beaucoup touché cet homme que je continue d'apprécier pour sa grande intelligence mais aussi pour la gentillesse qu'il a toujours su manifester à ses amis.

Après les questions au Gouvernement et un vote solennel, je file en direction du bâtiment qui accueille la commission de la défense où nous auditionnons le PDG d'ArianeGroup. Je me fais un peu chambrer quand David prend des photos au milieu de mes collègues.

Vers 18h30, j'accueille trois Alsaciens pour leur faire découvrir le village « Assemblée nationale ». La soirée est très agréable, mais c'est assez fatigué que je me couche enfin.

Mercredi 21 février 2018

David est de retour, il peut assister cette semaine à deux auditions de la commission de la défense, la majeure partie d'entre elles n'étant pas ouverte au public en raison des éléments sensibles qui nous sont présentés.

A 13 heures, nous partons pour notre déjeuner couscous où nous retrouvons Eric Straumann et le bâtonnier de Colmar. Je voulais que David Geiss voie cet endroit où nous avons décidé avec Eric, tout seuls, de lancer la résistance d'élus alsaciens à la grande région. C'était avant que d'autres ne prennent le relais.

16h30 : je rejoins la salle du groupe où nous organisons une audition privée de députés LR du Délégué national à la sécurité routière au sujet de l'abaissement de la vitesse maximale à 80 km/h. Nous ne sommes ni écoutés, ni entendus : le Premier ministre a décidé, le fonctionnaire justifie tout. Nous sommes vraiment des bibelots de la République, je suis écœuré. Qui plus est, il y a dans cette affaire une véritable manipulation et déjà derrière le 80 km/h pointent d'autres mesures : 120 sur les autoroutes et un jour 70 sur les routes départementales et nationales.

A 18 heures, je vais à la délégation aux Outre-Mer. J'avais demandé que soit auditionnée la ministre de la Santé Agnès Buzyn sur la problématique de l'utilisation aux Antilles du chlordécone dans la culture de la banane jusqu'en 1993 et qui a des conséquences sanitaires dramatiques. La ministre est professionnelle sur le fond et élégante sur la forme. D'entrée de jeu, je précise que ce dossier ne doit prendre aucune tournure politique mais doit être traité avec détermination. Trois de mes collègues antillais font de très longues interventions, une de mes collègues me semble trouver les mots justes, dénués de toute polémique, mots d'une très belle intelligence.

A 19h50, je prends le métro pour me rendre dans un restaurant où la direction d'Esso reçoit deux députés, un de la majorité, un de l'opposition, deux hauts fonctionnaires du ministère de l'environnement, deux scientifiques et deux syndicalistes pour évoquer un sujet : certes avec Emmanuel Macron, l'image de la France a changé auprès des entreprises internationales, mais les mesures interdisant l'exploitation pétrolière en 2040 en France, les mesures anti-voitures du Gouvernement comme de la mairie de Paris bloquent aujourd'hui les investissements du groupe en France. Esso (Exxon Mobil) est une multinationale, présente en France depuis 115 ans, et la direction internationale du groupe préfère investir aujourd'hui en Benelux ou en Angleterre plutôt qu'en France.

Je vais à très peu de rencontres de ce type, et réponds à très peu d'invitations d'entreprises à Paris. Ce qui m'a motivé, c'est que la France avait douze raffineries : il en reste désormais sept ; ce phénomène de désinvestissement dans notre pays a été rapide et brutal. Je voulais comprendre pourquoi, j'avoue n'avoir que quelques pistes, les débats ayant rapidement glissé sur les enjeux de la transition énergétique. Venu seul, je rentre avec mon collègue de la majorité : il appartient au MoDem, médecin ORL, à la fois sympathique et extrêmement agréable.

Mercredi 28 février 2018

L'Assemblée nationale a suspendu cet après-midi ses travaux. Seule ma commission a été convoquée : six auditions en deux jours dans le cadre de la Loi de Programmation Militaire. C'est la première fois que j'assiste à cela : une assemblée vide, des couloirs vides, et pour la trentaine de membres de la commission présents, une ambiance de travail conviviale et un peu potache.

Cela dit, ce soir, à la sortie de ma sixième commission, une question m'interpelle : tout cela est-il vraiment utile ? Des généraux, des PDG répondent à nos questions, parfois avec sincérité, souvent en pesant chacun de leurs mots. J'apprends toujours quelque chose, mais ai-je une capacité à peser sur le cours des choses, car au fond c'est cela être utile ? Plus que jamais je m'interroge : les nouveaux députés sont éblouis par leur prestige, ceux qui en sont à leur deuxième mandat ou plus partagent mes questionnements lorsque je les évoque avec eux.

Quoiqu'il en soit, une question ne se pose pas : j'ai encore trop mangé... Hier à midi, j'ai déjeuné au restaurant de l'Assemblée avec Eric. Hier soir, des amis de Gresswiller sont venus me rendre visite : re-belotte au restaurant. Aujourd'hui, j'ai déjeuné avec Pascal Mangin, conseiller régional et conseiller municipal de Strasbourg, avec qui nous avons évoqué l'avenir de ces deux collectivités. J'aime bien le restaurant mais là, j'ai abusé des bonnes choses.

Jeudi 1^{er} mars 2018

Ça y est, la permanence parlementaire déménage mais reste à Molsheim. Franchement, les nouveaux bureaux sont plus grands et mieux organisés. Nous avons pris une société de déménagement : Lovest, et je suis sidéré de voir que le camion est quasiment plein de notre mobilier et des cartons de dossiers, documents divers.

Vendredi 2 mars 2018

A 13h30, visite du chantier du passage à niveau de Molsheim. Les discours se font avant la visite dans la salle du conseil d'administration du lycée Louis Marchal. J'ai porté ce dossier pendant dix-sept ans et je suis fier d'avoir pu faire démarrer le chantier. On me rend hommage pour ce travail, puis on me donne la parole : il faut dire que sur ce point, j'ai un peu forcé le destin.

Puis c'est la visite de cet immense chantier : 25 millions d'euros investis sur un linéaire de 400 ou 500 mètres : tout est impressionnant, démesuré. Huit mois viennent de s'écouler, il en reste encore entre 16 et 18 mais le plus beau est à venir.

Samedi 3 mars 2018

Ce matin, c'est la grand-messe organisée par l'Initiative Citoyenne d'Alsace (ICA) à Strasbourg. Les deux présidents de départements sont là, des parlementaires MoDem, LREM, UDI et Les Républicains. Et bonheur, le maire de Strasbourg, Roland Riess, est avec nous.

Si je suis très attaché au conseil d'Alsace, j'essaie d'être pragmatique et puisque le président n'autorise pas une sortie du Grand Est, je soutiens la création d'une collectivité à statut spécial en remplacement des deux départements. Je vois notre affaire comme une balance : pour que le plateau de la réforme gagne contre celui du *statu quo*, il faut qu'un maximum d'élus se fédèrent au-delà de leurs divergences. Une fois de plus, il y a des personnes qui sont là pour se faire applaudir, alors qu'il faut adopter des stratégies. Je trouve que le mauvais accueil fait à Roland Riess est du pire effet et je ne me prive pas de le dire.

Lundi 5 mars 2018

Je suis crevé. Comme tous les week-ends, j'ai été à onze manifestations, spectacles ou assemblées générales différentes. J'ai fait plusieurs centaines de kilomètres et je suis lessivé. Depuis le 1^{er} janvier, toujours pas un seul jour de congés à mon compte, pas plus qu'un seul jour de repos hebdomadaire.

Aujourd'hui, j'ai plusieurs rendez-vous avec des fédérations professionnelles ou des concitoyens. Ces derniers jours, je suis passé deux fois à France 3 Alsace, j'ai bénéficié de plusieurs articles dans les *Dernières Nouvelles*. Et comme à chaque fois, quand je suis médiatiquement exposé, cela donne l'idée à des concitoyens de venir me voir. Pour l'heure, je reçois encore presque tout le monde : cela demande beaucoup d'énergie. Mais je considère que cela fait partie de mon boulot.

Mardi 6 mars 2018

Je déteste ce réveil qui sonne à 5 heures 30 ; je n'aime pas me lever au petit matin. Dès l'arrivée sur le quai de gare, je retrouve des collègues députés ou sénateurs. L'ambiance est toujours conviviale, presque potache. Aujourd'hui, c'est fête : après la réunion de groupe et les questions au Gouvernement, nous quitterons les lieux avec une voiture de l'assemblée jusqu'à Roissy. Direction Vienne en Autriche. Avant de partir avec trois autres collègues députés, je fonce vers la boutique acheter quelques bibelots histoire d'offrir à nos hôtes quelques cadeaux.

17h30 : je retrouve devant l'Assemblée Xavier Batut, président du groupe d'amitié France-Slovaquie dont je suis vice-président ainsi que deux collègues qui nous accompagnent : Béatrice Descamps, députée UDI du Nord, et Séverine Gipson, députée LREM de l'Eure.

Sur place, Frédéric Petit, député de la majorité des Français de l'étranger, nous rejoindra.

C'est une petite camionnette de l'Assemblée nationale très confortable, qui nous emmène jusqu'à Roissy.

Nous arrivons à Vienne en Autriche où l'attaché parlementaire de notre président nous a commandé une autre petite camionnette pour nous mener jusqu'à notre hôtel à Bratislava où nous arrivons vers 23 heures.

Tous ensemble, nous décidons avant de nous coucher de boire une première bière locale, au demeurant très bonne.

C'est très fatigué que je me coucherai, je me suis levé au petit matin en Alsace, ai participé à la vie de l'Assemblée à Paris, ai pris l'avion jusqu'en Autriche avant de rejoindre Bratislava. Nous vivons dans un monde merveilleux où les systèmes des transports sont efficaces.

Mercredi 7 mars 2018

A 8 heures, l'ambassadeur de France nous rejoint à l'hôtel pour un petit-déjeuner en commun. L'homme est charmant et plein d'humour : il nous explique les codes au regard de la culture du pays et de la crise politique que connaît ce dernier où un couple de journalistes vient d'être assassiné.

A 9h30, nous sommes accueillis au conseil national slovaque par 5 députés de toutes tendances. L'entretien se fait en slovaque avec une traductrice charmante et efficace. Dès ce premier entretien terminé, l'ambassadeur nous reçoit pour un déjeuner dans sa très belle résidence de France. Nous rencontrons de hauts fonctionnaires slovaques en charge de questions très différentes. Nous sourions en remarquant qu'il s'agit exclusivement de femmes.

A 15 heures, autre moment fort : nous nous rendons à la présidence de la République où nous rencontrons le conseiller diplomatique du président qui a longtemps été en poste à Paris où sont nées d'ailleurs ses deux filles.

Il s'exprime dans un français remarquable et nous livre la vision du président de la République Slovaque sur l'Europe et notamment sa vision sur la crise ukrainienne et sur les relations avec la Russie de Vladimir Poutine.

A 16h30, nous retrouvons 5 journalistes pour une conférence de presse dans une belle pâtisserie du centre de Bratislava. L'un des journalistes fera une interview de moi qui a vocation à être publiée dans l'un des journaux de ce beau pays. Après ce temps d'échanges avec la presse, nous visitons très rapidement l'institut culturel français et traversons la vieille ville de Bratislava à pied pour nous rendre à l'institut culturel bulgare pour assister au vernissage d'une exposition photos sur Paris. L'exposition est particulière car si les photos sont sur Paris, elles portent aussi largement sur des éléments d'intimité de la gent féminine.

Après cet instant un peu particulier, nous retrouvons la résidence de l'ambassadeur où ce dernier a invité pour une rencontre amicale les chefs d'entreprises français installés en Slovaquie : je rencontre quelques personnages très intéressants, tel le patron d'Orange Slovaquie. Il y a surtout un concitoyen qui se fait fort de nous faire visiter la route des vins slovaques à l'automne prochain. L'ambiance est très détendue, notamment avec l'ambassadeur et sa petite équipe qui semble heureuse de nous accueillir et qui a fait beaucoup pour que ce voyage soit une réussite.

A 22h30, nous sommes de retour à l'hôtel où notre petit groupe d'égarés ressent l'impérieuse nécessité de vérifier si l'impression de la veille est exacte quant à la qualité de la bière slovaque.

Jeudi 8 mars 2018

A 8 heures tapantes, nous sommes dans le hall de l'hôtel avec nos bagages. Nous partons visiter l'usine PSA de Trnava à 45 minutes de la capitale. Le site est immense et emploie 4 500 personnes. Avant de visiter la ligne de production, nous avons plus d'une heure d'entretien avec le directeur français du site qui est absolument remarquable. Nous apprenons d'ailleurs un élément essentiel : le coût de production est en Slovaquie près de 50% inférieur à ce qu'il est en France.

Avec l'installation de trois grands constructeurs mondiaux et bientôt un quatrième dans ce pays de 5,5 millions d'habitants, la Slovaquie est devenue le premier producteur mondial de voitures par habitant.

A peine nos chaussures, nos blouses et nos casquettes de sécurité rendues, nous repartons pour le parlement à la rencontre des députés slovaques du groupe d'amitié Slovaquie-France. Manque de chance, une alerte à la bombe a eu lieu au Parlement et notre déjeuner est reporté dans une belle salle du château emblématique de la ville, voisin du conseil national. Nous sommes accueillis par quatre députés, la réunion est présidée par une jeune universitaire d'une trentaine d'années ayant fait une partie de ses études à Paris et qui s'exprime dans un français magnifique. Notre président est assis face à notre collègue et trouve ce repas charmant. En ce qui me concerne, j'ai pour vis-à-vis l'ancien ministre de la défense de Slovaquie avec qui les échanges en anglais sont extrêmement chaleureux. Il y a en revanche dans la délégation un député communiste grand admirateur de Poutine et de son action en Syrie avec lequel nous aurons un petit échange tendu même si en aparté, nous en sourirons après le repas. Au-delà de la partie protocolaire, ce moment restera comme l'un des plus agréables : le repas est délicieux, le vin aussi. Mais l'ambiance a surtout été provoquée par une tradition locale qui veut que nous commencions par trinquer avec une eau de vie à la poire qui a fait rougir quelques visages au moment de l'apéritif.

15 heures : nous sommes au ministère de l'Économie pour une rencontre avec un jeune ministre pas peu fier de sa fonction. Notre président posera d'ailleurs une question un tout petit peu maladroite et peut-être mal traduite qui lui vaudra une réponse assez acide. Dès l'entretien terminé, nous fonçons vers une entreprise qui développe une nouvelle technologie de puits géothermiques profonds à base de foreuses au plasma. Elle souhaite avoir des contacts en France et cherche à identifier les projets d'Électricité de Strasbourg : je promets de les mettre en contact avec le directeur de cette entreprise que j'ai rencontré il y a quelques jours à peine.

Une fois cet entretien terminé, nous saluons les deux diplomates qui nous accompagnent, nous changeons de camionnette et repartons pour l'aéroport de Vienne d'où nous devrions revenir avec Air France. Là, surprise, l'avion est surbooké et l'une de mes collègues est mise d'autorité sur liste d'attente. Que faire ? Aller protester, dire que nous sommes députés ? Nous attendons et restons discrets... Au final, plusieurs personnes rateront leur avion suite à des grèves en Autriche – cela n'arrive pas qu'en France... - nous pourrions donc tous rentrer, je suis le seul à être surclassé. Là où mes collègues auront un petit sandwich, je bénéficierai d'un repas amélioré, j'avoue ne pas détester quelques éléments de confort.

A 23h30, nous arrivons enfin à Paris, encore une fois épuisés. La valise de notre collègue du Nord est cassée et celle de notre collègue de Normandie est finalement restée en Autriche. On finira par l'appeler « le chat noir de notre groupe ». Au final, nous trouvons un taxi de grande capacité qui nous amène tous les cinq : quatre députés et le collaborateur de notre président.

Il est minuit bien sonné quand j'arrive dans mon bureau à l'Assemblée : j'ouvre mon lit, refais ma valise, travaille une petite heure sur les documents qui ont été gentiment posés sur mon bureau avant de fermer les yeux pour 4 heures de sommeil bien mérité. Je me lèverai le lendemain pour prendre le train pour Strasbourg et rejoindre directement le bureau parlementaire en ayant à l'esprit les 48 heures slovaques, particulièrement denses et riches en informations diverses. Bientôt, nous accueillerons une délégation slovaque à Paris, cela dit j'espère bien un jour aller visiter leur route des vins.

Lundi 12 mars 2018

Le fait de ne plus être maire ni président de communauté de communes me laisse du temps libre. Ce matin, je vais voir Jean-François Copé dans sa mairie de Meaux. A 10h30, j'arrive Gare de l'Est, laisse ma valise à Eric (on ne mesure pas l'inconvénient que représente la disparition des consignes dans les gares). De là, je reprends un train de banlieue vers Meaux : 40 minutes pendant lesquelles trois voyageurs venus de l'Est harcèlent littéralement les passagers pour obtenir une pièce.

J'arrive à Meaux en avance et en profite pour visiter la vieille ville et voir la cathédrale malheureusement fermée. Jean-François a reculé l'heure de notre rencontre, devant se rendre aux obsèques d'un proche. Il me raconte quelque chose d'hallucinant : le corps était bien là, mais pas dans le bon cercueil, la famille a très mal vécu cet instant, ce que l'on peut tout à fait comprendre.

A 12h30, nous nous retrouvons dans le bureau du maire de Meaux, j'ai le plaisir de voir mon collègue député Jean-François Parigi qui est spécialement venu me saluer. Nous partons immédiatement au bistrot en face à la mairie où nous déjeunons en tête-à-tête et parlons politique. Jean-François est très pondéré, loin du jeu de rôle de chef de parti qui se devait d'être toujours cassant dans ses prises de position et qui au final abîmait son image.

Meaux est une ville d'une cinquantaine de milliers d'habitants : d'un côté la vieille ville, assez bourgeoise. De l'autre, des dizaines d'immeubles regroupés dans de grands ensembles où la qualité de vie pose question.

Depuis son élection comme maire en 1995, Jean-François a rasé et reconstruit plus de la moitié de ces immeubles, créant de petits collectifs mélangeant logements sociaux et accession à la propriété, y mettant des espaces verts, des commerces, des lieux de rencontres, un centre culturel. Nous nous baladons au milieu de ces nouveaux ensembles et je vois les gens qui viennent spontanément saluer leur maire, demander à faire des photos avec lui. Il y a ici 27 nationalités différentes.

Nous sommes à quelques dizaines de minutes de Paris et jamais les journalistes n'ont eu la curiosité de venir regarder le travail fait ici alors qu'ils dézinguaient dans les rédactions l'homme, en le caricaturant jusqu'à l'extrême.

Deuxième étape de notre visite, la salle vidéo de la police municipale. Meaux a 80 policiers municipaux et 200 caméras. On me montre le travail fait en direct mais aussi quelques images où l'on voit des armes sur la voie publique, des coups de feu entre bandes rivales, ou le courage physique nécessaire de la police municipale face à des vols ou des agressions.

L'insécurité a baissé de 50% à Meaux et dans cette ville, le taux d'élucidation des affaires est l'un des plus élevés de France. Longtemps, je n'étais pas favorable aux caméras, avant d'en installer quelques-unes à Molsheim. Mais quand dans une ville s'installe la violence extrême, il faut tout faire pour protéger ses concitoyens.

Troisième visite, le musée de la Grande Guerre. Copé a écrit un ouvrage sur la bataille de la Marne. Il a aussi pu racheter une formidable collection privée d'objets de la Première Guerre mondiale qui risquait de partir aux États-Unis. L'agglomération, grâce au soutien de l'État, a pu construire un bâtiment de 30 millions d'euros pour présenter cette collection. Pendant une heure et demie, la conservatrice du lieu m'expliquera le choix muséographique et les paris techniques faits pour créer ce lieu que je conseille à chacune et chacun.

Je prendrai le train en gare de Meaux pour rejoindre la capitale : c'est un direct, il ne mettra que 20 minutes.

Mardi 13 mars 2018

Après la réunion de groupe et les questions au Gouvernement, nous abordons enfin la grande loi de la mandature en commission de la défense : la loi de programmation militaire pour 2019-2025.

Nous y passerons la fin d'après-midi, la soirée et une partie de la nuit jusqu'à deux heures du matin. La loi est présentée par le Gouvernement. Dans un premier temps, chaque député de la commission peut présenter des amendements qui font l'objet d'un avis du rapporteur (qui n'est autre que le président de notre commission) puis du gouvernement représenté par la ministre des Armées Madame Parly et par sa secrétaire d'État Madame Darrieussecq.

A 20h30, nous faisons une pause dîner. La commission de la défense se réunit dans un très beau bâtiment en dehors de l'assemblée, situé juste en face de l'hôtel de Brienne où se trouvent les bureaux de la ministre des armées. C'est dans ces très beaux salons en compagnie des deux ministres que nous bénéficions des prestations très protocolaires et fort sympathiques proposées par la République à ses hôtes. Je revois ici les bureaux du Général de Gaulle lors de la Libération et de Clémenceau pendant la Grande Guerre qui sont restés comme les témoignages d'un passé glorieux.

Ces séances qui durent des heures et qui ne respectent en rien le droit du travail (preuve que les parlementaires ne seront pas assimilables à un statut privé) sont de longues épreuves tantôt passionnantes, mais souvent très ennuyeuses.

Je me couche à 2 heures et demie du matin et trouve le sommeil en une fraction de seconde.

Mercredi 14 mars 2018

6h50 : le réveil sonne. Il est peu de dire que je n'ai qu'une envie, faire une grasse matinée. Et pourtant, à 8 heures, nous sommes une dizaine à aller prendre le petit-déjeuner avec le ministre de l'Agriculture Stéphane Travert. Ancien député socialiste, il a senti le vent tourner et en a pleinement bénéficié. Il nous accueille avec sympathie, notre sujet du jour est l'exportation de billes de chêne vers la Chine, exportations qui nous reviennent souvent sous forme de produits transformés, mais exportations qui privent notre industrie d'une matière première essentielle.

Vers 10 heures, je rejoins la commission de la défense qui a déjà repris son travail. L'ambiance est très différente de la veille. Bon enfant hier soir, je sens immédiatement une tension : une passe d'armes vient d'avoir lieu entre un député marcheur, ancien socialiste, très donneur de leçons et notre président de groupe LR Charles de La Verpillière, un homme d'une grande éducation, toujours profondément respectueux. Le président de la commission, hier soir si charmant, est cassant. La ministre, qui comme nous a très peu dormi, est visiblement très fatiguée. Les heures de sommeil qui manquent pèsent sur l'ambiance et la qualité de travail.

Jeudi 15 mars 2018

Je clos ce matin mes comptes de campagne. L'Etat a mis neuf mois pour me rembourser et pourtant je suis l'un des premiers députés à l'être, la comptabilité de mon mandataire financier Gilbert Steck ayant été irréprochable. Au final, j'en suis pour 7000 euros de ma poche, ce qui n'est pas rien.

Cet après-midi, grand moment de bonheur : je suis chez Bugatti Autos où je suis accueilli par le nouveau patron, Monsieur Winkelmann. Pendant plus d'une heure et demie, cet homme brillant, ancien PDG de Lamborghini, m'expose ses projets pour la marque et pour notre site. Etant le premier élu qu'il reçoit, j'ai les yeux qui pétillent. Il y a une vingtaine d'années, nous nous sommes battus comme des fous, et moi le premier, pour accueillir cette entreprise dans le scepticisme général. On nous promettait alors trente emplois. Il y en a, ici, aujourd'hui 103. La Veyron ne devait jamais marcher, elle a été un succès. La Chiron qui lui a succédé casse la baraque.

C'est toujours avec émotion que je reviens sur ce site dont j'ai signé la vente et dont nous avons posé la première pierre. Grâce à lui et à Bugatti, toute notre région rayonne aux quatre coins du monde.

Vendredi 16 mars 2018

Le préfet est accueilli par notre sous-préfète Clara Thomas. Elle l'a invité sur le site du fort de Mutzig qui doit être racheté par la communauté de communes. J'admire profondément le travail de Bernard Bour et des bénévoles qui depuis trois décennies œuvrent sans relâche pour sauver cet extraordinaire patrimoine. Quel bonheur de revoir ce lieu qui, entre chaque visite, évolue et progresse.

Dans la foulée, direction Bugatti Autos, que je retrouve pour la deuxième fois en 48 heures.

Lundi 19 mars 2018

Dans le cadre de ma nouvelle mission de président du groupe d'études sur la filière bois, je reçois en Alsace une forte délégation d'Eco-Mobilier qui collecte la taxe de recyclage pour les meubles. Après une présentation de l'organisme, nous visitons l'usine Alsapan de Marlenheim qui fabrique du parquet puis l'usine du groupe à Erstein qui fabrique du mobilier, principalement pour Ikea.

Je suis impressionné tant par l'investissement que par la jeunesse de la dirigeante, Madame Cécile Cantrelle qui nous accueille avec gentillesse et professionnalisme. Je note qu'à Erstein, je reconnais un ouvrier molsheimien sur la chaîne qui me demande pourquoi je les ai abandonnés en tant que maire.

Plus tard dans l'après-midi, nous visitons à Dahlenheim l'entreprise Escalier Simon dans le cadre d'une manifestation organisée par la Chambre des Métiers. J'aime beaucoup ce couple d'artisans réputés pour leur compétence, à laquelle j'ajouterais l'humour et la gentillesse.

En ouvrant un placard, la patronne me montre une photo vieille d'une bonne dizaine d'années où nous étions tous les trois au salon du travail manuel, décontractés et dans la sympathie partagée. Je ne m'attendais pas à trouver ma binette dix ans après dans une armoire des bureaux de l'entreprise, mais j'avoue que cela me fait bien sourire.

Mardi 20 mars 2018

Ça y est, on y est : après des dizaines d'heures d'auditions, on aborde enfin la loi de programmation militaire en séance. Je suis l'un des deux orateurs du groupe en discussion générale. Cette loi est étonnante. Elle va globalement dans le bon sens mais elle est parsemée de tellement de petits arrangements, de ruses diverses, que cela finit par nous agacer. Je dirai tout cela en parlant de « ruses de sioux » et de « petite cuisine ». Sur le fond, je ne serai pas démenti.

Cela dit, ma conclusion – et je voulais qu'il en soit ainsi – fait sourire sur tous les bancs en rappelant que les sioux des grandes plaines ont été battus par les Tuniques Bleues et que l'Histoire se répète bien souvent. Je pense qu'on peut dire les choses, même désagréables, sur un ton parfois léger. En tout cas, cela nous permet de partager plus facilement.

Mercredi 21 mars 2018

La matinée aura été une matinée de travail au bureau et l'après-midi commence par les questions au Gouvernement. Horreur ! Madame Belloubet, ministre de la justice, qui n'a jamais été élue, répond au sujet du droit d'amendement des parlementaires que le Gouvernement veut limiter, qu'il convient de choisir la qualité plutôt que la quantité. Il ne pouvait y avoir de phrase plus méprisante pour notre travail. Le président de l'Assemblée, si donneur de leçons, ne trouve aucun mot pour défendre le travail des parlementaires. Immédiatement, les communistes, la France Insoumise, les socialistes, les Républicains, les indépendants et même les députés d'extrême-droite quittent l'hémicycle en signe de protestation. La majorité reste seule dans un ridicule de situation dont elle commence à être experte.

Après la séance, nous reprenons nos travaux sur la loi de programmation militaire. Je serai l'orateur du groupe pour un rappel au règlement suite à l'intervention de la Garde des Sceaux. Heureusement, la ministre des armées saura trouver des mots sages qui nous conduiront sur le chemin de l'apaisement.

Demain, c'est grève de la SNCF, d'Air France et même des contrôleurs aériens. J'ai rendez-vous vendredi matin à 8h30 chez le Préfet Marx pour une heure de tête à tête sur l'avenir institutionnel de l'Alsace. Hors de question de manquer cela.

Je développe donc trois stratégies pour rentrer :

- 40% des TGV fonctionnent mais sans réservation de place : j'essaierai de monter à bord de l'un d'eux ;
- Le service des transports m'a réservé le dernier billet d'avion disponible sur le vol de 20h30 entre Orly et Mulhouse ;
- Si rien n'est possible, Eric mon attaché de Paris m'amènera en voiture jusqu'à Sainte Menehould où l'attaché en circonscription, Jean, devrait venir me chercher avec ma voiture.

L'agent du service des transports est vraiment très sympa et se met en quatre pour répondre à toutes mes questions entre deux interventions que je fais dans l'hémicycle au cœur de la nuit.

Vers 1h20, la séance est enfin levée, nous nous dirigeons tous vers la buvette. Un collègue En Marche paye un coup pour fêter son anniversaire. Les députés Les Républicains terminent la soirée avec une Chartreuse sauf deux d'entre nous qui préfèrent un lait fraise, ce qui provoque une hilarité générale. La ministre Florence Parly fait le tour de tous les parlementaires présents pour trinquer avec eux. Nous discutons quelques instants de cette longue après-midi : nous avons été dans l'hémicycle de 15h jusqu'à 20h et de 21h30 jusqu'à 1h20, soit près de 9 heures. Je confirme une fois de plus que l'hémicycle est inconfortable et laisse peu de place pour les bien-portants...

C'est la deuxième nuit où je me retrouve dans mes draps après deux heures du matin. Lorsqu'Eric arrivera au bureau à 7h le lendemain, étant venu en voiture, je me pose une question : ne serait-il pas temps de créer un syndicat de députés...

Jeudi 22 mars 2018

Nous poursuivons le travail sur la loi de programmation militaire, mais une seule question nous agite tous : comment rentrer chez nous ?

Après 18 interventions dans l'hémicycle, je décide de tenter train de 13h55. Si cela ne marche pas, je prendrai le plan B ou le plan C, mais ce soir je serai dans mon lit. J'ai préparé 5 amendements que je ne pourrai soutenir, notamment sur l'éligibilité des militaires, et sur les anciens combattants, et cela me rend malheureux. Mais tant pis. A 13 heures tapantes, je suis dans le métro, direction la Gare de l'Est.

C'est devant cette gare que la CGT a organisé sa grande manifestation parisienne. Pas de pot, l'accès direct à la gare est fermé, il faut sortir de l'autre côté du boulevard, ce qui m'oblige à traverser toute la manifestation : odeur de saucisses et décibels garantis. Si ça se trouve, je vais être comptabilisé avec les manifestants, ce qui serait un comble.

Lorsque je m'extrai enfin de ce groupe de cheminots en colère au demeurant assez important, je vois une touriste asiatique éberluée qui photographie et filme cela dans tous les sens. Ça doit être une première pour elle, c'est une habitude pour nous.

J'arrive enfin devant le quai où le train est annoncé. De nombreux agents SNCF en gilet jaune empêchent l'accès, les réservations n'ayant pas été possibles, c'est un immense bordel. Je me sens mal parti dans cette affaire et là, miracle, parmi les gilets jaunes, je vois un conseiller municipal de Molsheim, Patrick, qui m'offre malgré la situation, un sourire plein de sympathie. Ingénieur chez SNCF Réseau, il est sur le pont en cette journée si difficile pour les agents non-grévistes.

Grâce à Patrick, j'accéderai au train dans de bonnes conditions, soulagé de le voir partir et arriverai à une heure sympathique au bureau pour poursuivre ma journée de travail.

Vendredi 23 mars 2018

Pour rien au monde, je n'aurais raté ce rendez-vous chez le préfet au cours duquel je lui remets mes propositions pour l'organisation institutionnelle de l'Alsace dans le cadre fixé par le Président de la République. Je suis parti à 7 heures tapantes de chez moi pour un rendez-vous à 8h30. Je suis à 8 heures dans la salle d'attente, quelques instants après le Préfet vient me chercher pour un petit-déjeuner en commun et un échange de plus d'une heure.

Je peux lui expliquer chaque point, j'ai le sentiment d'être toujours écouté et souvent approuvé.

A 10 heures, je vais voir le directeur de la clinique Rhéna pour aborder les problèmes juridiques et financiers de cet important établissement qui soigne et emploie des gens de notre circonscription. J'apprends que le directeur que j'avais rencontré avec Eric Woerth pour une visite de chantiers il y a un an et demi est originaire de Scharrachbergheim.

Il est 12 heures, ma prochaine réunion est encore à Strasbourg, avec les directeurs d'établissements privés à but non-lucratifs pour personnes âgées (FEHAP). Que faire ? En sortant de la clinique, je vois que je suis à quelques centaines de mètres du Pont Kehl. J'ai une heure et demie devant moi : je vais me balader dans le centre-ville de Kehl et déjeuner dans un petit restaurant qui fait des plats typiquement allemands : pâtes à la carbonara.

Samedi 24 mars 2018

Au cours du week-end, je ferai treize manifestations publiques. Mais après l'assemblée générale des Anges Rouges et avant de partir pour Ernolsheim, je ramène un concitoyen vers son domicile. Il fait nuit, je roule doucement dans la vieille ville de Molsheim. Et soudain devant mes phares, immobile, une cigogne. Mon voisin me fait remarquer que le bel échassier est sur un passage piéton et qu'il ne saurait donc être question de le brusquer. Je coupe le moteur mais notre cigogne qui devait se trouver bien en cet endroit, refuse ostensiblement de bouger. J'ose un tout petit coup de klaxon, rien. Un peu pressé par le temps, j'enclenche une marche arrière, la contourne et poursuit mon chemin.

Dimanche 25 mars 2018

J'ai une invitation en bonne et due forme pour l'assemblée générale de Rothau en fête, réunion qui se tient au Bar « Au Bon Pêcheur » de Colroy-la-Roche. J'arrive au bar, demande à la patronne où est l'association. Elle me dit que c'était la semaine dernière. Mon invitation est bien pour aujourd'hui : une erreur a dû être commise. Face au ridicule, je paye une tournée à la douzaine de personnes présentes qui s'amuse de la situation. Il y a notamment les deux bénévoles du « sparr club » qui me décrivent l'historique de leur association. Je verrai rapidement des bénévoles de Rothau en fête qui ont commis cette petite erreur de date. Je ne leur en veux absolument pas car ils ont eu la gentillesse de m'inviter, j'ai rencontré des habitants de Colroy et au retour, je me suis arrêté à la boulangerie de Rothau pour acheter une baguette fraîche et deux délicieux éclairs à la vanille.

Mardi 27 mars 2018

Jean-Pierre Door est revenu. Jean-Pierre est un collègue du Loiret dont l'élection a été invalidée. Il voulait que ce mandat soit le dernier et cette invalidation lui a fait très mal. Énergique comme personne, compétent sur les questions sociales, il avait un petit handicap, celui de son âge : il a 75 ans. Il a été extraordinairement bien réélu et j'en suis très heureux.

Dans son propos, il me remercie parmi d'autres pour avoir demandé à tous les collègues du groupe d'envoyer un petit chèque de soutien et un mot d'amitié. Nous étions 101 dans le groupe comme les 101 dalmatiens. Nous sommes désormais 102 et l'ambiance n'a jamais été aussi bonne et agréable qu'actuellement.

On a souvent l'impression que la politique n'est affaire que d'individualisme et d'intérêt personnel, mais il y a parfois beaucoup d'amitié et d'humain.

11h45 : je saute dans un taxi et vais à l'autre bout de Paris au siège de la DGSE. L'accès aux lieux est incroyablement sécurisé, il s'agit là des services secrets français. Il faut au moins 10 minutes pour passer les différents contrôles de sécurité que je n'ai encore jamais vu d'aussi stricts qu'ici.

Je suis accueilli par un général et deux colonels avec lesquels je déjeunerai. Une fois de plus, cela me permet de découvrir des aspects nouveaux que ma fonction me permet d'effleurer.

18h05 : après les questions au Gouvernement et le vote de la loi de programmation militaire, nous sommes entassés à quatre dans un taxi pour le Sénat. Notre collègue André Reichardt qui travaille depuis fort longtemps sur le droit local a eu une idée remarquable : introduire le droit local dans la Constitution afin de le sauver et de le moderniser. Il a invité tous les députés et sénateurs d'Alsace-Moselle pour une réunion de travail sur ce sujet absolument essentiel. Nous aboutissons assez rapidement à une conclusion et nous mettons d'accord sur une démarche. Cela dit, nous sommes tous un peu amers car un seul sénateur mosellan est présent, une seule sénatrice marcheuse est présente, aucun député de ces deux catégories n'a fait le déplacement. Si nous voulons avoir une chance d'aboutir, il faut que nous soyons tous unis sur cette question.

Mercredi 28 mars 2018

9h30 : commission de la défense. Nous étudions une proposition de loi présentée par Les Républicains, en l'occurrence mon collègue de Saint Malo Gilles Lurton. Gilles a fait un travail formidable. Pour résumer les choses : le 19 mars 1962, les accords d'Evian sont mis en œuvre et officiellement les combats s'arrêtent en Algérie. Mais la présence française y sera nécessaire jusqu'en 1964. 535 soldats français y perdront la vie après les accords d'Evian, des milliers seront blessés. Mais comme la paix est officiellement déclarée, ils ne bénéficieront pas de la carte des combattants et des gratifications ou pensions qui s'y rattachent. Tous les candidats aux élections présidentielles ont dit vouloir corriger cette injustice, y compris le président Macron. Parce qu'elle vient de l'opposition et bien qu'elle soit soutenue par tous les groupes d'opposition, la majorité MoDem-LREM s'oppose à l'adoption de ce texte, nous laissant entrevoir que la majorité déposera elle-même une proposition de loi. Dans cette affaire, le Gouvernement ne peut pas accepter l'idée qu'un député d'opposition puisse se glorifier d'avoir obtenu quelque chose pour les anciens combattants, il faut que ça vienne de la majorité. Et dire que ces gens parlent de nouveau monde.

Nous sommes pressés d'aller aux Invalides, la parole n'est donnée qu'aux représentants des groupes. Nous allons rendre un bel hommage à un seul homme alors que nous manquons juste de respect pour 535 morts, pour des blessés et pour toute une génération qui a fait son devoir. Quel contraste !

L'agenda de ce matin est profondément modifié par l'hommage national rendu au lieutenant-colonel Arnaud Beltram, assassiné par un terroriste islamiste. Mon cœur balance : évidemment, cet homme est un héros, évidemment lui rendre un hommage national est essentiel, évidemment pour sa famille nous nous devons d'être là.

Cela dit, je souhaiterais qu'au-delà de l'homme, on parle aussi de son engagement, de ses valeurs, de ses idées, à l'heure où on vote des lois dignes d'un bol d'eau tiède sur la sécurité ou sur l'immigration.

Je ne sais si j'ai le droit de dire ce que je pense, mais la mort de cet homme extraordinaire est aujourd'hui « bien pratique » et quoi qu'il en soit, les réactions me laissent une part de doute.

Nous partons à pied pour les Invalides. Il pleut, il fait froid. Sous le chapiteau des parlementaires se sont formés 12 rangs successifs. Je suis au dernier rang et je ne verrai rien de cette cérémonie pourtant émouvante. J'aurai une pensée profonde, une prière pour cet homme, sa famille, et pour toutes les victimes du terrorisme. En cet instant, le président de la République lit un discours de très grande qualité. Le ton et la voix sont justes, c'est un beau moment.

Cela dit, plus d'une heure et demie debout, les pieds sur un sol froid et humide, ne m'est pas très agréable. Personne d'ailleurs ne se plaint. Par deux fois la Marseillaise sera jouée et chantée par un chœur de parlementaires qui bat à l'unisson. Au cours de ces instants, un de nos collègues fait un malaise : une équipe du Samu intervient, plus de peur que de mal.

Nous revenons à pied à l'Assemblée. Les collègues qui vont vers le 101 de la rue de l'Université ont une entrée un peu particulière : un sas individuel à double ouverture/fermeture. Bien sûr une queue se formera : il faudra une dizaine de minutes pour entrer dans le bâtiment. Je vois une de nos collègues de la majorité dépasser discrètement l'ensemble de ses collègues : quelle petitesse...

L'après-midi, nous avons une réunion avec le syndicat français du bois qui s'oppose aux scieurs pour les exportations du chêne. Je découvre de plus en plus le sujet, il est sportif !

A 20h25, je suis à la gare de l'Est pour prendre le train qui partira avec 25 minutes de retard. Autrefois, la politique de l'Alsace se faisait dans les salles d'embarquement d'Entzheim, de Bâle-Mulhouse et d'Orly. Aujourd'hui, elle se fait sur les quais de gare des TGV. Je rencontre François Bouchard, ancien directeur des services de la communauté urbaine de Strasbourg, de la région Alsace puis de la région Grand Est, dont Jean Rottner vient de décider de se passer. Face à une situation douloureuse, l'homme est élégant. Chapeau !

Quand ça ne veut pas, ça veut pas. Le train arrive bien tard à Strasbourg, avec une demi-heure de retard. Ma voiture est au sommet du parking, à l'air libre au 10^{ème} étage. Les trois ascenseurs sont en panne. Je vais donc me taper dix étages, ma valise dans une main, ma mallette dans l'autre. J'ai depuis quelques semaines un abonnement OpenGo : le système est formidable, la plaque est détectée, la barrière s'ouvre sans prendre de ticket et sans passer aux caisses à la sortie. Ce soir, pour une raison inconnue, alors que je suis exténué, la barrière refuse de s'ouvrir. J'appelle la permanence radio par l'interphone. Les minutes sont longues avant qu'un opérateur veuille bien me répondre. Quel est votre numéro d'immatriculation ? Je n'en sais rien ! Il faut que je manœuvre ma voiture pour pouvoir sortir et aller lire le numéro de plaque à l'arrière. Si le ridicule tuait, ce soir je serais mort. Au bout d'un quart d'heure, mon sympathique interlocuteur me dit enfin : « *Pas de souci Monsieur, je vous ouvre la barrière !* » Je suis enfin soulagé, il n'est pas loin de minuit quand j'arrive chez moi...

Vendredi 30 mars 2018

C'est le week-end de Pâques. Il va durer quatre jours. J'ai pris une décision : je vais m'enfermer comme un moine pendant quatre jours chez moi avec un seul objectif : écrire ce petit livre sur l'Alsace que je veux pondre depuis un an.

Je suis incapable d'écrire pendant que je travaille, je voudrais le faire pendant les vacances mais dès que j'en ai l'occasion, je pars en voyage. Tant pis pour les bons petits plats ou le week-end en famille ou entre amis, je me donne quatre jours pour écrire, j'y arriverai.

Lundi 2 avril 2018

En me concentrant, j'ai réussi à écrire la première mouture de ce satané livre. Il ne manque que quelques pages à la fin pour réussir ce que je souhaitais faire. Atteindre cet objectif est au final quelque chose d'assez agréable mais j'avoue que quatre jours de vie de moine suffisent amplement, et je ne suis pas demandeur de deux jours supplémentaires.

Mardi 3 avril 2018

J'ai noté dans mon agenda des grands « G » : jours de grève de la SNCF. Mardi et mercredi sont jours de grève. Je devais aller mardi matin tôt à Paris. Mercredi soir, je devais me rendre à Lyon et rentrer en Alsace jeudi matin. Pour la première fois, je décide d'aller à l'Assemblée en voiture. Heureusement, nous avons une facilité extraordinaire : celle d'avoir un garage accessible sous l'Assemblée. Le voyage se passe très bien. Comme je vais à Sélestat le matin, je passe par le tunnel de Sainte Marie et prends la nationale 4. Je suis effaré par le nombre de radars automatiques que je rencontre. L'automobiliste est devenu un vrai lapin dans le viseur du radar chasseur. Je suis encore plus effaré par l'état minable dans lequel se trouve la chaussée de cette nationale tellement fréquentée. C'est ça la France ?

Après un orage violent, je finis par arriver à l'Assemblée sans aucune difficulté grâce au GPS. Bien qu'assez fatigué, je vais en commission du développement durable où on étudie la réforme ferroviaire. La salle est bondée, je regarde autour de moi et suis, me semble-t-il, le seul parmi tous les protagonistes à avoir connu la précédente réforme de 2014 qui devait déjà sauver le système ferroviaire et faire faire des économies à la France. Aucun bilan n'est fait de cette réforme. Le train avance si j'ose dire.

Le Gouvernement a décidé de procéder par ordonnance, ce qui ne me choque pas. En revanche, on avance en marchant : nous avons un texte que le Gouvernement amende au fil de l'eau. Je crois que cela ne s'est jamais vu, en tout cas à ce point. Je suis surpris, tout cela sent un peu le bricolage et la précipitation. Je pose une question à la ministre, Madame Borne, que j'avais interrogée lors de son audition pour devenir présidente de la RATP il y a quatre ans.

Les surcoûts d'exploitation du système ferroviaire sont de 30% par rapport à ceux des pays voisins. Le statut de cheminot étant la base de tout, je lui demande quelle est la part de ce statut dans le surcoût. Je suis persuadé qu'elle sera incapable de me répondre. Eh bien non ! 8%, soit un peu moins d'un tiers du surcoût. Voilà une réponse claire. Bravo madame la ministre !

Mercredi 4 avril 2018

A 11 heures, nous installons le groupe d'études sur la filière Bois mais ce matin à 8 heures, petit-déjeuner de parlementaires avec les propriétaires de forêts. Ce groupe me prend décidément beaucoup de temps.

En analysant le courrier au bureau, je reçois une invitation à me rendre en Iran. Je vais étudier cela de près.

Cet après-midi, j'ai un vrai dilemme : à 16h30, nous auditionnons le Centre National d'Etudes Spatiales (CNES) en commission de la défense. Les questions spatiales me semblent très intéressantes. Irai-je en commission ou est-ce que je rentre en voiture ? Quoi qu'il en soit, je serai absent à la réunion en mairie ce soir. Au final, je resterai en commission.

11 heures : installation du groupe d'études sur le bois. Nous sommes une bonne quarantaine de personnes présentes. Les deux coprésidents sont désignés par leur groupe. Nous choisissons des vice-présidents et des secrétaires. L'ancien ministre de l'agriculture Stéphane Le Foll fait visiblement la gueule : député d'opposition, il voulait être coprésident de ce groupe. Il m'envoie un scud en me disant publiquement qu'il connaissait ce sujet par cœur et que c'est moi qui avais été choisi. Je laisse passer, décidant de ne pas m'offusquer de la mauvaise humeur de celui qui vient d'être battu à l'élection de premier secrétaire du parti socialiste. Il quittera la réunion une heure et demie plus tard, avant la fin de celle-ci et viendra me saluer chaleureusement : l'incident est clos, nous travaillerons bien ensemble et objectivement, il connaît très bien le dossier.

Chose rigolote : avant la réunion, je rencontre pour la première fois l'agent qui s'est proposé pour être le secrétaire administratif du groupe. L'ensemble du personnel de l'Assemblée est sollicité. Aux Terres Australes, j'avais une jeune administratrice adjointe et là, dans un premier temps, nous n'avions personne. Jusqu'à ce qu'un jeune homme se propose. J'avais été sidéré de sa fonction : responsable de l'argenterie de l'hôtel de Lassay, c'est-à-dire de la présidence de l'Assemblée nationale. La personne est jeune, tout à fait sympathique. Il a fait une fac de psychologie. Pour financer ses études, il a beaucoup travaillé dans la restauration et c'est par ce biais qu'il s'est présenté pour être responsable de l'argenterie. Pour élargir son horizon, il a proposé sa candidature à cette mission et nous en sommes, avec mon collègue, très satisfaits.

Après la réunion, nous invitons avec mon coprésident nos deux attachés et l'intervenant à déjeuner. Il serait naturel d'inviter notre secrétaire administratif. A notre plus grande surprise, il refuse, arguant que ce ne serait pas courtois pour ses collègues de se faire servir par eux.

19 heures : ma voiture est chargée des anciens ordinateurs du cabinet parlementaire parisien qui seront donnés au club informatique de Ranrupt. Je quitte l'Assemblée à l'heure de pointe pour rentrer en voiture en Alsace. Les sites évoquant le trafic routier disent qu'il faut une heure et quart pour sortir de Paris. Le circuit est simple : boulevard Saint Germain puis traversée de la Seine à hauteur de l'île de la Cité, puis longer la Seine via Bercy en direction du périphérique et de l'autoroute de l'Est. Il me faudra bien une heure pour rejoindre celle-ci. Mais avant de partir, je n'ai pas pensé à une mesure essentielle : faire un dernier pipi. Et bien sûr, au bout de quelques minutes, l'envie naît et devient vite obsessionnelle dans les bouchons. Arrivé à Bercy, je me dis qu'on y vide plus facilement son portefeuille que sa vessie. Sur la cinq voies en direction de l'autoroute de l'Est, quand la circulation devient fluide, je me dis que l'instant du soulagement approche. Malheureusement, non loin de Mickey et de Disneyland, nouveau bouchon sur la voie rapide. Et enfin, apparaît au loin le logo d'une station Total. Je clignote, sors de l'autoroute, me gare, traverse comme une fusée la station. Je n'imaginai pas qu'un tel instant pouvait me faire autant de bien. Les cheminots devraient quand même penser aux vessies de leurs concitoyens.

Jeudi 5 avril 2018

Réunion ce soir avec l'Initiative Citoyenne Alsacienne dans la belle salle de la mairie de Mutzig. Une bonne centaine de personnes sont là, je remercie les agents de la SNCF grâce à qui j'ai traversé deux fois toute notre grande région en voiture en allant à Paris par la Nationale 4 puis en revenant par l'autoroute de l'Est. Cinq heures entre les bords du Rhin et quasiment la banlieue parisienne. Grâce à la grève des cheminots, j'ai pu matérialiser la folie de ce territoire. Rires dans la salle lorsque je remercie les cheminots.

Samedi 7 avril 2018

Au cours de ce week-end, je répondrai à seize invitations, allant de Zellwiller à Wasselonne et de Duttlenheim à Schirmeck.

A la maison multi-associative de Molsheim où sont logés les scouts, je tombe sur le groupe des louveteaux, les plus jeunes de nos scouts. Ils sont originaires d'un rayon de 20 kilomètres autour de Molsheim. Je les salue tous, ils sont près de 25. Tout d'un coup, j'entends un des enfants dire à un autre : « *C'est qui ?* » Du coin de l'œil lui répondre d'un air inspiré : « *Mais c'est l'ancien maire de Molsheim !* » et le premier de lui répondre : « *Mais il n'est plus maire ?* » Encore une fois, c'est bien le maire qui a marqué le territoire, c'est d'ailleurs drôle : on ne dit jamais que je suis un ancien conseiller départemental, et plus rarement encore que je suis ancien président de communauté de communes.

J'ai connu un moment ridicule : samedi après-midi, j'ai un trou dans mon agenda d'une heure trente. Je rentre chez moi et m'endors quelques instants. Vers 19 heures, je pars pour Niedernai où le Lions Club organise une soirée caritative en faveur des aveugles. J'ai prévu de rester une heure puis je vais à l'église protestante de Molsheim écouter les magnifiques voix du Piémont avant de terminer la soirée à Duttlenheim pour entendre la fin du concert de la musique Alsatia, un ensemble impressionnant par le nombre de personnes qui le composent et par la jeunesse de nombreux musiciens. Bref, j'arrive vers 19h20 à la salle des fêtes du Landsberg à Niedernai et veux payer ma soirée. Et là, malheur : je n'ai pas mon petit portefeuille : la manifestation a commencé et j'ai prévu de rester une heure : faire l'aller-retour me prendrait 35 à 40 minutes. Je suis comme un c*****n à la caisse où la personne me laissera gentiment passer contre un engagement d'envoyer un chèque. A peine assis à ma table, je me sens gêné : des billets de tombola vont être proposés, les boissons sont vendues en sus : tant pis, on trouvera bien une solution. A l'autre bout de la salle, j'aperçois Esther Sittler, ancienne sénatrice du Bas-Rhin, et son mari que je vais saluer. Esther me dit : « *Laurent j'ai vu que tu avais un problème à la caisse.* » Je lui explique mon problème et son mari, avec gentillesse, me prête instantanément 100 euros. Ma soirée est sauvée, merci !

Lundi 9 avril 2018

A midi, je suis invité à déjeuner au lycée Camille Schneider à l'invitation de deux professeurs Mmes Lacouture et M. Sommer et de la Proviseur, Madame Dominique White. Je reconnais le chef de cuisine qui est de Grandfontaine. Nous déjeunons avec huit élèves qui ont préparé et le repas, et des questions pour l'ancien député Alain Ferry et moi-même. La première question qui m'est posée est : « *Et pour l'Alsace, qu'est-ce qu'on va faire ?* » Et l'élève de nous dire : « *On en parle tout le temps, à la maison comme au lycée.* » Moi qui croyais que la jeunesse ne s'intéressait pas à cette question, je suis rose de plaisir.

Mardi 10 avril 2018

Je passe tout l'après-midi et la nuit jusqu'au-delà de minuit dans l'hémicycle sur la réforme ferroviaire.

Contrairement à la ministre de la défense Florence Parly qui avait bien senti l'hémicycle, la ministre des transports, Elisabeth Borne, n'accepte que peu la contradiction. Le groupe majoritaire nous fait un festival d'autosatisfaction : ce groupe est immense et il suffit au ministre d'appuyer sur un bouton pour qu'ils rejettent des amendements parfois seulement de bon sens. J'ai parfois l'impression que la majorité fonctionne comme une secte avec un gourou, quelques grands-maîtres, et une assemblée de fidèles. Cela ne m'empêche pas d'ailleurs d'avoir beaucoup de sympathie pour de nombreux députés En Marche que je trouve très agréables. Madame la ministre est une polytechnicienne nommée sous Manuel Valls présidente de la RATP. Je m'en souviens bien parce que lors de son audition par la commission du développement durable, je lui avais demandé s'il fallait être obligatoirement énarque ou polytechnicien pour diriger une entreprise publique. Cela avait d'ailleurs créé un peu d'émoi. Aujourd'hui, Madame Borne qui n'a jamais été élue toise les parlementaires et nous fait sentir la supériorité de sa fonction. Dans l'une de ses interventions, elle exécute littéralement les gouvernements qui ont précédé et cible particulièrement le précédent. Je trouve cela indigne de l'ancienne PDG de la RATP qui a bénéficié de tout, n'a jamais protesté de rien, et qui tire à l'arme lourde sur le corbillard.

Mercredi 11 avril 2018

J'en ai passé des heures hier dans l'hémicycle, où je suis intervenu douze fois. J'ai quitté l'hémicycle à minuit et demi avec un petit passage à la buvette. J'y ai bu un sirop de grenadine, j'ai trinqué avec un collègue de la majorité qui a apprécié un bon cognac. Moment de détente plus que nécessaire.

Ce matin, au réveil, je suis de bonne humeur. C'est le temps réservé aux commissions, il n'y a pas séance. Comme la commission de la défense a été annulée, j'ai pour la première fois une matinée où je peux bosser. Je m'aperçois que c'est de plus en plus des interventions individuelles pour nos concitoyens qui croquent mon temps. Pour tout dire, ce n'est pas ce que je préfère faire, même si à chaque fois, la chose est importante pour la personne. Je prends 10 minutes pour aller au cabinet médical me faire vacciner. Dans 10 jours, je pars pour 9 jours de vacances en Egypte que j'attends avec impatience. Cela fait bien 25 ans qu'à part la grippe, je ne me suis pas fait vacciner et je n'ai pas la trace du moindre carnet de vaccination. Mon médecin généraliste m'a vacciné il y a quelques jours contre l'Hépatite A et m'a prescrit un deuxième vaccin cocktail qui va me prévenir contre moult maladies aux noms plus terribles les unes que les autres. L'infirmière qui me reçoit est d'une très grande gentillesse mais nous devons attendre l'arrivée d'un médecin pour l'autoriser à remplacer le vaccin par un générique. 20 minutes d'attente nous permettront de papoter sympathiquement : elle me demande si je viens d'Alsace, elle me dit aimer l'Alsace, mais bizarrement avoue n'être jamais venue dans notre région. En réalité, c'est le Gewurztraminer qu'elle aime beaucoup, cela me fera sourire.

Vers midi, je reçois une délégation d'Unser Land. Les principaux dirigeants du petit parti régionaliste sont là, ils rencontrent aujourd'hui différents députés alsaciens mais aussi Paul Molac, le député régionaliste breton et député le mieux élu de France. L'entretien est très paisible, je leur explique l'intérêt de la révision constitutionnelle pour la création d'une collectivité à statut particulier en Alsace.

Je trouve positif qu'ils soient venus à l'Assemblée nationale afin qu'ils comprennent bien, eux aussi, que pour l'avenir institutionnel de l'Alsace, il faut le feu vert du président et du chef du Gouvernement et que dans l'hémicycle, nous ne sommes que 15 députés alsaciens sur 577.

Arrivé au palais pour la séance de questions au Gouvernement, j'achète mes journaux en kiosque et regarde la cour d'honneur par la fenêtre. Je vois là toutes les berlines de la République : les chauffeurs sont à l'extérieur, près de 25 discutent entre eux. Un peu plus éloignés, les gardes du corps lourdement armés. Pas une femme dans ces deux professions, le Gouvernement est paritaire, nos femmes ministres si promptes à exiger la parité pour les belles places, n'ont jamais pensé à demander la parité pour les chauffeurs de la République.

Jeudi 12 avril 2018

Jour de bonheur en cet après-midi. A 14 heures, je préside le conseil de surveillance de l'hôpital de Molsheim. Voilà 27 ans que je fréquente cette instance d'abord comme directeur puis comme maire. C'est dire si je suis attaché à cet établissement qui emploie 200 personnes.

18 heures : j'accueille Virginie Calmels à Strasbourg où nous tenons un meeting. Sympathique, brillante, j'ai la conviction qu'elle incarnera une grande part de l'avenir de notre mouvement...

Vers 20h30, j'arrive à Molsheim pour la fin de la remise du prix des maisons fleuries. C'est peu dire que je suis heureux de voir tous ces concitoyens qui m'accordent tant d'amitié et de soutien.

Vendredi 13 avril 2018

Notre sous-préfète se fait évaluer, c'est le lot de tous les fonctionnaires. Un préfet est venu de Paris pour cela. Homme d'une infinie courtoisie et extrêmement intéressant.

Vers 13 heures, je rejoins la préfecture où Monsieur Marx, notre préfet, a invité tous les parlementaires bas-rhinois à déjeuner. Pas encore assis, il me dit avoir tranché en ma faveur sur le dossier si difficile du Mullerhof à Rosheim, l'architecte des bâtiments de France faisant des siennes sur un projet important au cœur de la ville. Il faut sur cette question rendre grâce à la ténacité du maire et à l'intelligence de notre sous-préfète. Pour ma part, Michel Herr m'avait demandé d'évoquer ce sujet lors d'un entretien en tête-à-tête avec le Préfet, ce que j'avais fait bien volontiers. A peine assis, je regarde le menu et je suis à deux doigts de m'étouffer. Notre préfet est lorrain et est chargé de faire des propositions sur l'avenir de l'Alsace au Premier Ministre. Il est aussi accessoirement en charge de mettre en place le Grand Est. Il réunit tous les parlementaires bas-rhinois d'un coup, ce qui est une bonne idée. Il nous offre le repas, mais celui-ci est accompagné de vin de... Moselle. Je suis persuadé qu'il s'est fait un petit plaisir mais je ne pense pas que la chose soit de bon goût.

Et puis arrive l'incident nucléaire. Après quelques propos, le Préfet organise un tour de table. La parole passe de personne en personne, jusqu'à mon tour, je suis le sixième ou septième intervenant. J'ai sagement attendu que mes voisins se soient exprimés. Mais voilà que Fabienne Keller, qui est à l'autre bout de la table, décide de prendre la parole. Je lui signale humblement qu'on est à un tour de table et le ton monte. Je finis par lui proposer de lui donner la parole et sur un ton très vexé, elle refuse. J'expose donc mon point de vue quand j'entends à mi-voix des propos détestables : « *il arrive en retard !* » « *Pour qui il se prend ?* » ... Je m'interromps immédiatement puis dans un

silence de cathédrale, je demande à Fabienne si elle a quelque chose à ajouter.

Je vois une petite vingtaine de personnes autour de la table, préfet et parlementaires contempler le fond de leurs assiettes ou de leurs verres. Je ne suis pas particulièrement fier de cet incident qui me vaudra cela dit des réflexions amicales de nombre de mes collègues tant Fabienne Keller est aujourd'hui démonétisée.

Samedi 14 avril 2018

Ce matin, nous inaugurons le parc Alfred Eichler. Réaliser un parc sur l'ancienne cour d'honneur des sapeurs-pompiers de Molsheim, y installer un kiosque et des allées, lui donner le nom de cet homme exceptionnel que fut le docteur Eichler étaient mes idées. Inaugurer ce parc en présence de Madame Eichler, qui fut la première femme médecin de Molsheim est donc pour moi un grand bonheur.

Mais ce matin, c'est l'article des *DNA* qui bouleverse tout le monde. La veille, le chef d'agence Hervé Miclo m'a interviewé suite à un post Facebook dans lequel je disais m'interroger pour mon avenir.

Je résume : il y a neuf députés dans le Bas-Rhin. Il n'y en aura plus que 5. Les circonscriptions passeront donc de 120 000 à environ 220 000 habitants. Sur neuf députés, 5 appartiennent à la majorité, sans même compter notre ami Antoine Herth de Sélestat qui a quitté Les Républicains et qui est désormais membre du mouvement de droite pro-Macron. Il est évident que les coups de ciseaux pour découper les futures circonscriptions feront tout pour arranger les affaires des uns et des autres de la majorité. Troisième élément : la circonscription de Molsheim – Obernai est au centre, coincée entre celles de Sélestat et de Saverne. Il est probable qu'elle soit coupée et sectionnée : un bout avec Saverne, l'autre avec Sélestat, le troisième avec Lingolsheim-Truchtersheim. J'ai la conviction qu'aux prochaines élections législatives, je serai un roi nu, un roi sans circonscription. J'ai dit tout cela à la presse en soulignant le fait que je me suis toujours défini comme un élu local et cela n'est pas sans jeter un grand trouble ce matin. Certains me font d'immenses sourires, se disant : « *Laurent va revenir.* », d'autres sont inquiets et cela est bien légitime.

Lundi 16 avril 2018

C'est samedi, par un SMS, que nous avons été prévenus que ce lundi à 17 heures, le Gouvernement organisait un débat suite au bombardement sur la Syrie. Je change mon programme pour être à l'heure à l'Assemblée. Coup de chance : dans le train, je voyage avec Martine Wonner, ma collègue LREM de Truchtersheim. Nous sommes aux antipodes l'un de l'autre sur les questions migratoires, mais la personne est sympa et les discussions avec elle toujours enrichissantes.

Membre de la commission de la défense, j'ai suivi l'affaire des bombardements suite à l'utilisation de gaz par le régime de Bachar el-Assad. Pour résumer, nous avons attendu une semaine entre l'annonce des bombardements et les bombardements. Nous le savons, leurs codes des bombardements ont été donnés aux Russes, donc aux Syriens. Nous sommes soulagés qu'ils n'aient fait aucun mort ni aucun blessé. Et comme l'a très brillamment exposé Monsieur Mélenchon, il est quand même surprenant qu'après l'envoi de 100 missiles sur ce qui était officiellement des laboratoires ou des centres de stockage, il n'y ait eu aucune odeur de gaz... Clairement, toute cette affaire sent la manipulation, la com' la plus ridicule.

Les bombardements ont été négociés avec les Russes et donc le régime, il a permis à Trump de se présenter en chef de guerre et la photo en pleine nuit de Macron dans la salle de commandement de l'Élysée ressemble comme deux gouttes d'eau à celle d'Obama lors de la neutralisation de Ben Laden.

Même Bachar tire avantage de ce bombardement puisqu'il peut dire à son peuple, ou ce qu'il en reste : « *Même pas mal, même pas peur.* » Dans toute cette affaire, j'ai peur que l'on ait joué avec l'argent mais surtout avec la sécurité des Français car une fois de plus, dans le monde arabe, la haine de l'Occident va se renforcer. Fallait-il bombarder ? Probablement oui, mais juste pour information il y a eu à la Ghouta plus de 1500 morts dont une quarantaine par arme chimique. Le message de l'Occident est clair : tuez, tuez tant que vous voulez. Mais de préférence discrètement et sans arme chimique.

Durant ces débats, je pense aux Kurdes que nous avons armés et utilisés pour combattre Daech et que nous laissons sans défense face à l'armée turque. L'Occident a peu de morale.

Enfin, les discours des différents présidents de groupes et de commissions sont affligeants, cocardiers. Nous rendons hommage à nos armées qui ont très bien fait leur travail en balançant douze missiles depuis des avions et des bateaux, loin du sol syrien. Ce qui est certes un acte technique notamment pour les avions, partis de la base de Saint-Dizier, mais certainement pas un acte de courage exceptionnel.

Après ce débat hallucinant, nous décidons avec Frédéric Reiss et Eric Straumann d'aller manger japonais derrière la place de la Madeleine. Traversée de la Seine, du jardin des Tuileries, de la Place Vendôme à pied avant d'atteindre un assez modeste mais bon restaurant japonais. Après m'être battu avec mes baguettes, nous retournons vers l'Assemblée à pied. Trois kilomètres à l'aller, trois au retour par la Place de la Concorde. Le printemps est doux et cette balade nocturne est particulièrement agréable.

Dans l'hémicycle, c'est le début de l'examen du projet de loi Asile et Immigration. C'est le temps de la discussion générale, addition de longs monologues en fonction du poids de chaque groupe. Clairement, l'intention des ministres serait de serrer la vis sur l'immigration. Mais tout aussi clairement, une grande partie de la majorité, bobos urbains, a pour priorité un meilleur accueil des migrants voire d'un plus grand nombre. La gauche est la gauche : son expression est simple, c'est une mission que d'accueillir les migrants. Marine Le Pen, à part s'exprimer dans les médias, n'est pas très présente. Seuls Les Républicains font le boulot en disant que nous avons déjà accueilli énormément de migrants et qu'il n'est pas possible de faire beaucoup plus.

En cinq ans, la France aurait accueilli 1,7 million de migrants. A titre personnel j'ai fait un petit calcul, si l'on continue au rythme actuel, dans quatre ans, à la fin du mandat d'Emmanuel Macron, la France aura accueilli 1,4 million d'immigrés supplémentaires, soit 2 000 de plus par circonscription. Je me demande si tous ceux qui défendent l'accueil des migrants imaginent accueillir 2 000 migrants de plus dans leur circonscription.

Mardi 17 avril 2018

Ce matin, je suis au bureau et je viens de résumer l'actualité législative du moment. Voilà bientôt six ans que je rédige ce document envoyé à environ 1 800 personnes en circonscription. Faut-il continuer car ce document prend du temps et m'impose une certaine discipline. Mais vu le nombre de réactions, j'en déduis qu'il est lu et que le jeu en vaut la chandelle. Pour l'heure, je continue, la vie est belle.

La vie est d'autant plus belle que samedi, je pars en Egypte pour des vacances bien méritées. Ce sont mes premiers jours de repos depuis le 2 janvier. J'ai fonctionné en quasi non-stop sept jours sur sept depuis cette date. Si le moral est bon, la mécanique a besoin de passer à autre chose.

A 15 heures, l'hémicycle est plein, nous recevons Justin Trudeau, le jeune et emblématique premier ministre canadien. Discours taillé au cordeau qui flatte l'égo français, petit trouble lorsqu'il évoque l'accord sur le CETA, vastes sourires de notre côté lorsqu'il dit que le changement n'est pas forcément signe de progrès, applaudissements nourris du côté de la majorité lorsque le premier ministre rend hommage à Emmanuel Macron. Sur les bancs des ministres, le Gouvernement est au complet. Eloigné dans un coin, je vois le ministre de l'éducation nationale Jean-Michel Blanquer, gagné par la fatigue, s'endormir avant de se reprendre, priant le ciel que les caméras ne l'aient pas filmé en gros plan. Mon regard croise celui de Bruno Le Maire, à 6-7 mètres de moi. Je lui adresse un « *Salut Bruno !* » il me répondra « *Salut Laurent !* » : cinq années dans le même groupe n'ont pas été effacées par son ralliement au macronisme triomphant. Je ne suis pas d'accord avec sa démarche, ça n'ôte rien au talent que je lui reconnaissais avant.

Après les questions au Gouvernement, nous votons la réforme ferroviaire. Le groupe a décidé de voter pour. Quatre ans après la réforme voulue par les Socialistes, nous avons remis le couvert. Et évidemment cette réforme ne sera pas la dernière. Il y a trois éléments positifs dans la réforme : le rattachement des gares à la division infrastructures, la fin du statut de cheminot pour les nouveaux embauchés, et la transformation de SNCF Mobilité en société anonyme. En revanche, transformer SNCF Réseau qui possède l'infrastructure et les gares en société anonyme est surprenant : un bien national ne peut pas être une société anonyme. Franchement, au-delà de ces trois points, il n'y a pas grand-chose dans cette réforme qui va cependant globalement dans le bon sens. A titre personnel, j'ai beaucoup de mal à voir où sont les économies de gestion et je trouve honteux que l'on aborde une réforme sans apporter de la clarté sur la question si importante de la dette du système ferroviaire. En ce qui me concerne et après avoir suivi deux réformes, je pense que le réseau et les gares sont un bien national qui doit être entretenu par l'Etat sous le statut d'un établissement public qui devrait reprendre le nom de Réseau Ferré de France. Sur ce réseau doivent pouvoir opérer différents transporteurs dont la SNCF (aujourd'hui SNCF Mobilité) qui pour avoir une chance de ne pas être atomisée par des entreprises privées ou ses concurrents européens doit être entièrement débarrassée de sa dette mais aussi soulagée de ses surcoûts de fonctionnement que le Gouvernement estime à 30% par rapport au système ferroviaire des pays qui nous entourent.

Ce matin, en réunion de groupe, nous avons longuement discuté pour savoir quel sens nous donnons à notre vote. Après moult réflexions, j'ai appelé à voter pour. Cela dit, j'ai fait sourire mes collègues en leur disant que nous avons voté une réforme en 2014, celle-ci en 2018, et que ce ne serait certainement pas la der des ders. La grande réforme est encore à venir... Chose rigolote, je rentre dès ce mardi en Alsace car mercredi et jeudi sont jours de grève.

Vendredi 20 avril 2018

Ce soir je préside à Schiltigheim le bureau départemental des Républicains. Peu d'élus sont là, et pour tout dire l'ambiance est très morose. Un militant qui me répondra que cette réunion symbolise la décrépitude de notre mouvement, je lui répondrai qu'en période de crise, nous avons moins besoin de commentaires que de solidarité, de soutien. Ceux qui sont là quand tout va bien ne sont pas critiquables mais être là quand le bateau tangue est dix fois plus appréciable.

Je rentre vers 11 heures et je mets une dernière main à ma valise. Demain matin, on vient me chercher chez moi à 3h15 : direction Francfort, Vienne, Le Caire et Louxor pour neuf jours de vacances en Egypte.

J'avais insisté pour passer par Roissy, TGV Strasbourg-Roissy puis vol Air France Paris – Le Caire : les deux entreprises sont en grève, nous passerons donc par l'Allemagne : Austrian Airways à l'aller, Lufthansa au retour, triste France !

Lundi 30 avril 2018

23h : j'arrive de Francfort même pas fatigué par le voyage, le cœur léger, plein de belles images en tête. Une heure après, la valise est vidée, les affaires ont retrouvé leur place. Ma grand-mère disait en allemand : « *Verleg nicht auf morgen was du heute machen kannst.* »

Mardi 1^{er} mai 2018

C'est aujourd'hui le marché annuel et le Messti : je vais passer dix heures dans les rues de Molsheim à discuter avec mes concitoyens qui m'adressent moult mots gentils. Mais la première mission est d'inaugurer le salon des vins. Comme toujours, je goûte un vin dans chaque stand et ne recrache rien, mais j'ai appris à être raisonnable : en 1995, pour mon premier salon des vins, j'avais goûté un vin sans recracher sur une trentaine de stands, avant de faire les buvettes de toutes les associations de la ville ; à 16 heures, j'étais rentré me coucher et n'avais jamais vu la fin de mon premier 1^{er} mai.

Jeudi 3 mai 2018

Le foyer de la Basse-Bruche est un petit organisme de logements sociaux d'à-peine 600 logements. Il compte une quinzaine de salariés et malheureusement, son ancien gérant l'a conduit dans une impasse financière et aurait commis des malversations. Nous avons déposé plainte et l'ensemble des administrateurs sont auditionnés par la gendarmerie. Je suis auditionné pendant deux bonnes heures et même si je ne suis pas en cause, ce type de situation interpelle toujours.

Pour ce week-end de reprise, je vais assister à quatre spectacles : jeudi soir, dans le cadre des Vendredis de la Chartreuse, magnifique concert de jazz des Célestins. Vendredi soir, à Dinsheim, j'assiste à la représentation des Mod'Est qui nous font hurler de rire en reprenant le Dîner de Cons. Samedi soir, à Still, la musique municipale de Still-Gresswiler nous offrira un concert de printemps exceptionnel. Enfin, dimanche après-midi, à Boersch, j'ai le bonheur d'assister à la première partie du Concert du chœur d'hommes 1856 de Molsheim qui rend hommage à l'un des siens récemment disparus, notre ami Gilbert.

Lundi 7 mai 2018

A 12 heures, je me rends à Niederhaslach. Depuis bien plus de dix ans, Prosper Moritz et son épouse m'invitent à goûter les asperges de leur jardin, que je qualifie souvent comme étant les plus hautes d'Alsace. J'adore cette tradition.

Mardi 8 mai 2018

Cérémonies à Molsheim, Dinsheim puis Obernai. A Obernai, le maire Bernard Fischer a invité, dans le cadre du jumelage avec Gengenbach, son maire Torsten Erny. Après la partie officielle, Bernard nous invite à déjeuner tous les trois ensemble, ce qui nous permet de parler de l'actualité allemande, européenne, mais aussi de ce grand voisin qui nous est si proche et si utile : le Bade-Wurtemberg.

Ce soir, je prends le train pour Paris car je ne peux rater une réunion que j'ai organisée demain à l'Assemblée. Voyage tranquille puis soudain une petite envie. Je vais aux petit-coin, je me lave les mains, j'ouvre la porte et me retrouve nez-à-nez avec Fabienne Keller. Suite à notre altercation chez le Préfet, nous échangeons un sourire mais il est peut-être simplement de circonstance...

Mercredi 9 mai 2018

Avec mon coprésident Rémi Rebeyrotte, nous avons invité les représentants de professionnels de la filière bois pour une réunion de travail. Une bonne douzaine de professionnels sont là, nous coprésidons la réunion à deux, rejoints par Stéphane Le Foll, ancien ministre de l'Agriculture. Pendant près de trois heures, nous décortiquons et tenterons de déminer le sujet. A ma plus grande surprise, certains acteurs qui se sont à peine salués à l'entrée de la salle, sont allés déjeuner ensemble au restaurant à la sortie, ce qui me laissera pantois.

Ce matin, je publie aussi un petit commentaire sur mon compte Facebook sur le taux de chômage du bassin d'emploi Molsheim-Obernai. Nous sommes en quelques mois passés de 6,2 à 5,6%, ce qui constitue une performance remarquable. Ce chiffre correspond bien à ce que je ressens sur le terrain : le souffle retrouvé, le dynamisme de nos entreprises. Je suis heureux d'un tel résultat et je ne me dis qu'une chose : continuons à bosser avec les entreprises, avec les collectivités et l'Etat pour faire encore mieux demain, nous devons le faire, nous pouvons le faire.

Vendredi 11 mai 2018

Je reçois ce matin la présidente de l'association Optime AVC. Je rencontre beaucoup d'organismes professionnels et à chaque fois, j'apprends quelque chose. Cela prend beaucoup de temps, n'est jamais dans les journaux. Les gens viennent souvent de Strasbourg ou d'autres circonscriptions, mais ces rendez-vous sont essentiels et permettent de voir à chaque fois un pan de notre société. La problématique des AVC est majeure : les délais d'intervention sont essentiels soit pour sauver une personne, soit pour limiter les dégâts sur le métabolisme. Je ne m'étais jamais penché sur la prise en charge et le suivi de ces questions qui reposent pleinement sur la qualité de l'organisation hospitalière.

Mardi 15 mai 2018

Pour aller à Paris, j'ai décidé de prendre le train de 7h40 plutôt que celui de 7h19. Je me lève à 6 heures au lieu de 5h30 et cela change une journée. Je roule tranquillement vers la gare quand survient un bouchon sur la Nationale 4 à hauteur de HautePierre. La voie qui dessert la gare a été fermée, cela crée un fort ralentissement. Il faut reprendre l'autoroute et sortir en direction des Halles. Cela me met en retard, j'arrive sur le quai 1 à l'heure dite du départ et vois un TGV dans lequel montent des gens, j'ai le sourire. C'est celui qui part vers Nantes, celui qui part vers la gare de l'Est est quai 3 : les portes se referment, je viens de le manquer.

Regard sur le tableau : le prochain part à 8h19. J'appelle immédiatement le service abonnement de la SNCF qui me reprend un billet de train. Le temps de savourer un café et me voilà parti.

Nous sommes en pleine période de grève, mais franchement si la SNCF coûte cher, beaucoup de choses fonctionnent bien et cela il faut aussi le dire.

J'arrive à Paris pour une heure de travail puis réunion de groupe au cours de laquelle je prends la parole pour expliquer que beaucoup de nos électeurs sont séduits par Macron et que nous devrions tenir compte de cette situation. Je souligne aussi que le fait d'avoir un discours opposé à tout n'est pas forcément bien compris de nos électeurs.

Après les questions au Gouvernement, je remonte à bord d'un TGV en direction de Lyon. Je vais visiter ce soir l'Hôpital Le Vinatier dont le directeur est le père de mes filleules. Je dormirai chez eux. Cette semaine est importante pour leur famille puisque ma deuxième filleule va devenir maman en fin de semaine.

Mercredi 16 mai 2018

5h45 : le réveil sonne. La nuit fut courte puisque couché à une heure. Mais mon train est à 7h04. Je tiens à être en commission de la défense à 10 heures et j'y serai. Nous auditionnons ce matin un général chargé de la division des plans et des programmes de l'Armée de Terre qui nous dira être très satisfait de la Loi de Programmation Militaire et soulignera que l'armée était en limite de rupture à la fin du quinquennat précédent. Je lui rappelle que l'essentiel de l'effort budgétaire de la Loi de Programmation Militaire sera fait après les prochaines législatives, je lui rappelle aussi que Monsieur Le Drian qui fut ministre de la Défense pendant cinq ans est aujourd'hui ministre des Affaires Étrangères et je demande qu'il soit auditionné par la commission sur la base des propos du général. Je souligne enfin que si le général se déclare très satisfait, je n'ai jamais entendu un de ses collègues dire quoi que ce soit lors du mandat précédent sur les crédits du budget de la défense. La commission n'étant pas retransmise, je n'hésite pas à taquiner et la majorité et le général un peu trop enthousiaste. Cela me vaudra quelques réactions, des sourires. Et j'admirerai notre intervenant pour sa capacité à atterrir, signe d'une grande intelligence.

11h30 : je change de bâtiment pour une réunion du bureau du groupe d'études bois. Avec mon co-président, nous interrogeons nos collègues sur les thèmes qu'ils voudraient voir étudier au cours des mois à venir. Deux réunions sont d'ores et déjà programmées et je fais venir le groupe d'études au mois de juillet à la scierie Siat. Au cours de l'après-midi, après les questions au gouvernement, rencontre avec un professionnel représentant une association sur l'antibiorésistance avant d'auditionner cinq candidats pour choisir le remplaçant d'Éric de La Fouchardière, mon attaché qui me quitte pour aller travailler dans le privé. La journée se terminera par un repas dans un restaurant proche de l'Assemblée avec Arnaud Leroy, nouveau président de l'ADEME, agence gouvernementale en charge de la maîtrise de l'énergie. Arnaud était député socialiste, il a très tôt suivi Emmanuel Macron et plutôt que de se représenter aux législatives, a obtenu un poste important, intéressant dans tous les sens du terme... Cette journée est bien longue mais profondément passionnante. Je consacre de plus en plus de travail au groupe d'études bois, activité qui ne sera jamais décomptée dans mon temps de présence.

Jeudi 17 mai 2018

Gouverner c'est choisir. Sur cinq candidats, quatre me semblaient avoir les qualités et la disponibilité pour travailler avec moi. De belles personnalités, des gens sympathiques, des professionnels respectables, bref, de bonnes candidatures. J'avais dit que j'en sélectionnerai deux et que je les ré-auditionnerai la semaine d'après. Mais la nuit m'a porté à changer d'avis : un des candidats a montré une volonté farouche d'obtenir ce poste, j'ai décidé de le choisir, mais avant, il devra passer une épreuve : passer au Sénat et obtenir l'aval de ma première attachée parlementaire, Christelle, en qui j'ai une confiance absolue. Dès le lendemain, il sera reçu par elle qui m'enverra instantanément le SMS approbateur : il est recruté. Quand il faut prendre une décision, mieux vaut ne pas laisser trainer.

Vendredi 18 mai 2018

Ce matin, j'ai dû chambouler mon programme, le Premier ministre nous invite à un petit-déjeuner à la Préfecture à Strasbourg. La situation est cocasse, je tutoie Edouard Philippe alors que je suis dans l'opposition, les députés de la majorité le vouvoyant pour l'essentiel.

L'après-midi, je suis à la Cour d'Appel de Colmar où le Procureur Général Eric Lallement et la Présidente de la Cour Nicole Jarno nous accueillent pour nous présenter la politique judiciaire en Alsace. Là aussi, si les parlementaires sont invités, il n'y a que des parlementaires d'opposition mis à part la sénatrice haut-rhinoise Patricia Schillinger qui nous quitte rapidement. Après son départ, je remercierai nos plus hautes autorités judiciaires d'avoir organisé une réunion pour les parlementaires d'opposition, ce qui fait sourire tout le monde. J'ajouterais que nous informerons nos collègues de la majorité. Nouveaux sourires.

Mardi 22 mai 2018

Les questions au Gouvernement se déroulent tranquillement, et l'ennui est général. Personne ne parle jamais de la faiblesse de cette assemblée. Elle est composée de tant de gens sympathiques mais elle est, comme le souhaite Macron, sans saveur ni odeur. Nous papotons aimablement avec Reitzer, Straumann, Reiss, Hetzel et Damien Abad quand ma voisine du haut, Valérie Boyer, me félicite : ma candidature a été retenue pour l'IHEDN, l'Institut des Hautes Etudes de la Défense Nationale. Je ne suis pas officiellement au courant, mais suis très heureux. L'année prochaine, je serai donc 70 jours en formation et en déplacement.

Mercredi 23 mai 2018

Notre groupe d'études bois a désormais officiellement changé de nom : il s'appelle désormais « *Groupe d'études Forêt, Bois, nouveaux usages et industrie du bois* » ce qui englobe bien toute la filière. Nous recevons aujourd'hui M. Sylvestre Coudert qui a fait le déplacement depuis le Limousin pour nous présenter la forêt française, son Histoire et sa géographie.

Jeudi 24 mai 2018

Le matin, je suis en séance sur le projet de loi codifiant la représentation des députés dans 193 organismes différents. On « se tape sur le ventre », on supprime l'indemnisation des parlementaires lorsque celle-ci existe.

Je prends la parole pour dénoncer le théodulisme français : beaucoup de ces organismes ne servent à rien, on y case et on y recase des copains, leurs coûts de fonctionnement sont élevés et rien de tout cela n'est étudié, pas plus que l'utilité de ces organismes.

14h10 : un chauffeur de l'Assemblée m'attend pour m'amener à Orly. Mon collègue Jean-Pierre Cubertafon, député de la Dordogne, a invité six collègues sous l'autorité du président de la commission de la défense, pour visiter des installations militaires de sa région.

Vers 17h15, nous arrivons à l'aéroport de Brive la Gaillarde. Celui-ci est très modeste, mais moderne. Le président de l'aéroport et un élu local sont là pour saluer notre délégation. Pour nous transporter nous disposons de plusieurs voitures : je monte à bord d'une 807 de la police nationale équipée d'un gyrophare sur le tableau de bord. Lorsque notre colonne de quatre véhicules risque d'être interrompue, un petit coup de gyro et tant pis pour les feux rouges. Je suis assis à côté d'un député marcheur très convaincu de la pertinence de tous les choix du Président. Arrive la conversation sur les 80 km/h qu'il défend avec virulence. Cela énerve notre chauffeur, pourtant policier. Je m'aperçois que notre collègue est élu d'une circonscription de la banlieue de Paris regroupant trois communes très compactes : il roule en Smart électrique, aucune route de sa circonscription n'est concernée par la mesure...

Nous arrivons dans le magnifique village de Sorgues. Toutes les autorités locales sont là : visite de la maison de la truffe, apéritif officiel puis départ pour le restaurant qui s'appelle l'Auberge de la Truffe. Dans une grande salle, nous dînons ce soir avec Madame la Préfète, le Secrétaire général, le sous-Préfet, plusieurs généraux de gendarmerie. Tous les plats sont concoctés à base de truffe, de l'entrée au dessert. Le repas est absolument divin et l'ambiance chaleureuse. Vers 23 heures, nous prenons avec quelques collègues députés un dernier verre sur la terrasse, nous nous couchons à une heure et nous relèverons à 6 heures.

Au cours de la soirée, je me suis retrouvé face au maire de Saint-Astier, ville dans laquelle nous irons le lendemain. Madame la maire ne manque pas d'humour. Pour tout dire, nous avons passé la soirée à se marrer avec elle. J'ai aussi, au cours de cette soirée, rencontré le Général Lizurey, Directeur Général de la Gendarmerie Nationale. Le général ayant vu qu'il y avait un Alsacien dans la liste des invités, il m'aborde dans notre belle langue régionale. Je suis surpris et il me dit qu'il est né à Colmar, je lui réponds que moi aussi. Il me demande de quel quartier était ma famille : le même que le sien. Nous avons été dans la même école maternelle et dans le même collège, le monde est bien petit. Mais la solidarité des Alsaciens fonctionne encore.

Vendredi 25 mai 2018

8h : nous arrivons au Centre National d'Entraînement des Forces de Gendarmerie (CNEFG) à Saint-Astier. Le site fait 140 hectares. Il y a en France 100 000 gendarmes : 12 000 viennent ici chaque année. Café d'accueil, conférence de présentation, puis nous avons trois démonstrations qui nous sont proposées. Dans la forêt, la récupération et l'évacuation d'une personne qui se serait réfugiée dans un arbre. Dans une rue reconstituant une zone urbaine fictive, une grosse manifestation est organisée avec des gendarmes en formation et d'autres pour évacuer les manifestants avec lacrymogènes, grenades et véhicules d'intervention. Des masques à oxygène nous ont été donnés en cas de besoin. Comme nombre de nos collègues, j'ai pensé que cela ne serait pas utile : comme eux, je pleurerai lorsque les gaz nous atteindront.

Enfin, dans un hall où a été reconstitué une rue étroite, nous assistons depuis un balcon à la reconstitution d'une opération terroriste type Bataclan et à l'intervention de gendarmes en formation, les premiers sur place devant fixer les terroristes, les renforts devant les éliminer. Toutes ces démonstrations ont été extrêmement impressionnantes.

A 12 heures, les services de la gendarmerie nous ont préparé un remarquable cocktail debout, les différentes autorités nous rejoignant pour un moment convivial. Et là malheur, on nous annonce que nous n'avons que vingt minutes, quel gâchis ! Il y a une table apéritif, une table entrée, une table poissons et viandes, une table dessert, et une table café petits fours : tout est fait maison et le chef assure lui-même le service. Face à ce chronomètre désespérant, je prends une grande décision : direction le plat chaud et les desserts : quand il faut aller à l'essentiel, on ne se refait pas.

Nous nous dirigeons ensuite vers Brive la Gaillarde, au 126^{ème} régiment d'infanterie. Là aussi, présentation d'un exercice de combat et d'équipements des militaires. Discrètement, ces derniers nous précisent quels sont leurs besoins pour les années à venir. C'est dans la précipitation et à bien plus de 80 km/h que nous partons vers l'aéroport de Brive où nous attrapons notre petit avion de 42 places qui vol vers à Orly. Voiture de l'Assemblée et passage au bureau : j'ai deux heures avant de reprendre le train de Strasbourg. Un orage extraordinaire éclate : je croise Vincent Thiébaud, le député de Haguenau, qui m'accompagne pour partager une bière. Et là, soudain, une inquiétude me traverse : j'avais un sac et une petite serviette dans laquelle j'avais mis divers documents mais aussi mon portable et mon portefeuille avec la carte de crédit. Il me reste une quarantaine de minutes avant de partir pour la gare de l'Est : oui, je l'ai oubliée dans la voiture de l'Assemblée. J'appelle le service des chauffeurs qui me donne le numéro du chauffeur en question. Chance : il a garé la voiture mais n'a pas encore quitté l'Assemblée. Sympa, il retransverse la cour sous l'orage et vient m'apporter mon petit porte-document. Tout y est, je suis sauvé, merci chauffeur !

Lorsque j'arrive à Strasbourg vers 23h40, un colis suspect a été retrouvé sur le quai. Pour regagner le parking, il faut faire le tour par l'extérieur, ce qui est en soi une petite contrainte. Le parking Sainte Aurélie a dix étages, mon cerveau est fatigué et n'arrive pas à répondre à une question que je me pose : à quel étage est ma voiture ? C'est vers le haut : est-ce le 7^{ème}, le 8^{ème}, ou le 9^{ème} ? Je choisis celui du milieu, le 8^{ème} : elle n'y est pas. Je redescends au 7^{ème} : soulagé, je vois que ma voiture y est. Il me faudra une trentaine de minutes pour arriver à la maison, fourbu, fatigué, mais impressionné par ce que j'ai pu voir et agréablement surpris par toutes les rencontres que j'ai pu faire.

Lundi 28 mai 2018

Ce soir, nous avons organisé avec Anne Sander une visite du Parlement européen qui se termine par un repas dans un salon de la maison. J'ai invité les 79 maires de la circonscription : 19 d'entre eux ont répondu favorablement, quatre se désisteront au dernier moment. Cela dit, je suis très heureux d'être avec la quinzaine de collègues présents : l'ambiance est conviviale, la visite intéressante. Et Anne est une excellente parlementaire, nous lui souhaitons tous d'être réélue lors du prochain scrutin.

Mardi 29 mai 2018

A 6h47, je suis dans le train pour Paris. Réunion de groupe. A midi, je pars à Neuilly voir mon oncle dont la santé décline. A 15 heures, je suis dans l'hémicycle pour les questions au Gouvernement. A 16h55, je suis dans le train de retour pour Strasbourg.

Mercredi 30 mai 2018

A 8h10, le soleil brille déjà, la température est idéale, je respire à pleins poumons en poussant ma tondeuse.

A 10 heures, douché, lavé, cravaté, je suis au bureau. A 11 heures, nous inaugurons une magnifique exposition au lycée agricole d'Obernai. Le thème est l'agriculture d'avenir. Nous sommes dans un lycée qui appartient à la région Grand Est. Pour la première fois, je vois des élus d'autres régions venir chanter les louanges de la grande région en Alsace. Ces gens sont très respectables mais leur orientation grand-estienne énerve nos esprits sensibles. En tant que député, je suis le dernier à prendre la parole. Je dis à mon voisin conseiller régional Patrick Bastian que je ne parlerai pas du sujet aujourd'hui. Mais lorsque je souhaite à chacun la bienvenue en Alsace, une conseillère régionale m'interpelle en me disant : « *Nous sommes tous du Grand Est.* » je lui réponds sèchement, instantanément, comme une réaction de défense : « *Non Madame, je suis Alsacien, je ne serai jamais du Grand Est.* » Silence dans l'assistance. Après les discours, je serai approuvé à de multiples reprises.

L'après-midi, direction la centrale nucléaire de Fessenheim que nous devons visiter avec quelques collègues dans le cadre d'un groupe de travail sur la France des territoires. Une opération portée par les parlementaires républicains attachés à la défense de la ruralité.

Depuis que François Hollande a promis de fermer Fessenheim, j'ai compris que la centrale serait un totem et qu'elle fermerait non par nécessité, mais pour flatter l'opinion publique. Je visite Fessenheim pour la troisième fois, j'y apprends quelque chose de nouveau : les centrales nucléaires allemandes sont de vraies cash-machine car on les fait tourner sans y investir un euro depuis des années. En France, on oblige EDF à investir comme si les sites allaient durer éternellement, et ce même s'ils doivent fermer. On a investi 300 millions d'euros à la centrale de Fessenheim, qui pourrait encore fonctionner 20 ans. Si on arrête Fessenheim, tout cet argent sera perdu. Investir pour fermer, douce folie française.

C'est sous un orage puissant que je regagne Strasbourg pour prendre le train pour Paris où j'arriverai au bureau vers 23 heures.

Jeudi 31 mai 2018

Ce matin, travail au bureau. Je suis à 8 heures à ma table et c'est fou ce qu'on arrive à faire dans le calme et la sérénité. En fin de matinée, je partirai avec le sénateur Alain Marc, Eric mon attaché, et Christelle mon ancienne attachée à Versailles où nous aurons droit à une visite particulière et à des informations sur la gestion de l'établissement public qui gère le château. Je rêve depuis des années de visiter le musée de Roubaix appelé la Piscine, car c'est autour d'une ancienne piscine qu'il a été construit. Il faut une heure de trajet entre Paris et Lille, nous devons y aller aujourd'hui.

Eric, en charge d'organiser ce déplacement, a bien réservé les billets, a regardé les horaires, mais n'avait pas vérifié que le musée était fermé pour travaux.

Le déplacement aurait tourné au ridicule si nous étions partis vers le Nord mais heureusement, une semaine avant, Éric s'est rendu compte de la situation et c'est ainsi que nous avons opté pour Versailles où Christelle avait un solide contact.

Nous partons à quatre plus un jeune stagiaire. A Versailles, nous avons droit à une visite des appartements privés du roi que je n'avais jamais vus. En début d'après-midi, nous nous dirigerons vers le Hameau de la Reine Marie-Antoinette dont la restauration s'achève. Début juillet, nous reviendrons à Versailles pour écouter le président de la République qui souhaite s'exprimer devant le Congrès.

Aujourd'hui c'est une visite de détente. Notre carte tricolore nous offre quelques avantages, cela ne nous empêche pas de réfléchir sur l'image que donne la France au travers de ce monument qui accueille 5,7 millions de touristes par an. C'est pour nous la septième sortie en commun en six ans, nous avons commencé par le Mont Valérien, l'Hôpital des Invalides, le Musée des Invalides, la basilique Saint Denis, l'Ecole Militaire et le musée de l'Hôpital du Val de Grâce.

A l'avenir, nous aimerions bien visiter le musée de la piscine à Roubaix, peut-être la cathédrale de Reims et l'une ou l'autre de ces institutions : le Conseil d'Etat, le Conseil constitutionnel ou l'Académie française.

Lundi 4 juin 2018

Petit changement au cabinet parlementaire à Paris : un nouvel attaché remplace Eric qui va nous quitter dans quelques jours. Au cours de cette semaine, Joachim devra tout apprendre pour être opérationnel le plus rapidement possible. Eric a trouvé un emploi dans le privé. Ce que je lui avais conseillé de faire depuis longtemps mais c'est avec regret que je le vois partir. Chose amusante, Joachim parisien aux origines champenoises, a appris deux longs poèmes sur l'Alsace qu'il m'a récité avec un réel talent lors de son entretien d'embauche. Comment dire non à quelqu'un qui a tout compris !

Cette première semaine avec Joachim est une semaine, où je ne fais que passer au bureau car avec la Commission de la Défense je vais assister aux cérémonies du 74^e anniversaire du débarquement en Normandie.

Il est 13h lorsque je pars de Strasbourg pour Paris, ce matin j'ai tondu à 8h la pelouse puis je suis allé au cabinet parlementaire, en urgence j'ai fait ma petite valise pour être sur le quai du train à l'heure. Il fait chaud, il fait lourd, il fait beau et je pars pour deux jours... Je m'habille de manière détendue et je mets un costume dans ma valise ainsi qu'un tube d'écran total. Les cérémonies seront longues et sur la plage il peut faire chaud.

A Paris, je change de gare direction Saint Lazare et là un vieux train corail, nous emmène en direction de Caen. Surprise en arrivant à Caen : il fait un froid de canard et une pluie fraîche tombe de manière insistante. Pour cette première soirée nous sommes chez le député du Calvados Christophe Blanchet qui a invité quelques collègues à une soirée chez lui pour un barbecue sous la pluie normande. Nous sommes seulement deux députés Les Républicains parmi de nombreux députés de la majorité mais l'ambiance et l'amitié prennent très vite le pas sur toutes autres considérations.

Mardi 5 juin 2018

Aujourd'hui c'est du sérieux : costard-cravate ! Contrairement à mes collègues qui ont emporté des impers voire des vestes matelassées, je n'ai rien pour me protéger de la pluie et du froid si ce n'est un petit parapluie de poche. Première visite du cimetière américain de Colleville-sur-Mer : nous sommes accueillis par les autorités militaires, le site est impressionnant, émouvant, et formidablement bien entretenu... 1,2 million de personnes le visitent annuellement. A ma demande, on nous offre des petites capes de pluie à usage unique. Puis nous visitons l'*Overlord Museum*, un musée privé de matériel américain et allemand absolument remarquable. Je me rue vers la boutique du musée et leur demande s'ils ne vendent pas des ponchos de pluie ce qui est le cas. Un grand poncho très bien fait me sauvera tout au long de la journée. Lors d'une cérémonie très arrosée je me mettrai en retrait des officiels qui se feront doucher jusqu'à l'os. Je suis un peu ridicule mais au sec.

En début d'après-midi nous visitons la batterie de Merville avec pour guide Monsieur le Maire qui nous expliquera comment il a déniché et rapporté depuis la Bosnie un Dakota (avion américain) ayant participé à la campagne de Normandie. Dans un bunker sont reconstitués au niveau exact le bruit des assauts subis par les soldats allemands. C'est impressionnant ! Après ce moment sous un véritable déluge, nous participons à la cérémonie britannique du 9^e bataillon qui attaqua cette batterie faite pour rendre impossible tout débarquement sur les plages de Normandie. Les soldats britanniques partirent à 750. Ils furent à peine une petite centaine à en réchapper mais ils réalisèrent l'exploit de conquérir cette position jugée imprenable. La cérémonie fut simple mais bouleversante. La présence des derniers survivants est toujours source d'une émotion intense.

En début de soirée nous prenons le repas au restaurant la ferme Saint Hubert dans une salle de 170 personnes. Chose exceptionnelle, la soirée est agrémentée par la présence d'un ensemble de cornemuses qui joue en kilt une musique absolument superbe. Les députés sont volontairement répartis dans la salle et je ne sais pour quelle raison j'ai le droit à un honneur particulier. Lors du débarquement parmi les premiers à atteindre les plages françaises, 170 soldats sous les ordres du Commandant Philippe Kieffer représentaient la France parmi les 160 000 militaires engagés dans cette opération. Quatre membres du commando sont encore vivants aujourd'hui dont Léon Gautier qui a 96 ans. Il va bien, a une tête qui fonctionne comme s'il avait vingt ans et pour tout dire il fait l'objet d'un véritable culte local. J'ai l'honneur et le bonheur d'être assis face à Léon. Honneur qui aurait dû revenir me semble-t-il au président de la Commission de la Défense, mais pourquoi pas... Pour avoir discuté tout au long de la soirée avec cet homme exceptionnel, j'ai pu mesurer sa modestie, sa gentillesse et sa dévotion pour ses camarades morts au combat. La vie fait parfois des cadeaux, elle m'a permis d'approcher un homme qui a fui la France occupée pour l'Angleterre, est devenu béret vert, et a été parmi les premiers à aborder les côtes françaises. Il s'est toujours battu même quand ses camarades tombaient par dizaines autour de lui... Chapeau Monsieur Léon !

Après le repas direction Pegasus Bridge à Bénouville. Ce pont connu dans différents films a été pris par des soldats anglais et écossais arrivés avec quatre planeurs. Leur mission : empêcher les allemands de faire sauter le pont. C'est à minuit dix-neuf que le premier planeur s'est posé. La cérémonie se déroulera donc de nuit. J'admire les quelques survivants présents qui ont entre quatre-vingt-quinze et cent ans. Ils sont venus de Grande Bretagne et sont très diminués mais ils ont fait encore une fois le chemin pour ce moment de recueillement si intense.

C'est vers une heure et quart du matin que nous arrivons à l'hôtel, gelés, mouillés, fatigués mais plein d'émotion car ces différents moments de recueillement ne sont pas sans nous affecter profondément. Avant de me coucher, j'essaie d'allumer le petit chauffage électrique dans la chambre de l'hôtel afin de faire sécher mon costume et de gagner quelques degrés.

Mercredi 6 juin 2018

Il fait bon et chaud dans ma chambre et mon costume a séché. Première réaction au lever je tire le rideau pour voir s'il pleut toujours : le ciel est bas comme un jour de novembre. Il fait plus que frais mais il ne pleut pas. Départ 7h tapantes, surprise Christophe Blanchet a fait réserver douze Jeeps par une association de passionnés locaux. C'est en jeep que nous partons pour la commémoration du débarquement à Colleville. Plus de deux heures de cérémonie en présence de la secrétaire d'Etat aux Anciens combattants Mme Geneviève Darrieussecq. C'est au cours de cette cérémonie que d'anciens bérets verts, dont Léon Gautier, remettent aux jeunes qui ont survécu à toutes les épreuves des commandos d'infanterie de marine leur béret vert. Cette manifestation est d'une intense émotion et je vois l'un de mes deux sympathiques collègues de la majorité, lui-même ancien béret vert, aller participer à cet instant rare.

Mon chauffeur de jeep, un normand avisé, m'a dit ce matin : « *aujourd'hui il ne pleuvra pas* ». L'air est plus qu'humide presque mouillé et pourtant il ne pleut pas... et il ne pleuvra pas ! Mon poncho a peine sec restera dans mon petit sac.

Après cette première cérémonie retour au pont de Pegasus Bridge. Il y a deux députés par jeep et il leur appartient d'offrir le repas à leur chauffeur auprès d'un stand tenu par une association locale. Pour le déjeuner, saucisse aux choux, une spécialité normande paraît-il, frites et crêpes au sucre le tout accompagné d'une bière, constitueront un solide repas qui permettra de tenir la journée. Après cet instant de réconfort, nouvelle cérémonie d'hommage au Major Howard commandant de l'unité qui a conquis le pont. Puis direction le cimetière britannique de Ranville pour une cérémonie œcuménique en hommage à tous les morts. Pendant cette cérémonie, deux militaires aux tenues inconnues et à l'intonation bizarre se tiennent devant nous. Ils sont danois. Un bateau danois était présent parmi la formidable flotte qui partit des côtes anglaises pour aborder les côtes normandes séparées de 115 kilomètres. Au terme de ce moment et après une heure de recueillement, avec deux collègues de la majorité nous quitterons le groupe pour prendre un train pour Paris. Dernière petite balade en jeeps, sur lesquelles nous aurons tous un peu froid.

Peu avant 20h j'arrive à Saint Lazare où m'attendent Eric et sa jeune épouse Isaure avec lesquels je vais dîner comme prévu. Nous avons choisi un restaurant corse, repas délicieux et soirée sympathique. J'ai vraiment beaucoup apprécié travailler avec Eric et j'espère qu'il fera une très belle carrière. Son épouse est comme lui d'origine noble. Je m'attendais à croiser une personne un peu classique, je découvrirai une personne joyeuse, souriante, et pleine d'humour. En tout cas une belle complicité entre ces deux tourtereaux.

Après le repas direction le bureau que j'essaie de nettoyer de toute forme de travail, avant un court dodo car le lendemain je pars tôt pour Strasbourg, direction le bureau parlementaire.

Lundi 11 juin 2018

Le job du député est de travailler à l'Assemblée sur les textes, de traiter les dossiers individuels de ses concitoyens, de recevoir des groupes professionnels dans le cadre des lois en discussion, mais aussi de s'occuper des dossiers, du département ou de la circonscription. A 14h, je suis à la cité administrative pour rencontrer avec des collègues le directeur de l'agence régionale de santé qui veut ouvrir un établissement privé de psychiatrie sur Strasbourg. De nombreux parlementaires sont là, mais le sujet est tellement complexe que finalement seule Martine Wonner qui est médecin et a travaillé en psychiatrie et moi-même en tant qu'ancien directeur d'hôpital, pouvons appréhender techniquement cette question. Cette réunion me semble symbolique du fonctionnement de notre pays : la haute administration prend sa décision et elle réunit les élus non pas pour faire évoluer le projet mais pour annihiler toute forme de récriminations. Cela dit j'exprimerai un bémol car nous sommes ici pour la création d'un établissement nouveau, il y a tant de régions où l'on en ferme, que nous devons savourer notre chance.

Il y a une expression qui me va bien : « *Quand on n'a pas de tête on a des pieds !* ». En arrivant à la réunion je cherche des pièces pour payer mon parcemètre : rien, pas la moindre petite pièce. J'entre dans le bistro, en face, pour faire de la monnaie : ils ne servent plus. Je vais à la pharmacie acheter quelques pastilles pour l'hiver prochain, obtenant la monnaie nécessaire. Au sortir de la réunion, je suis parti trop rapidement et arrivé à la voiture je me pose une question simple « *Où est mon sac de travail ?* ». Mon téléphone sonne, c'est ma collègue Martine Wonner qui m'appelle : retour vers la salle où je récupère mon bien. Deuxième retour vers la voiture : « *Tiens il pleut !* », le reste de pluie de Normandie tombe sur l'Alsace...

A 16h30 je suis enfin à la Communauté de communes, pour une très longue réunion sur la mise en place de Gemapi, la protection hydraulique du bassin versant qui unit à la fois les Comcom de la Vallée de la Bruche, de Molsheim-Mutzig, des Coteaux de la Mossig, et surtout de l'EuroMétropole. J'ai lancé ce dossier il y a deux ans, il aboutit de manière fructueuse, j'en suis heureux.

Mardi 12 juin 2018

Je suis à l'Assemblée et je tousse de manière constante. Dans le cadre de mes activités je rencontre en soirée Kamel Rezagui, responsable des élections aux Républicains. Nous évoquons le futur découpage législatif. Il partage mon analyse, je n'aurai bientôt plus de circonscription ce qui mettra fin à ma carrière de député et peut-être même à ma carrière politique tout court. L'objet de notre rencontre est principalement d'évoquer la situation à Strasbourg. Nous avons sept conseillers municipaux LR qui appartiennent à deux groupes différents et qui semblent envisager, pour au moins cinq ou six d'entre eux, d'être têtes de liste aux prochaines élections municipales. Président de la Fédération je vais les inviter à une soirée de discussion pour essayer de faire avancer cette affaire.

A la sortie de l'hémicycle je rencontre Christian Jacob et Eric Ciotti président de la Commission Nationale d'Investiture. Le moment est propice pour leur parler d'Anne Sander, notre députée européen. Anne a fait un très gros travail, elle mérite d'être réélue. Je vais plaider pour qu'elle ait une bonne place sur la liste des européennes et j'organiserai un déjeuner avec Anne et Eric afin de faire avancer ce dossier. Christian Jacob explose de rire et dit à Eric : « *Tu verras, tu auras tous les Alsaciens sur le dos, ils viendront les uns après les autres* ».

Être alsacien, c'est aussi être solidaire entre nous.

Juste avant de sortir de l'hémicycle, j'ai eu le bonheur de poser ma deuxième question au gouvernement. J'ai choisi un thème périphérique : celui de la fiscalité sur les résidences secondaires, pour lequel Macron et le gouvernement ont changé trois fois de position, et qui concerne tout de même 6 millions de contribuables. Enervé par les réponses du gouvernement aux questions qui ont précédé, je décide de réduire le temps consacré à ma question pour commenter dans un premier temps ces réponses. J'ai été aggrasé par un gouvernement qui se défait constamment sur l'Europe responsable de tout, alors qu'en même temps il se dit profondément pro-européen.

Mercredi 13 juin 2018

Je tousse toujours : direction le cabinet médical. Le médecin sympathique et efficace m'accueille et me prescrit ce qu'il faut en quelques instants. Direction la pharmacie et retour au bureau, le tout en vingt-cinq minutes. Tout cela fonctionne bien ici.

Après la séance des questions au gouvernement, je reviens au bureau et me retrouve dans l'ascenseur avec une fort jolie jeune femme. Je la regarde et met les mains en l'air et j'explique que, vu le risque juridique actuel, il vaut mieux se protéger. Fou rire collectif garanti, cette jeune femme a beaucoup d'humour.

Lundi 18 juin 2018

Le week-end fut particulièrement chargé : une petite quinzaine de manifestations, plusieurs centaines de kilomètres au compteur. Le bonheur de voir les élus, les bénévoles associatifs, les concitoyens... Mais aussi beaucoup de fatigue ! Ce lundi je fais trois allers-retours entre Molsheim et Strasbourg. Le matin pour aller visiter la bibliothèque du grand séminaire, l'après-midi pour une rencontre entre parlementaires et les trois cultes concordataires, le soir à 20h pour prendre le train direction Paris. En arrivant à Paris vers 23h je révise le texte en anglais que l'on m'a remis, c'est le discours que je devrai lire au nom de la France à la Convention de la mer Noire à Tirana. Je lis mon texte plusieurs fois. Mon anglais me permet de survivre dans tous les pays du monde mais de là à faire un discours qui ressemble à quelque chose, la route est longue.

Mardi 19 juin 2018

Debout 4h30, c'est la troisième nuit d'affilée où je dors moins de cinq heures, franchement ce matin je sens que les batteries sont à plat. A Orly je rencontre le Sénateur Bernard Fournier et l'administrateur Edouard Denouel. Voyage agréable avec la compagne low-cost Transavia, l'équipage à bord est serviable et de bonne humeur. A Tirana une voiture de l'ambassade nous attend pour nous emmener à l'hôtel où nous arrivons très tôt. Nous avons de nombreuses heures avant la soirée d'ouverture de la conférence. Nous allons d'abord manger en ville dans un petit restau puis nous payons un taxi qui nous fera visiter pendant deux heures cette capitale et son arrière-pays, avant de faire une grosse sieste réparatrice de deux heures.

Mercredi 20 juin 2018

La conférence s'ouvre. Immense salle, caméras de télévision, discours pompeux. Violente altercation entre la délégation russe et ukrainienne. J'interviens ce matin et grand bonheur il y a une cabine de traduction en français. Mon discours se fera donc dans notre langue. Grand malheur, le

Président de séance très autoritaire décide de réduire le temps de parole des délégations à cinq minutes. Le discours que l'on m'a soumis en fait une bonne douzaine. J'ai vingt minutes pour le réduire, le charcuter. Gros coup de stress, au final je ferai un peu plus de six minutes...

A midi, Madame l'ambassadrice de France nous a invités avec quelques représentants d'entreprises installées en Albanie et quelques Albanais travaillant avec des entreprises françaises. La part de marché de notre pays est anecdotique par rapport aux Italiens et aux Allemands. Question : que fait la France pour aider ses entreprises à être présentes dans ce pays ? Réponse : rien.

L'après-midi la séance reprend vers 17h30, elle s'arrête et nous laisse deux heures trente de libre. La ville de Tirana dispose d'un formidable téléphérique qui part des bordures de la ville et monte à près de 1200 mètres d'altitude en se déployant sur 4 kilomètres et demi de long. Nous prenons un taxi, allons tous les trois sur place ce qui nous permettra de découvrir une vue fantastique sur cette ville extrêmement propre, construite aux pieds des montagnes. Le soir, des bus nous emmènent à la Présidence de la République : verre de champagne dans les jardins, rapide discours, très bon repas, et spectacle traditionnel dans les salons. En séance, j'ai sympathisé avec un député ukrainien qui parle un français magnifique, j'ai revu une charmante députée rencontrée en Slovaquie, dans le bus longue discussions en allemand avec un député russe et à table je rencontre l'élue d'une île de trente mille habitants de la mer baltique qui veut mettre en place un Conseil parlementaire de la Baltique à l'image de celui de la mer Noire. Notre mission est de dire que la France est présente dans cette zone du monde et de tisser des liens avec des parlementaires de différentes nationalités, je m'y emploie. Chose rigolote, le repas (deux entrées un plat principal, un dessert, le tout très bon) est servi en à peine une heure et quart... Un vrai lance-pierre !

Jeudi 21 juin 2018

Je me réveille dans ma chambre d'hôtel. Quelques invités ont été logés dans les suites de ce magnifique établissement, je fais partie de ceux-là. Ma suite fait entre 80m² et 90m². Mon lit est plus large que long et je dispose d'un salon privé. Ce luxe ne m'inspire guère, je passe très peu de temps dans ma chambre.

Ce matin, avant de reprendre le chemin de la salle de conférence nous avons demandé avec deux collègues à visiter le parlement albanais. Il y a session au parlement, la sécurité y est très forte. La salle est magnifique, l'Albanie compte cent vingt députés pour environ trois millions d'habitants. Après cette escapade nous assistons à la fin de la conférence, la prochaine aura lieu dans six mois en Arménie. Avec le sénateur Fournier nous avons prononcé deux discours et fait l'objet d'une attention sympathique.

L'heure est déjà venue de rentrer, l'ambassade nous a envoyé une voiture pour nous ramener à l'aéroport. Passage par le salon des visiteurs internationaux. On ne s'occupe de rien, nous sommes accueillis dans de petits salons très agréables. On nous emmène au dernier moment au pied de l'avion. Un vrai luxe. Pour le retour nous voyageons avec Austrian jusqu'à Vienne avant de prendre un vol Vienne-Paris. Nous arrivons à Vienne avec un sérieux retard. Il nous faut traverser l'immense aéroport au pas de charge, mais surtout repasser toutes les procédures de sécurité ce qui est absurde. Le vol de Paris sera sérieusement retardé ce qui nous permettra de ne pas le manquer. C'est en nage, en sueur, et très énervés que nous monterons à bord avec une image un peu flétrie de l'efficacité germanique. Mais cela n'est rien à côté du « bordel » de l'aéroport de Roissy.

Lorsque nous arrivons à Paris dans notre Airbus de grande capacité nous devons attendre vingt à vingt-cinq minutes parce que la passerelle ne peut être connectée sur notre avion. Nous finissons par descendre directement sur la piste et remonter par d'antiques escaliers vers une salle de débarquement aussi sale que vieillesse. Monter un escalier de plusieurs étages sans ascenseur est pour une dame une épreuve douloureuse : elle a une grosse valise que je porterai pour elle et vient d'être opérée. Avant de quitter l'avion j'ai demandé à une hôtesse si cela arrive souvent à Paris, elle me répond d'un air désabusé : « *Mais c'est Paris...* » J'ai honte de cette image que donne la France d'elle-même.

Il est vingt-deux heures. Ce soir c'est la fête de la musique, un concert est organisé au cœur de l'assemblée, il y a beaucoup de monde. M'étant absenté trois fois en quelques semaines, je n'ai pas été très présent dans l'hémicycle. Malgré la fatigue je décide de faire une séance de nuit sur un texte proposé dans une niche parlementaire par le groupe auquel j'appartiens sur le respect du droit de propriété et les occupations illicites. A l'Assemblée rien n'a changé : pour la majorité tout ce qui vient de l'opposition doit être repoussé et pourtant le groupe UDI comme le groupe Modem apportent leur soutien à ce texte, ce qui semble indiquer qu'il ne doit pas être si mauvais. Lors de la soirée je discute avec Christian Jacob qui cherche un directeur d'hôpital pour son établissement de 1100 personnes, c'est le deuxième après Copé à me proposer la direction d'un site hospitalier. Y aurait-il un hasard ? Nous partageons aussi le même point de vue, il y a dans la majorité un grand nombre de députés extrêmement sympathiques, beaucoup de gens bien, mais collectivement cette majorité est très fermée, presque sectaire, rien de ce qui vient de l'opposition ne doit être adopté. C'est surprenant et terriblement démoralisant pour nous.

Mardi 26 juin 2018

A 15h30, je suis reçu à l'école militaire par le préfet Joël Bouchité. J'ai été admis à la formation de l'Institut des Hautes Etudes de la Défense Nationale qui va me prendre 77 jours entre le mois de septembre et le mois de juin de l'année prochaine. Cette formation est l'une des plus prestigieuses. Elle est ouverte à des militaires, à partir du grade de colonel, à des hauts fonctionnaires, à des cadres du privé, et à quelques élus. Je ne sais pas comment je vais concilier mon travail et cette formation, mais quoi qu'il en soit c'est un honneur d'être admis et je remercie Eric Straumann de m'avoir mis sur cette piste.

Mercredi 27 juin 2018

Aujourd'hui, 8h tapantes, le Président du Régime local de sécurité sociale a invité les parlementaires d'Alsace-Moselle pour parler de l'évolution de cet organisme qui couvre deux millions de personnes. Le débat glisse sur la problématique du droit constitutionnel, André Reichardt nous éclairant utilement sur le sujet. Mes deux collègues féminines Martine Wonner et Catherine Troendlé s'engagent dans un face-à-face sportif. Je joue le rôle de médiateur pour faire baisser la pression et la réunion se termine sur l'idée qu'avec Vincent Thiébaud nous reprendrons le sujet après la séance des questions orales.

A 11 heures, j'ai organisé avec mon co-président Remy Rebeyrotte, l'audition du Président et du Directeur Général de l'ONF dans le cadre du Groupe d'études Forêt-Bois. Nous avons hier travaillé sur la problématique des exportations des grumes de chênes. J'ai pour ainsi dire, avec mon attaché, récolté l'essentiel du travail à faire.

16h10, après les questions au gouvernement je me retrouve avec Vincent dans les salons devant l'hémicycle. Il a préparé un texte, André Reichardt un autre avec des administrateurs du Sénat. Après un coup de fil avec André, nous nous mettons d'accord sans trop de difficultés, mais il y a le feu à la maison, la réforme constitutionnelle a démarré son chemin et rien n'a été proposé encore. Les députés En Marche font signer le texte, nous signerons le même du côté LR avec peut-être des collègues de l'UDI, d'Agir et notre collègue socialiste, car sauver le régime local n'a pas de couleur politique. Par contre, je suggère de saisir par un courrier le Président de la République et je propose que tous les députés et sénateurs d'Alsace-Moselle cosignent ce document, ce qui en soit ne devrait pas poser de problèmes.

A 17h nous votons en dernière lecture la Loi de Programmation Militaire. La passion est retombée, le Sénat a intelligemment enrichi le texte. Au regard des subtilités de présentation, nous décidons de nous abstenir tout en soulignant qu'il y a dans ce texte des aspects positifs. Avant de rentrer dans l'hémicycle je vois la Secrétaire d'Etat auprès de la ministre des armées Mme Darieusecq avec laquelle nous entamons un sympathique papotage pendant quelques minutes. Elle ne comprend pas que nous ne votions pas cette LPM, je crois qu'elle est sincère, pourtant il y a tant de ruses de sioux dans ce document, que notre attitude me semble sage. Cela dit la conversation est paisible et détendue. Ce sont les caméras qui rendent fous, quand il n'y en a pas tout devient plus simple. Je devais rentrer ce soir à la maison mais devant l'incertitude liée à ce vote, que je ne voulais absolument pas rater en tant que membre de la Commission de la Défense, j'ai décidé de prendre le premier train demain matin. Je resterai donc encore ce soir dans mon bureau, où je dois bien l'avouer, je dors souvent du sommeil du juste.

Mardi 3 juillet 2018

Je prends à Strasbourg le train de 7h46, je rencontre à la gare Pascale Cornu, la directrice du Centre de Gestion de la Fonction Publique, que j'ai présidé avant d'être député. Nous nous retrouvons au wagon bar pour prendre un café ensemble et nous discuterons pendant tout le voyage. Nous parlerons un peu de boulot mais aussi des bons souvenirs de plusieurs années de travail commun aussi fructueuses que peu connues. Juste avant l'arrivée à Paris j'essaye de rejoindre ma place, le train est archi bondé, surbooké même, et m'étant pris trop tard on m'a réservé un siège en deuxième classe. Aucun problème sinon que je ne retrouve pas le fauteuil que j'occupais. Je regarde mon billet et m'aperçois que je m'étais installé à une place qui n'était pas la mienne. Je m'étais trompé de numéro. Lorsque je remonte pour la deuxième fois le convoi, une gentille dame s'adresse à moi : « *Monsieur vous cherchez vos affaires ?* ». Elle les a placées sur une grille de rangement où elles ont été recouvertes par d'autres bagages. Je me voyais déjà dépouillé de ma sacoche de travail comme de mon sac de voyage. Cela dit c'est la première fois en six ans que je me trompe de place. Je veux tirer tout cela au clair et je cherche mes lunettes. Car à vrai dire, sans elles, il m'est désormais difficile de lire. « *Mais où sont ces satanées lunettes, impossible de les trouver ?* ». Pour tout dire j'espère les avoir oubliées dans ma voiture... Dès mon arrivée à l'assemblée je fonce à la pharmacie pour acheter une paire de loupes (lunettes grossissantes). J'y croise un ancien député communiste, qui me reconnaît avec plaisir et nous entamons un sympathique débat avec la patronne. Tout le monde est souriant, que du bonheur...

A la fin des questions au gouvernement, je vois Bruno Studer, Président de commission et député de Strasbourg, il ne signe pas notre lettre au Président de la République demandant l'intégration du droit local dans la Constitution. Il me dit qu'il y a une opération politicienne derrière, cela me fait

de la peine. Dans la foulée nous nous retrouvons à mon bureau avec Vincent Thiébaud qui m'a expliqué que la conseillère parlementaire du Président ne souhaite pas qu'une lettre soit envoyée à Emmanuel Macron car cela pourrait être contre-productif. Vincent me donne son numéro, je l'appelle directement. Je suis député d'opposition, je travaille avec un député de la majorité, nous sommes dans mon bureau et nous appelons ensemble la conseillère du Président de la République. S'il n'y a pas ici la preuve de la volonté de dépolitiser un débat, mais juste de servir la cause des trois millions d'habitants de nos trois départements ! Je ne vois pas de plus belle preuve que celle-ci ! Comme nous le disons avec Vincent nous avons tant de raisons de nous taper dessus, sur tant de sujets, qu'il faut savoir chasser en meute quand on peut faire avancer l'essentiel. Le droit local n'est ni de droite, ni de gauche, ni En marche, il est au service de nos concitoyens un point c'est tout. Je note d'ailleurs que sur ce sujet presque tous les députés, LR, Modem et LREM ont instinctivement donné leur accord. C'est vrai pour les parlementaires alsaciens, beaucoup moins pour nos amis mosellans peut-être moins attachés que nous au droit local.

En fin d'après-midi je reçois un SMS de mon suppléant Philippe Meyer qui est à Paris pour quelques jours, je l'appelle et lui propose de venir à l'Assemblée pour une visite improvisée. Nous sommes chanceux, nous pouvons entrer dans l'hémicycle à la fin de la séance, visiter l'hôtel de Lassay où il n'y a pas de réception, la bibliothèque, la fosse aux lions, la salle des quatre colonnes, la salle des pas perdus, ... Nous mangeons au restaurant de l'Assemblée où Eric Straumann nous rejoint en arrivant de Berlin. Après le repas, visite de mon bureau, et puis nous nous retrouvons dans le bureau d'Éric qui offre une vue extraordinaire sur le dôme des Invalides, la tour Eiffel et la cour d'honneur de l'Assemblée nationale.

Mercredi 4 juillet 2018

A huit heures et quart du matin comme toujours je suis en position de combat, rasé, douché, habillé, cravaté, j'attends Joachim que je surnomme désormais Tintin pour une de nos premières matinées de travail en commun... je reçois un SMS. Il a eu une panne de réveil et ne retrouve plus ses clés, bref... un matin difficile ! Après ce temps de travail perdu, il y a des élections au sein du groupe pour des postes renouvelés tous les ans, suivies de deux commissions de la défense particulièrement intéressantes.

A 12h45, je vais à la Maison de la Chimie pour un débat sur les maladies rares, la présentation n'a aucun intérêt. Le repas est très moyen, cela dit la discussion avec mes deux voisines est assez édifiante. Ce sont des cadres urbaines probablement très bien rémunérées ayant une vision du monde tout à fait singulière très loin de la vie des villages et des petites villes de nos territoires. Extrêmement sympathiques, elles n'en sont pas moins des bobos telles que les chante Renaud.

A 16h moment douloureux, nous installons enfin le groupe d'études *Arctique, Antarctique et Terres Australes*. Ce groupe d'études que je présidais et duquel j'ai été viré par Jean-Luc Mélenchon et Marielle de Sarnez. Mon groupe m'a désigné comme Vice-Président ce qui n'est que purement honorifique. Mes deux collègues démarrent leur réunion sans saluer leur prédécesseur, sans même évoquer le travail que j'ai pu faire ! Après ce petit temps administratif, nous auditionnons le secrétaire général de la mer Vincent Bouvier et Catherine Chabaud, une ancienne navigatrice, qui nous font des exposés absolument remarquables.

La journée est aussi marquée par plusieurs coups de fil ; j'appelle Kamel Rezaggi le délégué aux élections des LR pour lui faire part de ma tentative de conciliation entre les conseillers municipaux de Strasbourg qui se divisent gaillardement entre eux et que j'ai pour mission d'essayer de rassembler. Au regard du caractère peu productif de ma mission, Kamel me dit de laisser tomber si je ne parviens pas à obtenir un consensus, une décision sera prise à Paris et elle s'appliquera à tous. Autre mission du jour, je poursuis ma tentative d'action pour inscrire le droit local dans la Constitution.

Jeudi 5 juillet 2018

J'arrive de Paris avec le co-président du groupe d'étude bois, Remy Rebeyrotte, le député Vincent Thiébaud et mon nouvel attaché parisien, Joachim Malardel. A notre arrivée nous rejoignons Pierre Grandadam qui n'est pas là en tant que maire mais en tant que Président des Communes forestières européennes. Pendant près de trois heures nous visitons sous l'égide de Philippe Siat la scierie Siat-Braun qui fonctionne sous l'égide de la même famille depuis sept générations. Cette entreprise est devenue la première scierie de France, des investissements considérables lui ont permis d'intégrer les dernières technologies. La visiter et comprendre son processus industriel, voir ses équipements fonctionner à plein régime est à la fois une surprise et un bonheur pour tous. Je suis très fier de pouvoir faire visiter cette entreprise de mon territoire à mes collègues qui en sont épatés.

Après la visite de la cogénération, et de l'unité de fabrication de pellets bois, nous nous dirigeons en forêt pour un barbecue aussi chaleureux que techniquement surprenant. A notre arrivée des braises chauffent dans un immense brasero. On nous propose de griller nous-mêmes des tranches de lard au bout de longues piques en bois avant d'en faire un délicieux sandwich. Puis ce sera au tour de viandes marinées, d'accompagner des salades que nous partageons avec les cadres de l'entreprise. Mais avant cela petit concours pour estimer la hauteur et l'âge d'un bel arbre qui est abattu devant nous (l'arbre tombant en notre direction). Evidemment nous ne risquons rien, mais voir cet arbre tomber, toucher le sol à cinq, six mètres devant nous, sentir l'effet de souffle... Tout cela constitue une petite expérience bien étonnante !

L'après-midi nous partons en direction d'Erstein où la dirigeante du groupe Alsapan, Mme Cécile Cantrelle, nous accueille pour visiter ce site industriel partenaire d'IKEA depuis trente ans que je souhaitais absolument montrer à mes collègues.

Lundi 9 juillet 2018

Je ne reviens quasiment jamais le lundi à l'Assemblée nationale car c'est un jour de travail au bureau parlementaire en circonscription, mais cet après-midi Emmanuel Macron s'adresse pour la deuxième fois à la représentation nationale. Nous sommes convoqués à Versailles que nous rejoignons en bus, accompagnés par des motards qui nous ouvrent la voie de manière spectaculaire. Versailles est fermé au public. Sur les toits du château des snipers veillent à notre sécurité comme ce fut le cas pour des centaines de policiers sur le chemin entre l'Assemblée et la demeure de Louis XIV. Je n'ai pas la même place que l'an passé. A chaque fois une lettre est tirée au sort et le placement se fait dans l'ordre alphabétique de gauche à droite de l'hémicycle. Je n'ai pas de chance, je suis sur un banc de quatre personnes où un cinquième parlementaire a été rajouté. Il fait dans l'hémicycle une chaleur étouffante, nous sommes serrés sur mon petit banc, le Président parle pendant une heure trente.

Très satisfait de tout ce qui a été fait pendant un an, il évoque ce qu'il souhaite entreprendre dans l'année à venir, mais évite les deux sujets majeurs qui accablent la France : l'endettement public qui devient angoissant, en quelques mois la France vient d'emprunter trente-sept milliards supplémentaires, et l'immigration pour laquelle je considère que l'on est en train de poser tous les éléments pour offrir demain notre pays à l'extrême droite. Si certains pourraient penser que j'exagère, je dirais juste deux choses : le rythme des dépenses publiques progresse désormais plus vite sous Macron que sous Hollande et 2017 aura été l'année où la France aura accueilli le plus de migrants, près de 270 000 personnes officiellement, sans compter les naissances liées au droit du sol et les clandestins. Emmanuel Macron est évidemment brillant, talentueux et j'adhère à certaines de ses idées et même à certains projets comme celui de la réforme des retraites qu'il envisage. Mais aujourd'hui il vient parler à sa majorité qu'il cherche à ressouder autour de lui, cette réunion est un meeting, ses députés l'applaudissent à chaque coin de phrase, tout cela est un peu ridicule et profondément inutile. Plusieurs millions d'euros ont été gâchés pour rien. Je disais à mes collègues qu'en tant que défenseurs de la Constitution de la Ve République, facteur de stabilité des institutions dans notre pays, notre rôle était d'être présents au Congrès. Mais au regard de l'attitude du chef de l'Etat j'ai une forte envie de ne plus revenir l'année prochaine... on verra bien.

Mardi 10 juillet 2018

12h45 l'ambassade d'Allemagne est à 500 mètres de l'Assemblée. Merck qui a racheté Millipore et qui compte 1 400 emplois à Molsheim, fête ses 350 ans autour d'une centaine de personnes triées sur le volet. Monsieur l'ambassadeur qui reçoit un membre de la famille dirigeant l'entreprise, nous explique la remarquable philosophie de celle-ci. Avant qu'un sociologue français nous fasse une impressionnante petite conférence. Au bout d'une heure nous nous retrouvons dans les salons puis dans le parc de ce bel hôtel particulier. Je retrouve quelques collègues députés puis quelques Alsaciens, le directeur du site, le maire de Molsheim, la représentante de l'ADIRA. Je retrouve aussi les deux chargées de relations publiques de l'entreprise, elles-mêmes anciennes de l'Assemblée nationale.

La France est en demi-finale de la coupe du monde et rencontre la Belgique. Les députés étant à Paris, une soirée a été organisée au siège des Républicains pour les parlementaires, deux télé à grand écran diffusent le match, l'ambiance est chaleureuse et amicale, presque la totalité de notre groupe est présente. Ces moments de complicité créent des liens. Nous crierons tous ensemble pour saluer l'unique but français. En revenant à l'Assemblée par le métro avec quelques collègues nous nous retrouvons au milieu d'une foule joyeuse qui converge vers les Champs Élysées. Des supporters chantent « qui ne sautent pas n'est pas français hey !! ». Les wagons bondés tressaillent, vibrent, se dandinent, mais au final tiennent bon. L'ambiance est joyeuse, gentille, simplement positive.

Jeudi 12 juillet 2018

A 9 heures ce matin, mon copain Gilles Cornu-Gentille me donne rendez-vous pour un petit déjeuner rue de Bourgogne. Je resterai avec lui jusqu'à 11h45, Gilles qui a l'un des carnets d'adresse les plus étoffés de Paris souhaite me faire rencontrer Jacqueline Gourault, la ministre des collectivités locales pour parler de l'Alsace. J'évoque une rencontre avec la ministre Mme Darrieussecq qui est notamment en charge du patrimoine militaire, au sujet du fort de Mutzig. Je songe enfin à revoir Frédéric Salat-Baroux le gendre de Jacques Chirac. Je note que Gilles, qui était très séduit par Emmanuel Macron, commence à être critique...

Vendredi 13 juillet 2018

Je reçois cet après-midi à Molsheim, Alain Ferry et Pierre Grandadam. Je suis en opposition sur leur vision de la mise en place du PETR. Après des relations assez tendues nos points de vue se rapprochent petit à petit. Cela dit je reste ancré sur un point : que ce soit l'Alsace ou le Grand Est, la construction territoriale future se fera autour de quatre pôles dans la vallée rhénane : Mulhouse, Colmar, Strasbourg et Haguenau. Les autres territoires seront marginalisés. Mon idée est qu'il faut tout faire pour rapprocher le PETR d'Obernai et celui de Molsheim afin de créer un territoire de 130 000 habitants plus puissant que celui de Haguenau. Un territoire qui puisse jouer dans la cour de grands, un territoire qui repose sur un des bassins d'emplois les plus dynamiques d'Alsace.

Hier soir j'étais à la soirée espagnole place de l'hôtel de ville à Molsheim. Ce soir comme tous les ans je suis au défilé des Sans-culottes de Mutzig. 750 bénévoles défilent devant nous, j'admire cette manifestation populaire et chaleureuse.

Dimanche 15 juillet 2018

C'est la finale de la coupe du monde. Je suis salle de la Monnaie à Molsheim où avec 700 personnes nous vibrons aux exploits de l'équipe de France, tout en ayant le plus grand respect pour cette magnifique équipe croate. Partout en France l'ambiance est belle et sympa ; je retourne place de l'Hôtel de ville où la foule s'est formée et où les voitures sont secouées les unes après les autres. Il y a vingt ans, j'avais vu la finale à Dinsheim chez mon ami Robert Robert qui luttait contre un cancer et avait trouvé dans la victoire de l'équipe de France un beau moment de répit. Dès le coup de sifflet final face à l'épuisement de mon hôte, j'étais reparti vers Molsheim. Reconnu comme jeune maire, ma voiture fut secouée bien plus que de raison à la tour des forgerons. J'ai le souvenir que des concitoyens à l'angle de la place et de la rue de Strasbourg m'ont demandé de ne pas bouger, ils sont rentrés chez eux chercher une bouteille de champagne et des gobelets, nous avons trinqué ensemble.

Vingt ans plus tard je suis au même endroit, l'ambiance est chaleureuse, joyeuse, festive. J'espère retrouver les mêmes concitoyens que je connais bien, malheureusement ils ne sont pas là. Ce ne sera pas champagne ce soir.

Mardi 17 juillet 2018

A midi nous mangeons à la Questure avec Eric Ciotti, Patrick Hetzel et Anne Sander. J'ai organisé ce repas pour Anne. Eric Ciotti, Président de la Commission Nationale d'Investiture ne connaissant que trop peu cette dernière. L'ambiance est sympa, en sortant j'évoque avec Patrick et Anne la présidence de la fédération des LR du Bas-Rhin. Aucun d'eux n'ambitionne d'assurer cette mission. Aussi je serai candidat à ma propre succession.

15h, en séance de questions au gouvernement les hommages à l'équipe de France se multiplient, longue ovation debout. A titre personnel j'ai trouvé que le président de la République en faisait vraiment beaucoup dans cette affaire. Je ne lui reproche pas de jouer son rôle, ni même de récupérer un peu de l'image des bleus. Jacques Chirac l'a bien fait il y a vingt ans, mais parfois on a l'impression que c'est lui qui a gagné la coupe du monde.

Après cette séance nous reprenons les travaux sur la révision constitutionnelle. J'ai fait au moins six ou sept interventions dans l'hémicycle mais aussi la plus grosse colère de ma vie d' élu. Marc Fesneau, le très sympathique président du groupe MODEM s'est livré à une intervention assez

démagogique accusant et faisant reposer la crise de confiance démocratique actuelle sur les épaules des socialistes et de LR. Il fait cela alors qu'aujourd'hui même l'ancien questeur de la majorité Thierry Solère est en garde-à-vue. Il le fait alors que Bayrou comme sa collègue Marielle de Sarnez ont été exfiltrés du gouvernement suite à des supposés détournements d'argent public. Il le fait alors qu'il est à côté de Ferrand, président du groupe de la majorité, qui a dû quitter le gouvernement après d'immorales affaires immobilières. Il le fait alors que quatre autres affaires ont éclaboussé la majorité en moins d'un an. J'explose de colère face à cette démagogie dont cet homme, si chaleureux par ailleurs, n'est pas coutumier. Nous nous retrouvons une heure après à la buvette, pour partager le verre de l'amitié reconnaissant que nous avons tous les deux torts de nous emporter comme nous l'avons fait.

Mercredi 18 juillet 2018

Nous sommes au cœur du mois de juillet retenus à l'assemblée pour travailler sur la révision constitutionnelle. Il fait chaud et nous aimerions tous être ailleurs. A midi nous sommes allés à huit manger un petit couscous rue de Bievres dans une ambiance de décontraction avec Strauman, Cattin, Reiss et plusieurs collaborateurs. A quinze heures reprise de la séance, l'hémicycle n'est pas très rempli. Les débats reprennent sans passion. Au bout de quelques minutes je vois déboucher par le petit couloir d'accès une collègue. Elle s'arrête avant d'être dans l'hémicycle et observe celui-ci cherchant visiblement quelqu'un. A cet instant, un bouton de son chemisier se détache laissant son vêtement s'ouvrir. Pendant une fraction de seconde notre collègue se trouvera poitrine à l'air entraînant de sa part une réaction rapide et une gêne évidente. Heureusement pour elle l'hémicycle était encore très peu occupé, un orateur attirait l'attention de la salle et elle était située à un endroit peu visible. Lorsque je la croiserai quelques instants plus tard j'affecterai l'air indifférent de celui qui n'a rien vu. Car cela peut arriver et personne n'est à l'abri d'un coup du sort.

Nous quitterons ce soir l'hémicycle à une heure et quart du matin. En Alsace j'ai prêté ma maison à des amies grenobloises que j'aurais aimé pouvoir accueillir. Toute la journée nous avons travaillé et préparé l'arrivée de l'amendement gouvernemental sur le droit local. Celui-ci nous sera remis vers 21h15. Plus tard dans la soirée je rencontre à la buvette le juriste qui l'a rédigé pour l'Elysée. Notre discussion est sympa, c'est agréable de rencontrer ceux qui dans l'ombre sont les auteurs des sujets sur lesquels nous débattons publiquement.

Jedi 19 juillet 2018

Nous avons notre amendement et nous espérons qu'il va passer au plus vite. Hier soir en rentrant à mon bureau, le député socialiste Valaud nous interpelle en nous demandant si nous avons vu la vidéo d'un collaborateur de Macron qui aurait maltraité des manifestants. Vu l'heure tardive notre réaction aura été modeste mais ce matin la France ne parle que de cela. Dans l'hémicycle la question est abordée, les rappels au règlement sont nombreux, les députés de la majorité sont littéralement estomaqués. Ils font le dos rond, la ministre est silencieuse, le seul message délivré par En Marche est que nos travaux doivent continuer.

Dans l'hémicycle, hormis pendant les questions au gouvernement, chaque député peut agiter le livre rouge et bleu du règlement de l'assemblée et obtenir instantanément un rappel au règlement. Le temps de parole est de droit et il est de deux minutes.

D'heure en heure des informations les plus effarantes nous arrivent. Les suspensions de séance se multiplient. Les rappels au règlement deviennent la règle et les travaux parlementaires s'arrêtent, les joutes dans l'hémicycle se font nombreuses. En cet instant, c'est toute la promesse macronnienne du nouveau monde, d'exemplarité qui s'effondre. Complètement acculés, le gouvernement, le président et la majorité acceptent la création d'une commission d'enquête parlementaire. Pour autant, il n'est pas donné suite à notre demande d'audition du ministre de l'Intérieur. Petit à petit, malgré tout, les travaux reprennent dans la soirée et ce jusqu'à une heure trente du matin. Il y a au total 2 535 amendements et au moment où la séance est levée nous sommes à 34 amendements de l'examen du droit local. C'est sûr, demain matin les amendements seront examinés et l'on pourra tous rentrer en Alsace-Moselle.

A midi, nous avons décidé avec Frédéric Reiss et Straumman d'aller au quartier latin. Nous mangerons au Procope, un des restaurants historiques de Paris. Enfermés dans l'assemblée nous avons décidé d'y aller à pied : trois kilomètres dans un sens et trois kilomètres dans l'autre. Cette marche aura été une vraie bulle d'air dans une période tendue et épuisante.

Vendredi 20 juillet 2018

Cela fait maintenant trois nuits que je me couche après une heure et demie du matin et que je me lève impérativement à 7h30. J'écoute Europe 1, on ne parle quasiment que de l'affaire et les révélations sont nombreuses. Nous sommes clairement face à un scandale d'Etat. Ce n'est pas la faute d'un seul qui est en cause. Trois hauts gradés de la police sont suspendus, Monsieur Benalla est en garde-à-vue, et tout a été fait pour le couvrir et le protéger. Pourquoi ?

Les révélations ont indiqué clairement que le ministre de l'Intérieur a menti au Sénat, et de nouvelles informations nous montrent que le périmètre de la commission d'enquête est désormais largement insuffisant. Clairement ce matin le climat est délétère. La ronde des rappels au règlement est intense et les travaux parlementaires sont désormais totalement bloqués. J'interviens à de très nombreuses reprises, comme d'autres, la majorité a reçu des éléments de langage et répète avec instance que nous voulons empêcher les travaux d'avancer. Monsieur Castaner, le ministre des Relations avec le Parlement, rode dans l'assemblée venant distribuer des directives sans jamais entrer dans l'hémicycle. Désormais quelques députés de la majorité répondent avec violence à la pression qu'ils subissent. Dans l'après-midi, nous apprendrons que le Premier ministre a été envoyé à la demande du Président de la République sur le Tour de France plutôt que de venir s'expliquer devant la représentation nationale. Chaque heure nous apprendrons de nouvelles informations : à 26 ans Monsieur Benalla a été élevé au grade de Lieutenant-Colonel de la gendarmerie et proposé pour être sous-préfet. Il dispose d'une voiture de police, et a été doté d'un port d'arme qui lui avait été précédemment refusé, d'un logement de fonction et de moult autres avantages. Chacun s'interroge sur ce qui peut bien valoir à cet homme sulfureux tant de soutien du président de la République. Quoi qu'il en soit, le chef de cabinet adjoint de l'Elysée est toujours en garde-à-vue.

Une dernière réflexion me traverse l'esprit, imaginons une affaire comme celle-ci sous Nicolas Sarkozy, cela aurait été l'hallali.

Vers 23h le Président lève la séance, nous sommes en été, il fait chaud, nous décidons avec une dizaine de collègues d'aller boire un coup. Comble de l'ironie, le seul bistrot qui nous accueille est le Solferino, à côté du siège du PS que ce parti vient d'ailleurs de vendre. Sur le chemin, nous

rencontrons Alexis Corbière, l'une des stars de la France Insoumise. Je lui dis que jamais je n'aurais imaginé applaudir des communistes, des insoumis, ou des socialistes dans l'hémicycle, il me répond qu'il en est de même pour lui avec les Républicains. Cela dit, clairement face à une majorité de 400 députés toutes les oppositions ne représentant que 170 personnes, c'est finalement peu pour mener la charge.

Samedi 21 juillet 2018

Dans l'hémicycle, je dis à Marc Fesneau, le Président du groupe Modem, qu'ils ont eu tort de ne pas clôturer les travaux de l'hémicycle. Ils se retrouvent désormais avec une commission d'enquête parlementaire que nous leur avons arrachée, comme nous leur avons arraché la diffusion de ses débats. Nous avons aussi obtenu dans un rapport de force l'extension de la liste des auditions aux proches du Président de la République, ce dont ils ne voulaient absolument pas. Notre combat aura finalement été utile à la démocratie mais j'ai un regret profond : j'ai réellement travaillé pour l'amendement sur le droit local, c'est dur de voir celui-ci repoussé aux calendes grecques.

J'ai à titre personnel un petit défaut : tous les soirs en fin de journée je fume un cigare à la maison. Par contre je ne fume presque jamais à Paris. Cela dit, vendredi soir est le quatrième jour d'affilée à l'Assemblée et dans le fil de la conversation j'en parle à Christian Jacob. Ni une, ni deux Christian se rend à sa voiture et m'offre un beau cigare que je fumerai à la terrasse du Solferino. Aujourd'hui, c'est Eric Ciotti qui entendant parler du geste de Christian Jacob me fait chercher un cigare à son bureau.

Vincent Thiébaud, collègue de la majorité a parfois le même défaut que moi. Il a quant à lui acheté des cigares pour que nous en fumions un ensemble. Que dire de tout cela sinon que d'être coincés plusieurs jours d'affilée à l'Assemblée fin juillet crée des liens de proximité à l'intérieur du groupe mais aussi avec les députés de la majorité auxquels je m'oppose collectivement mais que j'apprécie très souvent individuellement. Pour moi la politique ce n'est pas la guerre c'est aussi des relations humaines qui peuvent être paisibles et ce même au milieu de la tempête.

En cette fin de samedi après-midi, je suis encore et toujours dans l'hémicycle, je suis fatigué et j'ai surtout le système nerveux qui est à bout. Je vérifie si nous avons assez de troupes pour tenir jusqu'à dimanche soir. Cela n'est pas sûr, à 16h30 je décide donc de rentrer en Alsace avec le train de 18h55 et prends immédiatement un billet pour revenir dimanche à 14h. J'ai envie de voir même furtivement les amies à qui j'ai prêté la maison. Par contre je suis triste de manquer de magnifiques manifestations publiques à Rosenwiller, Wolxheim, Kirchheim. Au final, dimanche en fin de matinée, c'est extrêmement piteusement que la ministre de la Justice Mme Nicole Belloubet annonce la suspension des travaux parlementaires. Alors que mon sac était déjà prêt, je reste en Alsace ; au fond largement soulagé.

Mardi 24 juillet 2018

L'Assemblée est encore convoquée en session extraordinaire. La commission d'enquête effectue ses auditions et objectivement les choses ne se déroulent pas bien pour le ministre l'Intérieur et pour le Président de la République qui d'ailleurs ne s'est toujours pas exprimé.

Cela fait désormais près d'une semaine qu'Emmanuel Macron est enfermé à l'Élysée...

A quinze heures, questions au gouvernement, l'ambiance est électrique. Christian Jacob ouvre le feu. Le Premier ministre répondra à la quasi-totalité des questions, souvent à côté, parfois de manière démagogique, par contre sur la forme l'homme est brillant et il a pris une réelle épaisseur. Il fait front sans jamais donner le sentiment de céder à la panique.

Deux interventions m'ont marqué. Celle du premier secrétaire du parti socialiste, Olivier Faure, qui a lu d'une voix forte et paisible un texte particulièrement brillant et celle de Jean-Luc Mélenchon qui a su trouver un ton juste, un brin moralisateur, auquel le Premier ministre répondra par le sarcasme. Le soir nous apprenons avec stupeur qu'Emmanuel Macron a réuni à la Maison de l'Argentine tous les parlementaires de la majorité pour s'adresser directement sans parler aux français et en ignorant les députés de l'opposition. Cet homme est décidément surprenant.

Mardi 31 juillet 2018

En ce mardi 31 juillet le Parlement n'est toujours pas en vacances. Normalement celui-ci fonctionne six mois par an. Nous sommes désormais en fonctionnement permanent parfois sept jours sur sept ce qui est totalement ridicule et ce qui pèse sur la qualité de nos travaux. Aujourd'hui deux motions de censure sont présentées, l'une par les Républicains, l'autre par les trois groupes de gauche, je fais l'aller-retour dans la journée, pour ce qui n'est qu'un grand barnum médiatique. Les éléments de langage sont désormais très affûtés, pour la majorité l'affaire Benalla n'est qu'une dérive personnelle qui ferait l'objet d'une exploitation politique. Cela dit il n'y a aucune réponse aux deux questions que je me pose :

-1) Pourquoi ce jeune homme de vingt-cinq ans a-t-il pu bénéficier d'autant de soutiens, de prébendes, et de passe-droits, aux frais de la République ?

-2) : Pourquoi a-t-on tout fait pour étouffer cette affaire, pourquoi a-t-on menti au risque de faire tomber la moralité de l'équipe au pouvoir ?

Cette affaire n'est pas un scandale immense, il n'y a pas bien sûr de police parallèle, comme cela a pu être dit, mais il y a là un mystère et un comportement qui déshonorent le chef de l'Etat et toute la majorité. Le simple fait qu'il y ait des actes de violence, que ceux-ci aient été connus et qu'aucune dénonciation n'ait été faite à la justice constitue un scandale pour ceux qui se présentaient comme les représentants d'une nouvelle dimension morale. Les débats dans l'hémicycle sont tantôt drôles, tantôt violents, on apprend en direct que le badge d'accès à l'Assemblée nationale de Monsieur Benalla a été utilisé deux fois pendant les quinze jours où il a été mis à pied... Si le ridicule tuait il y aurait des morts !

A 18h10 je vote la motion de censure et saute dans un taxi pour prendre le train de 18h55. Pour moi ce soir sera le début de douze jours de vacances qui me feront le plus grand bien.

Textes adoptés
par l'Assemblée nationale
XVème législature

Période du 1^{er} février 2018 au 1^{er} août 2018

Légende

531 Texte définitivement adopté

519 Texte adopté en 1^{ère} ou 2^{de} lecture
en attente d'adoption définitive

Textes adoptés définitivement

81	Projet de loi ratifiant diverses ordonnances prises sur le fondement de la loi n° 2017-1340 du 15 septembre 2017 d'habilitation à prendre par ordonnances les mesures pour le renforcement du dialogue social	Adopté, dans les conditions prévues à l'article 45, alinéa 3, de la Constitution par l'Assemblée nationale le 6 février 2018
82	Projet de loi ratifiant les ordonnances n° 2016-1058 du 3 août 2016 relative à la modification des règles applicables à l'évaluation environnementale des projets, plans et programmes et n° 2016-1060 du 3 août 2016 portant réforme des procédures destinées à assurer l'information et la participation du public à l'élaboration de certaines décisions susceptibles d'avoir une incidence sur l'environnement	Adopté, dans les conditions prévues à l'article 45, alinéa 3, de la Constitution par l'Assemblée nationale le 7 février 2018
86	Projet de loi autorisant la ratification du protocole n° 16 à la convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales	Adopté en 1re lecture par l'Assemblée nationale le 15 février 2018 et sans modification par le Sénat le 16 mars 2018
87	Projet de loi relatif à l'orientation et à la réussite des étudiants	Adopté, dans les conditions prévues à l'article 45, alinéa 3, de la Constitution par l'Assemblée nationale le 15 février 2018
88	Projet de loi ratifiant l'ordonnance n° 2017-48 du 19 janvier 2017 relative à la profession de physicien médical et l'ordonnance n° 2017-50 du 19 janvier 2017 relative à la reconnaissance des qualifications professionnelles dans le domaine de la santé	Adopté en Lecture définitive par l'Assemblée nationale le 15 février 2018
89	Projet de loi portant diverses dispositions d'adaptation au droit de l'Union européenne dans le domaine de la sécurité	Adopté, dans les conditions prévues à l'article 45, alinéa 3, de la Constitution par l'Assemblée nationale le 15 février 2018
90	Proposition de loi permettant une bonne application du régime d'asile européen	Adoptée sans modification en 2e lecture par l'Assemblée nationale le 15 février 2018
95	Projet de loi autorisant la ratification de l'accord de transport aérien entre les États-Unis d'Amérique , premièrement, l'Union européenne et ses États membres, deuxièmement, l'Islande , troisièmement, et le Royaume de Norvège , quatrième.	Adopté sans modification en 1re lecture par l'Assemblée nationale le 6 mars 2018
96	Projet de loi autorisant la ratification de l'accord euro-méditerranéen relatif aux services aériens entre l'Union européenne et ses États membres, d'une part, et le Gouvernement de l'Etat d'Israël, d'autre part.	Adopté sans modification en 1re lecture par l'Assemblée nationale le 7 mars 2018

97	Projet de loi autorisant l'approbation de la convention d'extradition signée le 2 mai 2007 entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de l'État des Émirats arabes unis	Adopté sans modification en 1re lecture par l'Assemblée nationale le 7 mars 2018
98	Projet de loi autorisant l'approbation de la convention d'entraide judiciaire en matière pénale entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de l' Union des Comores	Adopté sans modification en 1re lecture par l'Assemblée nationale le 7 mars 2018
100	Résolution sur la transition énergétique au sein de l'Union européenne	Considérée comme définitive en application de l'article 151-7 du Règlement par l'Assemblée nationale le 9 mars 2018
101	Projet de loi relatif à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024	Adopté, dans les conditions prévues à l'article 45, alinéa 3, de la Constitution par l'Assemblée nationale le 14 mars 2018
102	Projet de loi organique relatif à l' organisation de la consultation sur l'accession à la pleine souveraineté de la Nouvelle-Calédonie	Adopté sans modification en 1re lecture par l'Assemblée nationale le 20 mars 2018
103	Projet de loi ratifiant l'ordonnance n° 2016-131 du 10 février 2016 portant réforme du droit des contrats, du régime général et de la preuve des obligations	Adopté, dans les conditions prévues à l'article 45, alinéa 3, de la Constitution par l'Assemblée nationale le 22 mars 2018
106	Proposition de loi visant à simplifier et mieux encadrer le régime d'ouverture et de contrôle des établissements privés hors contrat	Adoptée sans modification en 1re lecture par l'Assemblée nationale le 29 mars 2018
108	Résolution relative à l' Europe de la Défense et son articulation avec l'OTAN	Considérée comme définitive en application de l'article 151-7 du Règlement par l'Assemblée nationale le 7 avril 2018
109	Projet de loi autorisant l'approbation du protocole additionnel à l'accord du 9 octobre 1997 entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République fédérale d' Allemagne relatif à la coopération dans leurs zones frontalières entre les autorités de police et les autorités douanières concernant l'emploi transfrontalier d'aéronefs.	Adopté sans modification en 1re lecture par l'Assemblée nationale le 12 avril 2018
113	Projet de loi relatif à la protection des données personnelles	Lecture définitive par l'Assemblée nationale le 14 mai 2018
92	Projet de loi relatif à l' élection des représentants au Parlement européen	Adopté, dans les conditions prévues à l'article 45, alinéa 3, de la Constitution par l'Assemblée nationale le 14 mai 2018
93	Résolution relative à l'interdiction de la pêche électrique	Adoptée par l'Assemblée nationale le 6 mars 2018
94	Résolution sur le premier " paquet Mobilité " Présenté par la Commission européenne le 31 mai 2017.	Adoptée par l'Assemblée nationale le 6 mars 2018

126	Résolution pour un usage plus proportionné et pertinent de la décote applicable aux cessions de biens et actifs immobiliers du domaine privé de l'Etat	Adoptée par l'Assemblée nationale le 18 juin 2018
133	Résolution relative à la lutte contre la pollution du transport maritime et à la promotion des carburants marins alternatifs	Adoptée par l'Assemblée nationale le 19 juin 2018
134	Résolution pour le renforcement des outils et des moyens de pilotage de la recherche publique	Adoptée par l'Assemblée nationale le 20 juin 2018
135	Résolution pour une révision générale des taxes à faible rendement	Adoptée par l'Assemblée nationale le 20 juin 2018
150	Résolution relative à une agriculture durable pour l'Union européenne	Adoptée par l'Assemblée nationale le 28 juin 2018
159	Projet de loi relatif aux contrôles et aux sanctions en matière de concurrence en Polynésie française et en Nouvelle-Calédonie.	Adopté, dans les conditions prévues à l'article 45, alinéa 3, de la Constitution par l'Assemblée nationale le 13 juillet 2018
160	Proposition de loi visant à garantir la présence des parlementaires dans certains organismes extérieurs au Parlement et à simplifier les modalités de leur nomination.	Adoptée, dans les conditions prévues à l'article 45, alinéa 3, de la Constitution par l'Assemblée nationale le 23 juillet 2018
164	Proposition de loi relative à l'harmonisation de l'utilisation des caméras mobiles par les autorités de sécurité publique	Adoptée sans modification en 1re lecture par l'Assemblée nationale le 30 juillet 2018
165	Projet de loi pour un Etat au service d'une société de confiance.	Adopté en Lecture définitive par l'Assemblée nationale le 31 juillet 2018
166	Proposition de loi relative à la mise en œuvre du transfert des compétences eau et assainissement aux communautés de communes	Adoptée en Lecture définitive par l'Assemblée nationale le 31 juillet 2018
167	Projet de loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel	Adopté en Lecture définitive par l'Assemblée nationale le 1er août 2018
168	Projet de loi pour une immigration maîtrisée, un droit d'asile effectif et une intégration réussie	Adopté en Lecture définitive par l'Assemblée nationale le 1er août 2018
56	Projet de loi renforçant la lutte contre les violences sexuelles et sexistes	Adopté, dans les conditions prévues à l'article 45, alinéa 3, de la Constitution par l'Assemblée nationale le 1er août 2018
170	Résolution portant avis motivé sur la conformité au principe de subsidiarité de la proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil établissant des règles régissant l'aide aux plans stratégiques devant être établis par les États membres dans le cadre de la politique agricole commune.	Considérée comme définitive en application de l'article 151-9 du Règlement par l'Assemblée nationale le 25 août 2018

Textes en cours d'examen au Parlement

105	Proposition de loi portant transposition de la directive (UE) 2016/943 du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2016 sur la protection des savoir-faire et des informations commerciales non divulgués contre l'obtention, l'utilisation et la divulgation illicites	Adoptée en 1re lecture, après engagement de la procédure accélérée, par l'Assemblée nationale le 28 mars 2018
119	Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement fédéral autrichien relatif à la réadmission des personnes en situation irrégulière	Adopté en 1re lecture par l'Assemblée nationale le 24 mai 2018
121	Projet de loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous (EGALIM)	Adopté en 1re lecture, après engagement de la procédure accélérée, par l'Assemblée nationale le 30 mai 2018
123	Projet de loi portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique (ELAN)	Adopté en 1re lecture, après engagement de la procédure accélérée, par l'Assemblée nationale le 12 juin 2018
137	Projet de loi de règlement du budget et d'approbation des comptes de l'année 2017	Adopté en 1re lecture, après engagement de la procédure accélérée, par l'Assemblée nationale le 20 juin 2018
141	Proposition de loi visant à renforcer les droits des consommateurs en matière de démarchage téléphonique	Adoptée en 1re lecture par l'Assemblée nationale le 21 juin 2018
145	Projet de loi autorisant l'approbation du protocole entre le Gouvernement de la République française et le Conseil des ministres de Bosnie-Herzégovine portant sur l'application de l'accord du 18 septembre 2007 entre la Communauté européenne et la Bosnie-Herzégovine concernant la réadmission des personnes en séjour irrégulier	Adopté en 1re lecture par l'Assemblée nationale le 28 juin 2018
146	Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Conseil des ministres de Bosnie-Herzégovine relatif à la mobilité des jeunes	Adopté en 1re lecture par l'Assemblée nationale le 28 juin 2018
152	Proposition de loi organique relative à la lutte contre la manipulation de l'information	Adoptée en 1re lecture, après engagement de la procédure accélérée, par l'Assemblée nationale le 3 juillet 2018
153	Proposition de loi renforçant la lutte contre les rodéos motorisés	Adoptée en 1re lecture, après engagement de la procédure accélérée, par l'Assemblée nationale le 4 juillet 2018
156	Projet de loi autorisant la ratification de l'accord de partenariat sur les relations et la coopération entre l'Union européenne et ses Etats membres, d'une part, et la Nouvelle-Zélande , d'autre part	Adopté en 1re lecture par l'Assemblée nationale le 5 juillet 2018

157	Projet de loi autorisant l'adhésion au protocole contre la fabrication et le trafic illicites d'armes à feu , de leurs pièces, éléments et munitions, additionnel à la convention des Nations unies contre la criminalité transnationale organisée, adopté à New York le 31 mai 2001	Adopté en 1re lecture par l'Assemblée nationale le 5 juillet 2018
Textes rejetés par l'Assemblée nationale		
139	Proposition de résolution visant à créer une commission d'enquête relative à la lutte contre les groupuscules prônant la violence	Rejetée par l'Assemblée nationale le 21 juin 2018
138	Proposition de loi relative au pouvoir d'adaptation des vitesses maximales autorisées par les autorités titulaires du pouvoir de police de la circulation	Rejetée en 1re lecture par l'Assemblée nationale le 21 juin 2018
131	Proposition de résolution pour une politique budgétaire de réduction des inégalités, en faveur de la cohésion sociale et territoriale	Rejetée par l'Assemblée nationale le 19 juin 2018
130	Proposition de résolution visant à promouvoir l'autonomie fiscale des collectivités territoriales	Rejetée par l'Assemblée nationale le 19 juin 2018
129	Proposition de résolution visant à pérenniser les moyens nécessaires à la participation du ministère de la justice à l'effort national de lutte contre le terrorisme	Rejetée par l'Assemblée nationale le 19 juin 2018
127	Proposition de résolution visant à mettre le peuple et ses aspirations au cœur des débats budgétaires	Rejetée par l'Assemblée nationale le 18 juin 2018
107	Proposition de loi visant à augmenter le pouvoir d'achat grâce à la création d'un ticket-carburant	Rejetée en 1re lecture par l'Assemblée nationale le 5 avril 2018
99	Proposition de loi relative à la gratuité des transports scolaires	Rejetée en 1re lecture par l'Assemblée nationale le 8 mars 2018
80	Proposition de loi relative à la mise en place d'un récépissé dans le cadre d'un contrôle d'identité	Rejetée en 1re lecture par l'Assemblée nationale le 1er février 2018
79	Proposition de loi constitutionnelle visant à faire de l'accès à l'eau un droit inaliénable	Rejetée en 1re lecture par l'Assemblée nationale le 1er février 2018
78	Proposition de résolution sur l'importance démocratique de l'utilisation de la voie référendaire pour la ratification du traité de libre-échange entre l'Union européenne et le Canada	Rejetée par l'Assemblée nationale le 1er février 2018
77	Proposition de loi sur le burnout visant à faire reconnaître comme maladies professionnelles les pathologies psychiques résultant de l'épuisement professionnel	Rejetée en 1re lecture par l'Assemblée nationale le 1er février 2018

En

Séance publique

Du 1^{er} février 2018 au 1^{er} août 2018

Je suis intervenu à 58 reprises sur plusieurs textes examinés par le Parlement lors de ces six derniers mois :

7 interventions sur la réforme du mode de scrutin des élections européennes :

- **Le 13 février 2018** deux interventions sur le manque d'objectivité des sondages d'opinion pour déterminer le temps de parole audiovisuel accordé aux partis politiques lors d'une campagne électorale.
- **Le 13 février 2018** une intervention sur le caractère futile de cette réforme du mode de scrutin alors qu'il y a tant de choses plus utiles sur lesquelles le parlement pourrait être mobilisé.
- **Le 13 février 2018** pour mettre en évidence l'incohérence du rapporteur, Alain Tourret (LREM) qui pour les élections européennes refuse à juste titre de créer des élus à deux vitesses : les uns avec un ancrage régional et les autres avec un ancrage national ; mais s'apprête à soutenir cette mesure pour la réforme du mode de scrutin des élections de l'assemblée nationale.
- **Le 14 février 2018** pour alerter l'assemblée sur le problème du lieu de vote des futurs députés élus à la proportionnelle au niveau national. Ces futurs députés pourront voter aux élections sénatoriales en tant que grands électeurs mais dans quel département voteront-ils ?
- **Le 14 février 2018** pour défendre un amendement imposant la présence d'une personne handicapée reconnue au titre de la loi sur chaque liste concourant au suffrage lors des élections européennes.
- **Le 14 février 2018** sur l'incohérence de la réforme du temps d'antenne pour les élections législatives nationales que le gouvernement propose d'asseoir à la fois sur des sondages d'opinion basé sur les intentions de vote au 1^{er} tour des élections législatives et sur la taille des groupes parlementaires composés de députés élus au scrutin majoritaire à deux tours.

3 interventions sur le projet de loi de protection des données personnelles :

- **Le 6 février 2018** j'ai défendu le secret médical, pierre angulaire de notre système de santé, et la relation de confiance entre le médecin et son patient.
- **Le 7 février 2018** deux interventions pour mettre en garde la représentation nationale sur les problèmes que poserait le recours à des décisions administratives automatisées (prises sur le fondement d'un algorithme) notamment en matière de responsabilité.

14 interventions sur le projet de loi de programmation militaire pour 2019-2025 :

- **Le 20 mars**, en discussion générale sur le texte, à la tribune, pour dénoncer les « ruses de Sioux » de ce texte, dont les efforts sur le budget et les effectifs seront surtout supportés après le quinquennat d'Emmanuel Macron, ou encore sur la prise en compte trop modeste des surcoûts des opérations extérieures.
- Pour regretter l'absence totale de coproduction entre le Gouvernement et le Parlement sur le projet de loi.
- Au cours de la même séance, j'ai déploré qu'il n'y ait pas eu suffisamment de discussions et d'informations du Parlement sur les enjeux du nucléaire.
- **Le 22 mars**, je suis revenu sur un incident de séance, au cours duquel le président de l'Assemblée nationale a pris de haut les parlementaires en opposant « travail qualitatif » et « travail quantitatif ».
- Au cours de la même séance, j'ai déploré qu'il n'y ait pas eu suffisamment de discussions et d'informations du Parlement sur les enjeux du nucléaire.
- Le même jour pour soutenir l'effort d'entretien du patrimoine des armées. Quelques instants plus tard, prenant l'exemple du fort de Mutzig, pour demander à l'armée de regarder avec bienveillance les projets de reconversion culturelle, architecturale ou patrimoniale de son patrimoine.
- Pour m'interroger sur les passages de talents entre la direction générale de l'armement et les entreprises de l'armement, d'où il résulte que des limites doivent être fixées.
- Pour interroger la ministre sur la mobilisation de moyens humains de l'armée qui seront déployés pour le service national universel, perturbant l'organisation des armées.
- Pour redemander, comme en commission, plus d'informations sur les livraisons d'équipements supplémentaires aux armées.
- Lors de la séance du soir pour inciter le Gouvernement à ne pas attendre pour lancer des études sur la construction d'un nouveau porte-avions.
- Le même jour pour défendre les demandes de rapports d'information faite par les parlementaires.
- Le même jour pour rappeler que l'objectif de budget de l'armée en part de PIB devait être pris hors-pensions retraites, et non pensions comprises.
- Le même jour pour demander une stratégie industrielle militaire dans notre pays qui prenne en compte le très important tissu de PME.
- Lors de la même séance pour demander que soit ajouté au rapport annuel sur les exportations d'armements le détail des ventes de matériel militaire des armées ainsi que de leur patrimoine immobilier.

1 intervention sur la directive européenne sur la protection des savoir-faire et des informations commerciales :

- **Le 3 avril** pour répondre à un collègue qui accusait la justice de corruption et lui dire que la justice n'était pas de sucre et que les traiter de corrompus portait atteinte à l'équilibre des institutions.

11 interventions sur la réforme du système ferroviaire :

- **Le 10 avril dans l'après-midi** pour répondre au Gouvernement qui assurait que la SNCF ne serait jamais privatisée, que ce qu'une loi a garanti, une autre loi pouvait ne pas en tenir compte.
- Le même jour pour m'interroger sur le fait de donner un statut juridique de Société anonyme à un bien national : le réseau et les gares. Puis pour appeler à ce qu'on donne à la SNCF les moyens de résister à la concurrence demain, notamment par la reprise de sa dette.
- Le même jour pour dire que la suppression du statut de cheminot n'engendrerait aucune économie dans les premières années et qu'il fallait trouver des sources d'économie ailleurs.
- Pour rappeler que le versement transport représentera 850 millions d'euros de charges supplémentaires pour les entreprises et pour dire que les grandes régions n'étaient plus une échelle pertinente pour fixer une fiscalité des aides aux territoires.
- Enfin, le jour même, pour déplorer que le Parlement, auquel la ministre souhaitait à un moment « donner le choix » selon sa formule, soit de l'avis du Gouvernement, lui-même de l'avis du Président.
- **Le 10 avril au soir** pour demander un rapport annuel sur la résorption du surcoût annuel de la SNCF.
- Le même jour pour demander au Gouvernement quelles étaient ses intentions à l'égard des autres statuts professionnels particuliers, à l'heure où le statut des cheminots était supprimé à l'avenir.
- Pour regretter que la question de la dette de la SNCF ne soit pas abordée dans cette réforme.
- Le même soir pour interroger la ministre des transports sur l'égalité de l'adossement du tarif entre lignes rentables et lignes non-rentables.
- Pour appeler mes collègues à sortir du débat dogmatique entre tenants du tout-public et tenants du tout-privé.
- Pour défendre un amendement suggérant que les opérateurs ferroviaires privés puissent être représentés au sein du conseil d'administration de SNCF Réseau, afin d'assurer l'impartialité de l'organisme donnant accès au réseau.

1 intervention sur le projet de loi agriculture et alimentation :

- **Le 23 mai 2018** à propos des différences de coûts de production entre les pays européens et aux pertes de parts de marchés à cause des charges excessives.

1 intervention sur le projet de loi sur la présence des parlementaires dans les organismes extérieurs au parlement :

- **Le 24 mai 2018** pour prendre en exemple le travail du parlement anglais qui a su faire diminuer considérablement le nombre d'organismes de la sphère publique et rappeler que la Ve République accorde une place réduite au parlement.

20 interventions sur le projet de réforme de la Constitution

- **Le 11 juillet 2018** pour souligner que le débat sur l'interdiction des OGM relève du travail parlementaire et n'a rien à voir avec la Constitution.
- Le même jour à propos d'un amendement visant à introduire le droit à l'accès à l'eau dans la Constitution, pour alerter la représentation nationale sur l'état déplorable des réseaux d'eau potable en raison d'un grave problème de sous-investissement.
- Le même jour pour souligner qu'introduire la notion de territoire dans la constitution n'a pas de sens si c'est pour la faire reposer sur l'organisation institutionnelle actuelle des collectivités qui a fait disparaître de nombreuses régions telles que l'Alsace.
- **Le 17 juillet 2018** pour défendre l'équilibre des institutions de la Ve République, une des dernières choses qui fonctionne en France, notamment en m'opposant à l'amendement d'un député issu de LREM proposant que le Président de la République puisse être entendu par une commission d'enquête.
- Le même jour pour soutenir un amendement des députés socialistes visant à inscrire dans la constitution que la composition des cabinets ministériels doit respecter les principes de transparence et de déontologie.
- Le même jour à propos de la disposition visant à interdire aux membres du gouvernement d'exercer une fonction exécutive locale. Notamment pour s'interroger sur le cas des hauts-commissaires et sur le champ de l'incompatibilité qui est moins large que celle applicable aux parlementaires. Le gouvernement propose d'inscrire cette interdiction dans la Constitution alors même qu'il n'est pas capable de la faire respecter en son sein puisque deux ministres y contreviennent.
- Le soir du même jour en réaction aux leçons de vertu et de démocratie de la majorité pour leur rappeler les affaires des Mutuelles de Bretagne, de la ministre de la Culture, ou encore celles de l'ancien questeur Thierry Solère.
- Le même soir à propos de la réduction du nombre de parlementaires et de l'introduction d'une dose de proportionnelle. Ces mesures contribueront à affaiblir les pouvoirs du parlement alors que sous la Ve République celui-ci est déjà faible.
- Le même soir plusieurs interventions pour défendre des circonscriptions à taille humaine qui permettent aux élus d'être au service de leurs concitoyens. Dans le mandat précédent j'ai suivi 750 dossiers d'aides à des concitoyens. Des députés élus à la proportionnelle ne feront jamais ce travail.

- Le même soir à propos de l'éligibilité aux élections sénatoriales pour réclamer un principe général d'éligibilité à 18 ans. A partir du moment où l'on est en âge de voter on devrait être en âge d'être élu.
- **Le 18 juillet 2018** pour défendre la prise en compte des spécificités géographiques dans le découpage des circonscriptions. Il est difficile pour les citoyens de toucher, rencontrer et discuter le député d'une circonscription grande comme l'Europe occidentale et comprenant soixante îles habitées comme cela peut être le cas en Polynésie française. La démocratie vivante passe par la rencontre directe.
- **Le 19 juillet 2018** pour soutenir la possibilité que les policiers municipaux puissent procéder à des contrôles d'identité.
- Le même jour à propos de l'affaire Benalla pour mettre en évidence que l'affaire n'est pas dans la faute du collaborateur mais dans l'absence de suite adéquate, dans le défaut de saisine de la justice au titre de l'article 40, dans les tentatives d'étouffer l'affaire, ...
- Le même jour pour évoquer mon expérience de la non adoption du rapport final d'une commission d'enquête. Aussitôt que le groupe majoritaire a voté le rejet du rapport final les membres de la commission d'enquête reçoivent une lettre du président de l'Assemblée nationale leur expliquant qu'ils n'ont pas le droit de s'exprimer ni de rendre publics des éléments d'information contenus dans ce rapport. En conséquence j'appelle à ce que les auditions de la commission d'enquête sur l'affaire Benalla soient publiques.
- Le soir du même jour pour soutenir la reconnaissance constitutionnelle du caractère océanique de la France. La superficie de la France métropolitaine fait 550 000 kilomètres carrés alors que le domaine maritime français, notre Zone Economique Exclusive (ZEE), atteint plus de 10 millions de kilomètres carrés. C'est le deuxième domaine maritime au monde derrière celui des Etats-Unis et recèle un potentiel de richesses considérables.
- **Le 20 juillet 2018** pour demander que le ministre de l'Intérieur vienne devant la représentation nationale pour s'expliquer sur l'affaire Benalla.
- Le même jour sur le télescopage entre l'affaire Benalla et la suppression de la Cour de justice de la République. Comment pourrait-on travailler sereinement sur une révision de la Constitution qui engagerait la suppression de la Cour de justice de la République alors que l'on apprend à chaque instant de nouveaux faits qui pourraient relever de cette cour ?
- Le même jour pour demander la suspension des travaux ou au moins que le point de la révision constitutionnelle sur la suppression de la Cour de justice de la République ne soit pas abordé.
- Le même jour pour appeler au respect du travail des parlementaires, notamment des amendements des députés de l'opposition qui sont le fruit d'une réflexion et d'un travail bien souvent de qualité.

Les questions écrites

Elles sont adressées aux ministres dans le but soit d'obtenir des éclaircissements sur des points particuliers de la législation, soit de faire préciser un aspect de la politique du Gouvernement. Ce dernier dispose d'un délai théorique de deux mois pour y répondre. Les questions écrites – plus de 104 000 lors de la XIV^{ème} mandature – sont publiées chaque semaine, ainsi que les réponses des ministres, au Journal Officiel (JO), édition des Questions de l'Assemblée nationale.

Pour votre parfaite information, je vous adresse ci-après la liste des 12 questions écrites que j'ai posées depuis le mois de février dernier et qui ont été publiées au Journal Officiel.

Date de publication au JO	Rubrique	Texte de la Question Ecrite
<p>QE n°5058 Publiée au JO le 06/02/2018</p> <p>QE L. FURST n°23</p>	<p>Consommation</p> <p><i>Lutte contre le harcèlement téléphonique</i></p>	<p>M. Laurent Furst appelle l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur le contournement du système de lutte contre le démarchage téléphonique abusif « Bloctel » par des entreprises de démarchage téléphonique. Il s'avère que malgré leur inscription sur la liste « Bloctel », de nombreux consommateurs continuent d'être démarchés par téléphone. Ainsi certains démarcheurs utilisent désormais Internet pour faire apparaître une fausse numérotation, de plus en plus régulièrement avec un préfixe indiquant une localisation proche de la personne démarchée, voire en piratant des lignes téléphoniques sans aucun lien avec le démarcheur. Cette pratique appelée « spoofing », illégale, laisse les personnes démarchées démunies. En effet, l'utilisation de l'annuaire inversé s'avère inefficace pour ce type d'appels, les numéros étant systématiquement différents et dans certains cas piratés. Il lui demande donc dans quelle mesure l'efficacité de « Bloctel » peut être améliorée pour empêcher les appels provenant de numéros systématiquement différents et lutter contre ce type de contournements de la loi n° 2014-344 du 17 mars 2014.</p>
<p>QE n°5653 Publiée au JO le 20/02/2018</p> <p>QE L. FURST n°24</p>	<p>Impôt sur le Revenu</p> <p><i>Modalités de calcul du crédit d'impôt</i></p>	<p>M. Laurent Furst appelle l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur les modalités de calcul du crédit d'impôt accordé aux résidents de France imposés sur leur pension de retraite en Allemagne. En effet, suite à l'adoption de la loi du 1er janvier 2005 relative aux pensions et retraites par le parlement allemand, près de 50 000 retraités frontaliers résidant essentiellement en Alsace se voient réclamer rétroactivement par les services fiscaux allemands l'impôt dû au titre des pensions de retraite perçues d'Allemagne. Or la plupart des intéressés s'étaient déjà vu imposer en France à raison de ces revenus. Aussi et afin d'éviter la double imposition, un crédit d'impôt a été accordé à ces contribuables. Pour autant, le compte n'y est pas, car le montant du crédit d'impôt ne semble pas systématiquement égal au montant de l'impôt français indûment acquitté. Malgré les dispositions prévues à l'article 20 de la convention fiscale conclue entre la France et l'Allemagne, force est de constater que la double imposition subsiste pour une part non négligeable des revenus tirés de pensions de retraite venues d'Allemagne. Aussi, il souhaiterait connaître les modalités exactes du calcul du crédit d'impôt en question et les dispositions que le Gouvernement serait susceptible de prendre afin de rétablir l'équité fiscale due à ces contribuables.</p>
<p>QE n°6197 Publiée au JO le 06/03/2018</p> <p>QE L. FURST n°25</p>	<p>Tourisme et loisirs</p> <p><i>Affichages de prix</i></p>	<p>M. Laurent Furst appelle l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur l'affichage de prix non-définitifs pour certains séjours sur certains sites internet de réservations d'hébergements en ligne. Dans ce secteur très concurrentiel, l'offre de prix les plus attractifs est un élément essentiel de différenciation entre acteurs. Il en résulte dans certains cas un choix d'afficher des prix ne tenant pas compte de certains frais annexes (frais de ménage ou de linge par exemple) appliqués par les hôtels. Le consommateur est alors lésé par une mauvaise orientation due à la présentation de prix ne reflétant pas la réalité. Sollicitée à ce sujet, la direction départementale de la protection des populations du Bas-Rhin a rappelé par un courrier du 29 décembre 2017 référencé 2017/2262 que l'information sur les prix et éventuels suppléments était une obligation préalable à la conclusion d'un contrat découlant des articles L. 111-1 et suivants et L. 112-1 et suivants du code de la consommation. Cette obligation s'imposant également aux ventes réalisées par voie électronique (article L. 221-14 du même code), il en résulte que le prix définitif devrait être affiché dès le début du processus de réservation et que les sites internet qui ne le font pas contreviennent à cette obligation. Il souhaite donc savoir quels moyens déploie la direction de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes pour lutter contre ce phénomène. Il souhaite aussi savoir si l'État entend prendre de nouvelles mesures pour faire respecter l'obligation d'afficher le prix définitif dès le début d'un processus de réservation en ligne par les prestataires de la réservation d'hébergement en ligne.</p>
<p>QE n°6334 Publiée au JO le 13/03/2018</p> <p>QE L. FURST n°26</p>	<p>Famille</p> <p><i>Rentes viagères de prestation compensatoire</i></p>	<p>M. Laurent Furst appelle l'attention de Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, sur les personnes divorcées avant la loi n° 2000-596 du 30 juin 2000 qui ont été condamnés à verser à leur ex-conjoint une rente viagère de prestation compensatoire. Les montants versés au titre de cette rente excèdent largement ceux des prestations compensatoires versées depuis la loi de 2000. Par ailleurs, lors du décès de l'époux débiteur, cette rente est convertible en capital prélevé sur sa succession. La procédure de réduction ou d'annulation de la rente viagère demeure, à ce jour, longue et coûteuse, décourageant de nombreux époux débiteurs (souvent les plus démunis financièrement) d'y avoir recours. Aussi, il souhaite savoir si le Gouvernement entend mettre un terme aux rentes viagères compensatoires et aligner toutes les prestations compensant un</p>

		divorce sur le système compensatoire issu de la loi du 30 juin 2000.
<p>QE n°7116 Publiée au JO le 03/04/2018</p> <p>QE L. FURST n°26</p>	<p>Professions et activités sociales</p> <p><i>Suspension de l'agrément</i></p>	<p>M. Laurent Furst appelle l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la santé sur la durée maximum de quatre mois de suspension de l'agrément des assistants maternels et familiaux et l'impossibilité de prolonger cette suspension lorsqu'une enquête pénale visant ces derniers n'est pas achevée à l'issue de cette période de suspension. En effet, l'article L. 421-6 du code de l'action sociale et des familles dispose que : « En cas d'urgence, le président du conseil départemental peut suspendre l'agrément. Tant que l'agrément reste suspendu, aucun enfant ne peut être confié. ». Selon l'article R. 421-24 du même code : « La décision de suspension d'agrément fixe la durée pour laquelle elle est prise qui ne peut en aucun cas excéder une durée de quatre mois. ». Or il s'avère qu'en pratique les enquêtes pénales qui visent des assistants maternels ou familiaux dépassent la durée de suspension de quatre mois précités, amenant nécessairement, à l'expiration de ce délai de quatre mois, à obliger le département à retirer l'agrément ou à le restituer alors même que l'enquête administrative n'a pas nécessairement permis de vérifier la véracité des faits reprochés au professionnel mis en cause. Cela oblige notamment les départements, en cas de classement sans suite de l'affaire par le procureur de la République, à supporter une charge financière pour rupture d'égalité devant les charges publiques consécutivement au recours indemnitaire de la part de l'assistant maternel ou familial s'il estime que la décision de suspension lui a porté préjudice. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui indiquer s'il est envisagé de modifier les dispositions en vigueur pour permettre le renouvellement de la mesure de suspension de l'agrément des assistants maternels et familiaux au-delà de quatre mois, afin que la durée de la suspension puisse coïncider avec le temps de la justice.</p>
<p>QE n°7156 Publiée au JO le 10/04/2018</p> <p>QE L. FURST n°27</p>	<p>Agriculture</p> <p><i>CUMA – Comptabilisation des subventions publiques d'investissement</i></p>	<p>M. Laurent Furst appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de l'alimentation sur la question de la comptabilisation des subventions publiques pour investissement versées aux coopératives d'utilisation de matériel agricole (CUMA). À ce jour, ces subventions entrent dans le bilan des CUMA comme réserve indisponible au sein des fonds propres (article 48-1 des statuts des CUMA tel que rédigé par l'arrêté du 23 avril 2008 portant homologation des statuts types des sociétés coopératives agricoles). La professionnalisation de la gestion des CUMA a transformé cette mesure de bonne gestion initialement (car permettant de maintenir des ressources pérennes) en un frein à la performance économique. En effet, n'entrant pas comme produits dans le compte de résultat, les subventions publiques ne sont pas amortissables et ne peuvent donc intervenir dans la facturation de l'usage d'un matériel agricole pour réduire une facture (« déduction faite des subventions »). Intégrer au moins en partie les subventions publiques au compte de résultat permettrait de réduire le coût des services rendus aux adhérents agricoles. Aussi, il souhaite savoir s'il entend modifier ces règles de comptabilité des subventions publiques d'investissement des CUMA qui seraient profitables aux agriculteurs adhérents.</p>
<p>QE n°7399 Publiée au JO le 17/04/2018</p> <p>QE L. FURST n°28</p>	<p>Assurance complémentaire</p> <p><i>Plafonds des dépassements d'honoraires</i></p>	<p>M. Laurent Furst attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la santé sur la mise en œuvre du décret n° 2014-1374 du 18 novembre 2014 relatif au contenu des contrats d'assurance maladie complémentaire bénéficiant d'aides fiscales et sociales type « Madelin » et mettant en œuvre la réforme des « contrats responsables » issue de la loi de financement de la sécurité sociale (LFSS) pour 2014. En particulier, il souhaiterait savoir s'il a été mené une évaluation sur les conséquences de la mise en place de plafonds pour la prise en charge des dépassements d'honoraires de médecins qui n'adhèrent pas au dispositif du contrat d'accès aux soins. Cette disposition est en effet venue priver de nombreux « contrats responsables » de leur intérêt en diminuant drastiquement et de manière unilatérale le niveau de couverture des assurés, et tout particulièrement des nombreux indépendants qui avaient souscrit ces contrats. Aussi, il souhaiterait savoir si d'une part l'objectif d'encadrement des pratiques tarifaires excessives de certains professionnels a été atteint et si d'autre part l'accès aux soins des indépendants-assurés n'a pas été limité par ce dispositif. Enfin, il souhaiterait savoir si le Gouvernement envisage de permettre à nouveau une meilleure prise en charge des dépassements d'honoraires par les contrats d'assurance maladie complémentaire bénéficiant d'aides fiscales et sociales.</p>

<p>QE n°9748 Publiée au JO le 26/06/2018</p> <p>QE L. FURST n°29</p>	<p>Chambres consulaires</p> <p><i>Respect des engagements gouvernementaux sur les ressources des CCI</i></p>	<p>M. Laurent Furst attire l'attention de M. le ministre de l'action et des comptes publics sur l'engagement pris par le Gouvernement devant la représentation nationale de stabiliser, après la baisse de taxe pour frais de chambres de 150 millions d'euros inscrite en loi de finances pour 2018, la ressource fiscale affectée aux chambres de commerce et d'industrie jusqu'à la fin de la mandature. Ainsi, le 21 octobre 2017 en séance publique à l'Assemblée nationale, le ministre de l'action et des comptes publics avait indiqué que la contribution des CCI à l'effort public était « une seule fois pour tout le quinquennat ». Le 14 novembre 2017, en commission des affaires économiques du Sénat, le ministre de l'économie et des finances avait formulé le même engagement à l'égard des chambres : « nous prenons l'engagement de garantir la stabilité de leurs ressources en 2019-2022. » Par ailleurs, plusieurs réponses du ministère de l'économie et des finances à des questions écrites parlementaires assuraient que « Le Gouvernement a pris l'engagement, dans le cadre de la trajectoire triennale 2018-2020, qu'aucune autre baisse ne sera réalisée en 2019 et 2020, afin de donner au réseau une visibilité pluriannuelle sur ses ressources ». Or, le 28 mai 2018, à l'occasion de la réunion du comité exécutif du Conseil national de l'industrie, le Premier ministre a annoncé une nouvelle diminution de 100 millions d'euros de la taxe affectée aux CCI en 2019. C'est pourquoi il lui demande si le Gouvernement entend revenir sur cette dernière annonce afin de respecter la parole et les engagements tenus devant la représentation nationale, aussi bien à l'Assemblée nationale qu'au Sénat.</p>
<p>QE n°9961 Publiée au JO le 26/06/2018</p> <p>QE L. FURST n°30</p>	<p>Santé</p> <p><i>Etude nationale sur les causes de l'explosion de l'infertilité</i></p>	<p>M. Laurent Furst attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la santé sur l'impérieuse nécessité de faire de l'infertilité une question prioritaire de santé publique. En effet, aujourd'hui, de 10 à 15 % des couples en France rencontrent des difficultés à concevoir un enfant et consultent pour infertilité. L'INSERM révèle qu'en un demi-siècle, « la densité des spermatozoïdes aurait été diminuée de moitié chez les occidentaux ». Les scientifiques attribuent la croissance de l'infertilité à des facteurs environnementaux (pesticides et pollution) ou aux modes de vie (tabagisme, sédentarité). Cause aggravante, selon les épidémiologistes et démographes Henri Léridon et Rémy Slama, l'augmentation de l'âge maternel au premier enfant franchira, bientôt en France, la barre des trente ans ; leurs hypothèses vont jusqu'à envisager qu'un couple sur cinq serait, à terme, concerné par la stérilité, contre un sur dix actuellement. Par conséquent, il lui demande de bien vouloir lui indiquer si elle entend engager une grande étude nationale visant à identifier toutes les causes de l'explosion de l'infertilité en France et à recenser tous les moyens permettant de la prévenir.</p>
<p>QE n°9993 Publiée au JO le 26/06/2018</p> <p>QE L. FURST n°31</p>	<p>Tourisme et loisirs</p> <p><i>Déclin du nombre de départs en colonie de vacances</i></p>	<p>M. Laurent Furst appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur le déclin progressif du nombre de départs en colonies de vacances. En effet, le nombre de départs en colonies de vacances a baissé de 50 % depuis 1995. Avec une réglementation qui devient de plus en plus contraignante pour les organisateurs qui voient leurs coûts augmenter, force est de constater que le pouvoir d'achat des familles ne leur permet plus d'offrir de tels séjours à leurs enfants. Dans une société qui connaît d'importantes barrières sociales, ethniques et culturelles, les colonies permettent aux enfants d'expérimenter une nouvelle façon de vivre ensemble, de se rencontrer et d'échanger pour recréer du lien social. Elles façonnent une société plus ouverte, égalitaire et solidaire. Il souhaiterait connaître les dispositions en matière d'information du grand public, de sensibilisation des parents aux bienfaits éducatifs et sociaux des séjours de vacances et d'aides financières aux familles que le Gouvernement serait susceptible de prendre pour enrayer ce déclin.</p>

<p>QE n°10 134 Publiée au JO le 03/07/2018</p> <p>QE L. FURST n°32</p>	<p>Examens, concours et diplômes <i>Epreuve de mathématique Bac S 2018</i></p>	<p>M. Laurent Furst attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur l'épreuve de mathématique de la filière S du baccalauréat 2018. Une polémique est née à propos de cette épreuve particulièrement difficile cette année et considérée par certaines personnes comme s'écartant du programme du baccalauréat. Cette épreuve est primordiale puisqu'elle représente un coefficient de 7 points pour les élèves de la filière S et même un coefficient de 9 points pour les élèves ayant opté pour la spécialité mathématique. Ainsi pour nombre de candidats cette épreuve détermine l'obtention du diplôme ou d'une mention, de plus la note reçue dans cette matière peut aussi conditionner la sélection dans des filières de l'enseignement supérieure par exemple dans des universités étrangères. Le caractère inhabituellement difficile de cette épreuve a engendré beaucoup de désarroi parmi les candidats et de nombreuses réactions sur les réseaux sociaux. Une pétition signée à ce jour par près de cent mille personnes réclame une harmonisation des notes pour ne pas pénaliser les lycéens de terminale S de métropole et des centres étrangers ayant traités ce sujet. Il lui demande s'il peut confirmer que les exercices de l'épreuve de mathématique de la filière S du baccalauréat 2018 étaient tous bien conformes au programme de l'examen. Il lui demande ce qu'il compte faire pour que les candidats ayant passé l'épreuve avec ce sujet particulièrement difficile soient traités équitablement par rapport aux années précédentes ou aux élèves ayant passé le baccalauréat dans d'autres centres d'examen.</p>
<p>QE n°10 498 Publiée au JO le 10/07/2018</p> <p>QE L. FURST n°33</p>	<p>Ministères et secrétariats d'Etat <i>Voitures de fonction des anciens ministres et premiers ministres</i></p>	<p>M. Laurent Furst interroge M. le Premier ministre sur le nombre exact et la liste nominative des anciens ministres et premiers ministres qui disposent d'une voiture et d'un chauffeur payés par la République, quel coût cela représente pour le pays et s'ils contribuent aux frais d'essence. Sachant qu'au regard de l'augmentation constante des taxes sur l'essence, il serait anormal que d'anciens ministres et anciens premiers ministres jouissent d'un tel avantage au titre de fonctions qu'ils n'exercent plus parfois depuis de très longues années.</p>

Les questions au Gouvernement

L'Assemblée nationale consacre deux séances par semaine à ces questions, le mardi et le mercredi après-midi, de 15 heures à 16 heures.

Avant chaque séance et au plus tard à 14 heures, les groupes, qui disposent d'un temps de parole tenant compte de leurs effectifs, font parvenir à la Présidence le nom du ou des auteurs de leurs questions et des ministres auxquels ces questions sont posées. Le thème des questions n'a pas à être communiqué.

En séance, le Président appelle les questions selon un ordre qui vise à permettre à chacun des groupes d'intervenir le premier une fois par séance, et de faire alterner les questions posées par les membres des groupes de la majorité et par ceux des groupes de l'opposition. [L'ordre d'appel](#) est arrêté suivant les règles fixées par [les nouvelles modalités d'organisation des séances de questions au Gouvernement](#).

Le temps disponible par intervenant est fixé à 2 minutes. Ainsi, une quinzaine de questions peuvent être appelées en séance.

La retransmission télévisée en direct des séances de questions au Gouvernement est assurée par [LCP-Assemblée nationale](#).

Chaque député peut poser une question au Gouvernement une ou deux fois par an.

2 718 questions au Gouvernement ont été posées au cours de la XIV^{ème} législature.

J'ai été autorisé à poser ma quatorzième question le 12 juin 2018.

Pour votre complète information, je vous transmets ci-après le texte de mon intervention.

Question au Gouvernement

Mardi 12 juin 2018

Taxe d'habitation sur les résidences secondaires

M. Laurent Furst, député du Bas-Rhin :

Monsieur le Premier ministre,

Je commencerai par une observation : le Président de la République est pro-européen mais, dans cet hémicycle, pour votre majorité, tout est la faute de l'Europe. L'huile de palme ? La faute de l'Europe ! Les migrants ? La faute de l'Europe ! En revanche, le ministre de l'économie est heureux ; mais j'aimerais vous rappeler que le taux de croissance est de 2,5 % en moyenne en Europe, contre 2 % en France ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR.*)

En 2017, Emmanuel Macron a promis de supprimer la taxe d'habitation – promesse certes coûteuse mais si populaire ! Il vous faut désormais mettre cette mesure en œuvre alors qu'elle a été juridiquement mal évaluée et financièrement mal calculée.

Acte Ier : l'engagement présidentiel devait concerner 80 % des Français. Acte II : devant le risque d'inconstitutionnalité, la promesse devient un joyeux : « Tout le monde sera exonéré ! » Acte III : cette extension semblant poser un problème budgétaire, les résidences secondaires seront exclues de l'engagement présidentiel. Ce petit tour de passe-passe permettrait d'économiser 3 milliards d'euros, alors qu'il semble bien difficile de financer cet engagement de campagne.

Pour les propriétaires de résidences secondaires, la taxe serait donc maintenue alors que ce sont eux qui utilisent le moins les services publics locaux. Ils prendront aussi de plein fouet l'évolution de la taxe foncière, qui augmentera, de toute évidence, pour compenser la perte de dynamisme de la taxe d'habitation.

À l'heure où la vie a de plus en plus de mal à résister sur de nombreux territoires ruraux, la présence de résidences secondaires y joue un rôle majeur. Les résidences secondaires, ce sont 350 000 biens immobiliers appartenant à des étrangers. Mais, surtout, ce sont 6 millions de copropriétaires français qui dépensent leur argent en France plutôt qu'à l'étranger et permettent ainsi de créer de très nombreux emplois.

Monsieur le Premier ministre, pouvez-vous dire à ces 6 millions de propriétaires si, oui ou non, ils vont être les derniers taxés, ce qui constituerait un déni de sincérité par rapport au discours tenu lors de vos campagnes électorales ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR.*)

M. François de Rugy, président de l'Assemblée Nationale :

La parole est à M. le ministre de l'action et des comptes publics.

M. Gérald Darmanin, *ministre de l'action et des comptes publics*

Vous avez raison, monsieur Furst : supprimer la taxe d'habitation est une mesure populaire ; être populaire, c'est peut-être ce qui manque à l'opposition.

Après m'avoir expliqué, pendant de très nombreuses séances, qu'il ne fallait pas supprimer la taxe d'habitation, voilà que vous regrettez presque que nous n'allions pas plus loin encore, alors même que vous avez refusé toutes les propositions d'économies que nous vous avons présentées !

C'est bien ce que je disais à votre groupe parlementaire en annonçant qu'en octobre, lorsque 280 000 foyers fiscaux de votre propre département verraient leur taxe d'habitation baisser de 200 euros, le bébé serait beau et qu'il aurait plusieurs pères : nous y voilà !

Ne vous inquiétez pas, monsieur le député : la promesse du Président de la République sera entièrement tenue. Nous supprimerons la taxe d'habitation, et pour tous les Français. Dans votre département, je le répète, rien qu'au mois d'octobre, ce seront 200 euros de gagnés, et, en 2020 - chacun pourra le constater à la veille des élections municipales -, ce seront 600 euros de moins à payer !

J'en profite pour vous dire que cela n'a pas été fait au détriment des collectivités locales: cette année, Strasbourg, commune que vous connaissez bien, a reçu plus de 900 000 euros de dotations supplémentaires par rapport à l'année dernière, Colmar, plus de 500 000 euros et Mulhouse, plus de 800 000 ! Je suis très malheureux que vous n'ayez pas voulu le souligner dans les quelques secondes de temps de parole qui vous restaient : enfin, un gouvernement non seulement allège la fiscalité des Français, mais leur redonne du pouvoir d'achat et aide les élus locaux.

Les questions cribles

Les séances de questions cribles ont lieu lors des semaines de contrôle de l'action du Gouvernement par le Parlement.

Il s'agit de séances dédiées à certaines thématiques en particulier au cours desquelles les députés peuvent interroger le ministre concerné sur la politique menée.

J'ai posé ma deuxième question crible de la XVème mandature le 20 février 2018 (et cinquième depuis mon élection en 2012).

J'ai ainsi pu interroger le ministre de l'Action et des Comptes publics sur les traitements et primes des hauts fonctionnaires. En effet, dans un référé sur la rémunération de 750 postes d'encadrement supérieur des ministères financiers publié le 20 décembre 2017, la Cour des comptes met en évidence le versement de très généreuses indemnités n'ayant pour certaines pas de fondement légal. Je lui ai demandé si les sommes versées indûment feraient l'objet d'un remboursement.

Question crible

Mardi 20 février 2018

Traitements et primes des hauts fonctionnaires

M. Laurent Furst, député du Bas-Rhin :

Monsieur le secrétaire d'État, le premier président de la Cour des comptes a adressé aux ministres Le Maire et Darmanin, des recommandations inhérentes aux rémunérations de l'encadrement supérieur des ministères économiques et financiers. Avant d'entrer dans le vif du sujet, l'honnêteté me pousse à dire que la note souligne que dans quelques domaines, des améliorations ont été observées. Cela dit, nous sommes face à certaines pratiques anciennes qui perdurent.

Le temps qui m'est imparti ne me permet pas d'entrer dans les détails ; aussi, je lirai deux titres du rapport. Le titre du paragraphe 2.1 est ainsi libellé : « Le niveau élevé de la rémunération des administrateurs généraux des finances publiques est difficile à justifier ». Nous parlons d'une moyenne de salaires de 202 000 euros, allant jusqu'à 256 000 euros. Si, à titre personnel, je ne suis pas choqué de voir les talents correctement rémunérés, je soulignerais que le risque professionnel de ces hauts fonctionnaires est proche de zéro.

Le deuxième élément est bien plus grave, je cite le titre du paragraphe 1 : « La persistance de pratiques irrégulières en matière indemnitaire ». Certaines primes seraient versées sans base légale, d'autres par le recours irrégulier à l'allocation complémentaire de fonction.

Bercy est une administration de qualité, mais sincèrement, tout cela fait désordre. Cela fait désordre, car ces très hauts fonctionnaires aux salaires en or sont ceux-là mêmes qui appliquent la rigueur à toute notre société ; ils devraient être irréprochables. Cela fait désordre, car cela donne le sentiment d'une caste qui s'autorise beaucoup. Cela fait désordre au moment où nos prisons, nos maisons de retraite, notre armée manquent cruellement de moyens. Je dirais enfin qu'il est de l'intérêt du Président, ancien ministre de l'économie, et du Premier ministre, tous deux issus de la haute fonction publique, de faire en sorte que cette question soit réglée sans délai.

Monsieur le secrétaire d'État, je ne doute pas que la réponse du Gouvernement soit rassurante pour l'avenir, même si le niveau général de rémunération restera extravagant pour quelques centaines de hauts fonctionnaires. Ma question concerne les points suivants : lorsque des primes sont versées sans base légale, ont-elles vocation à être remboursées ? La responsabilité juridique de l'ordonnateur et du comptable ne devrait-elle pas être engagée ? N'y a-t-il pas eu, dans cette affaire, un manquement aux règles élémentaires de la comptabilité publique ?

M. le Président :

La parole est à M. le secrétaire d'État auprès du ministre de l'action et des comptes publics.

M. Olivier Dussopt, secrétaire d'État auprès du ministre de l'action et des comptes publics :

Monsieur le député, dans son rapport, rendu en octobre dernier, relatif à la rémunération de l'encadrement supérieur des ministères économiques et financiers, la Cour des comptes recommande de mettre un terme aux irrégularités qui subsistent dans le versement de certaines indemnités et à la surrémunération des administrateurs généraux des finances publiques, AGFIP.

S'agissant des irrégularités, il convient de rappeler que les ministères économiques et financiers sont engagés, depuis le début des années 2000, dans un mouvement général de remise en ordre juridique des primes, ce chantier étant aujourd'hui quasiment achevé. Les dernières difficultés qui subsistent, et qui sont relevées à juste titre par la Cour des comptes, sont liées soit à des dispositifs transitoires en voie d'extinction, soit à des mesures ayant vocation à perdurer. Dans le premier cas, le ministre de l'action et des comptes publics a décidé d'avancer l'extinction de ces dispositifs, nés lors de réorganisations importantes et concernant moins d'une dizaine de cadres – sept, plus précisément –, au 1er janvier 2019 au lieu de 2023, comme prévu initialement. Dans le second cas, les indemnités concernées recevront toutes un fondement juridique. C'est un dossier sur lequel travaille actuellement le directeur de la DGFIP.

S'agissant de la rémunération des AGFIP, il faut rappeler qu'elle correspond à une responsabilité managériale très forte, les directions locales pouvant compter plusieurs milliers d'agents. Néanmoins, la Cour des comptes a raison d'appeler à une plus grande cohérence des rémunérations de l'encadrement supérieur, qui passe par une réduction des rémunérations les plus élevées. Ces baisses de rémunération ont déjà commencé à être appliquées, avant même la publication du rapport de la Cour des comptes. Ainsi, entre 2013 – première année complète de mise en place des rémunérations des AGFIP – et 2017, la rémunération brute allouée aux AGFIP a baissé de 10 millions d'euros, soit une baisse de 19,4 %, alors que dans le même temps les effectifs ont baissé de 14 %. De nouvelles mesures vont permettre de répondre aux observations de la Cour : la suppression du grade le plus élevé des AGFIP, la classe exceptionnelle, conduira notamment à la suppression de trente-trois des quarante-deux plus hautes rémunérations du ministère. Enfin, n'oublions pas que les questions posées par la Cour des comptes sur la politique des rémunérations s'inscrivent dans une réflexion plus générale qui vise à augmenter la part variable en fonction du mérite et de la performance des cadres dirigeants de l'État. Ces évolutions seront construites dans les années à venir.

M. le président :

La parole est à M. Laurent Furst.

M. Laurent Furst, député du Bas-Rhin :

Monsieur le secrétaire d'État, je ne fais aucun reproche à l'équipe ministérielle qui dirige actuellement Bercy. Cela dit, je craignais cette réponse. Vous avez vous-même évoqué les irrégularités ; ma question portait non sur la politique de régularisation progressive que vous suivez, mais sur le contrôle des irrégularités passées. Lorsque des primes particulièrement importantes sont versées sans être basées sur un texte, doit-il y avoir sanction, oui ou non ?

Certes, la question est difficile et complexe ; elle met en cause les plus hauts fonctionnaires de l'État, en tout cas les mieux payés. Malheureusement, comme je le craignais, vous n'avez pas répondu à cette question que les Français sont en droit de se poser.

Interventions

En

Commission

Du 1^{er} février 2018 au 1^{er} août 2018

J'ai pris la parole lors de 15 auditions de la commission défense et lors de l'examen en commission du projet de loi relatif à la programmation militaire pour les années 2019 à 2025. Il est important de souligner que la plupart des auditions de la commission défense sont classées secret-défense en raison des fonctions des personnalités auditionnées et des informations qu'ils peuvent alors communiquer. C'est la raison pour laquelle certaines de mes interventions ne sont pas rendues publiques. Je ne les développerai donc pas dans ce document.

15 interventions lors d'auditions de la commission défense :

- **Le 14 février 2018** lors de l'audition de l'Amiral Christophe Prazuck, chef d'état-major de la marine, sur la loi de programmation militaire. Je l'ai interrogé sur la place de la coopération internationale dans la construction de la marine de demain.
- **Le 15 février 2018** lors de l'audition de Joël Barre, délégué général pour l'armement (DGA), sur la loi de programmation militaire. Je l'ai interrogé sur le maintien de la spécificité et de l'autonomie technologique de la France en matière d'industrie militaire.
- **Le 20 février 2018** lors de l'audition d'ArianeGroup sur la montée de la concurrence avec des lanceurs beaucoup moins coûteux (SpaceX) et sur la capacité du groupe européen à y faire face.
- **Le 21 février 2018** lors de l'examen du rapport sur l'exécution de la Loi de Programmation militaire 2014-2019 pour savoir comment était financée l'exportation d'armement et sur la nécessité de s'opposer à Bercy qui rogne en permanence le budget de la défense.
- **Le 22 février 2018** lors de l'audition de MBDA pour en savoir plus sur la dépendance de l'industriel vis-à-vis des technologies américaines et sur la fiabilité de la France comme acheteur.
- **Le 22 février 2018** lors de l'audition de Claire Legras, directrice des affaires juridiques du ministère des Armées, sur la dimension normative de la loi de programmation militaire. Je l'ai interpellé sur le sujet de la biométrie, sur la notion de combat en temps de paix, ainsi que sur l'incompatibilité qui frappe les militaires souhaitant s'investir dans un conseil municipal d'une ville de plus de 9 000 habitants.

- **Le 27 février 2018** : Lors de l'audition publique du général Olivier Bonnet de Paillerets, commandant de la cyberdéfense, à propos de la protection des satellites français et de celle des câbles sous-marins de télécommunication.
- **Le 28 février 2018** lors de l'audition des représentants du personnel civil du ministère des armées pour demander comment les compétences sensibles à ne pas perdre du ministère étaient repérées.
- **Le 28 février 2018** lors de l'audition du comité Richelieu (interprofessionnelle des PME de la défense) sur la question de la publication des résultats annuels.
- **Le 28 février 2018** lors de l'audition de Nexter pour savoir si Nexter travaillait avec certaines PME et ETI comme Lohr et Soframe.
- **Le 28 février 2018** lors de l'audition de Dassault Aviation pour savoir, au-delà des bonnes ventes de Rafale ces dernières années, si l'ambition d'exportation initiale de l'avion était atteinte ou non.
- **Le 16 mai 2018** lors de l'audition du Général Charles Beaudouin, sous-chef d'état-major chargé des et de l'état-major de l'armée de terre, pour souligner que les militaires ne peuvent malheureusement pas tout dire devant la commission alors que cela devrait être le cas.
- **Le 23 mai 2018** lors de l'audition Général Bernard de Courrèges d'Ustou, directeur de l'Institut des hautes études de défense nationale et directeur de l'enseignement militaire supérieur, à propos de l'usage des langues étrangères dans l'armée, notamment de l'anglais.
- **Le 4 juillet 2018** lors de l'audition de la direction de la maintenance aéronautique sur la question de la disponibilité des avions, et sur le problème du respect des règles des marchés publics quand on souhaite absolument que le fournisseur soit français.
- **Le 4 juillet 2018** lors de la présentation du rapport d'information sur la cyberdéfense, sur le statut et les moyens de l'Agence nationale de la sécurité des système d'information (ANSSI).

7 interventions sur l'examen en commission du projet de loi relatif à la programmation militaire pour les années 2019 à 2025 et portant diverses dispositions intéressant la défense :

- **Le 13 mars** pour défendre la demande d'un rapport gouvernemental sur l'accès des PME et ETI aux marchés publics de l'armement.
- Le même jour en commission de la défense lors de l'examen de la loi de programmation militaire pour demander plus d'informations sur les délais de livraisons d'équipements, et notamment pour connaître l'état des stocks lors de l'actualisation de la loi de programmation militaire ainsi qu'à l'issue du quinquennat d'Emmanuel Macron.

- Le même jour sur l'emploi inapproprié du terme de « contre-insurrection » dans le projet de loi de programmation militaire.
- Le même jour en commission de la défense lors de l'examen de la loi de programmation militaire pour m'opposer à l'interdiction de « l'arsenalisation » de l'espace, intention louable mais difficile à mettre en œuvre.
- Le même jour en commission de la défense lors de l'examen de la loi de programmation militaire pour insister sur la nécessité de prendre en compte les Terres Australes et Antarctiques françaises dans la stratégie d'évolution du modèle des armées.
- **Le 14 mars** en commission de la défense lors de l'examen de la loi de programmation militaire à deux reprises pour défendre l'éligibilité des militaires à toutes les élections sans limitation de taille de population, plaidant pour une restriction à l'éligibilité liée plutôt aux fonctions exercées.
- Le même jour en commission de la défense lors de l'examen de la loi de programmation militaire, pour inciter mes collègues à la prudence sur un amendement visant à accroître la durée que des réservistes pouvaient passer hors de leur entreprise, au détriment du bon fonctionnement de cette dernière.

Activités du Groupe d'études Forêt, Bois, Nouveaux usages et industrie du bois

Du 1er février 2018 au 1er août 2018

En ce début de législature j'ai dû abandonner à Jean-Luc Mélenchon la présidence du Groupe d'études *Arctique, Antarctique et terres australes* que j'avais fondé sous le mandat précédent. C'est avec beaucoup d'enthousiasme que j'ai pris la présidence du Groupe d'études *Forêt, Bois, nouveaux usages et industrie du bois*. J'en partage la coprésidence avec Remy Rebeyrotte un député de la majorité. Ce groupe d'études regroupe plus de cinquante députés et se penche sur les enjeux de la filière bois.

Réunions du groupe d'études :

- **4 avril 2018 : Réunion constitutive du Groupe d'études** en présence de 23 députés et **présentation des enjeux de la filière bois et forêt** par M. Nicolas Douzain, délégué national de la Fédération Nationale du Bois (FNB).
- **9 mai 2018 :** Réunion du bureau du Groupe d'études sur la **crise de la filière du chêne** en présence d'intervenants extérieurs de la FNB, de FBIE, Fransylva, UCFF, et SFB.
- **23 mai 2018 :** Audition de M. **Sylvestre Coudert, expert forestier**, pour présenter un panorama de la forêt française.
- **27 juin 2018 :** Audition de M. Jean-Yves Caillet, président de l'ONF, et de M. Christian Dubreuil directeur général, pour présenter **l'Office National des Forêts (ONF)** et ses missions.

Déplacement :

- **5 juillet 2018 :** Déplacement en Alsace avec des députés du groupe d'études : visite de la scierie *Siat Braun* à Urmatt, et visite de l'entreprise *Alsapan* à Erstein.

Réunions de travail :

- **26 juin 2018 :** Rendez-vous avec **Luc Poyer, Président d'UNIPER France**, et son équipe, concernant les projets du groupe en terme de biomasse, notamment la conversion de la centrale charbon de Gardanne en approvisionnement 100% biomasse.
- **26 juin 2018 :** Réunion de travail du bureau du groupe d'études